Illinois U Library

France ILLUSTRATION

NUMÉRO SPÉCIAL

O.N.U

18 SEPTEMBRE 1948

N°s 154-155 100 FRANCS

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 12 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET UNION FRANÇAISE :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.700	3.200	3.480	3.960
6 mois . . .	1.350	1.600	1.740	1.980

ÉTRANGER :

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	Un an....	13,50	dollars	16.20	17	19,80
	6 mois...	6,75		8,10	8,50	9,90
SUISSE.	Un an....	57	francs suisses	68	71 50	83
	6 mois...	28,50		34	35,75	41,50
PORTUGAL.	Un an ...	339	escudos	407	430	497
	6 mois. .	169,50		203 50	215	248 50

TOUS AUTRES PAYS :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	3.400	4.080	4.300	4.980
6 mois...	1.700	2.040	2.150	2.490

Pour tous autres pays, les abonnements sont payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **500 fr.**
Étranger. . . . . Un an **680 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.
Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA TABLE DES MATIÈRES de 1947 est parue. Chaque semestre : **14 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

SALLE CLIMATISÉE
Pendant les fortes chaleurs, utilisation du souffleur pour rafraîchir les spectateurs au cours des entr'actes.

LE SOLEIL, *à la Lune.* — Je regrette de me coucher. Je ne me lasserais pas de regarder toutes les baigneuses.
LA LUNE. — Taisez-vous, monsieur Phébus vous allez me faire piquer un soleil !

LES NOUVEAUX GENTLEMEN
— Je parie, chère baronne, que vous n'êtes pas pour l'augmentation des « salières » !

DRAME COLONIAL
— Capitaine, moi trouvé lis jambes de missié explorateurs sciées par « poisson-scie ».
— Je lui avais pourtant recommandé de ne pas faire « la planche » !

ENGAGEANT !
— Vous pouvez la prendre de confiance, elle n'a servi qu'une fois. J'ai acheté cette malle dans un lot de « pièces à conviction ».

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉROS 154-155 18 SEPTEMBRE 1948

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. HENRI QUEUILLE SUCCÈDE A M. ROBERT SCHUMAN

Désigné par le président de la République pour former le nouveau cabinet, M. Henri Queuille a obtenu l'investiture de l'Assemblée après lecture de la déclaration, à laquelle on le voit ci-dessus mettre la dernière main. C'est lui qui, au nom du gouvernement français, va recevoir dans quelques jours les délégués étrangers à la troisième session ordinaire de l'Assemblée des Nations Unies. Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

L'EUROPE UNIE. Les délégués du deuxième congrès de l'Union parlementaire européenne, représentant treize pays, ont établi à Interlaken un projet de parlement européen qui comporterait 332 sièges.

L'EUROPE ORIENTALE. Une foule éplorée a défilé devant le cercueil de l'ancien président Edouard Benès, dont les obsèques ont été célébrées au milieu d'un déploiement impressionnant de forces policières.

L'ALLEMAGNE. Les communistes, forçant les portes de l'hôtel de ville de Berlin, ont envahi la salle des séances et expulsé les conseillers municipaux, sous l'œil bienveillant de la police sous contrôle soviétique.

LA PALESTINE. M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U., s'est entretenu à Paris avec le comte Folke Bernadotte du conflit palestinien que celui-ci a été chargé d'arbitrer au nom des Nations Unies.

L'INDE. A New-Delhi, le maharadjah et la maharani de Cachemire visitent un camp installé par les soins du gouvernement de l'Inde pour recueillir les nombreux enfants réfugiés après les récents conflits.

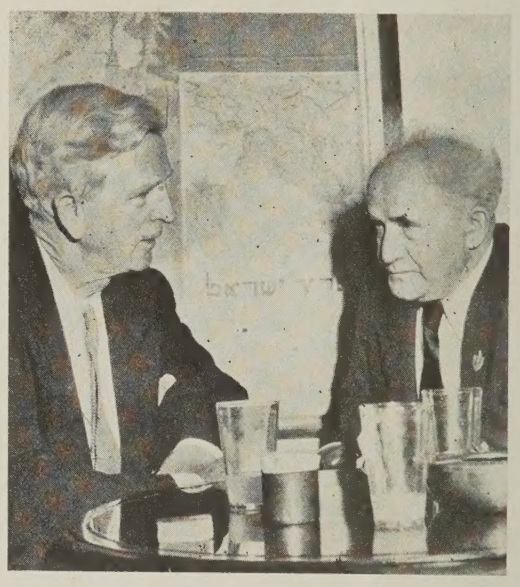

L'ETAT D'ISRAEL. M. J. MacDonald, envoyé extraordinaire des Etats-Unis à Tel-Aviv, rend visite au premier ministre, M. David Ben Gurion, avec lequel il s'entretient devant une carte de Palestine.

LE PLAN MARSHALL. M. Averell Harriman, ambassadeur extraordinaire de l'E. R. P., prononce une allocution au déjeuner de l'Association de la presse anglo-américaine à Paris, dont il était l'invité.

LA GRECE. Des femmes communistes capturées lors de la retraite des insurgés du général Markos ont été rassemblées dans un camp de concentration, où elles sont interrogées par des officiers du 2e bureau.

LA MALAISIE. A la gare londonienne de Waterloo les soldats du Goldstream Guards s'embarquent pour la Malaisie britannique, où ils renforceront les effectifs qui combattent contre les terroristes communistes.

PRESTIGE DE PARIS

PAR ANDRÉ MAUROIS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ce que représente Paris aux yeux de tant d'êtres humains qui ne l'ont jamais vu ? Il faut, pour l'imaginer, avoir vécu et voyagé à l'étranger. J'ai rencontré aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, dans le monde entier, des hommes et des femmes innombrables, dont le plus ardent désir était d'aller à Paris et qui avaient si bien préparé leur visite qu'ils connaissaient aussi bien, parfois mieux que nous, les monuments et les rues de notre ville.

« J'ai un rêve, me disait un jeune étudiant américain féru de littérature française, je voudrais un jour m'asseoir à l'ombre de Notre-Dame et, là, lire *Madame Bovary* en mangeant un croissant français. »

Et une amie argentine :

« Vous ne savez pas ce qu'a été, pour toute l'Amérique latine, la libération de Paris. Le matin, quand j'ai entendu la nouvelle à la radio, j'ai été si émue et si heureuse que tout de suite j'ai formé le projet d'aller porter un petit bouquet au pied du monument de la France (car il y a, à Buenos-Ayres, un monument à la France)... Je suis donc partie... Il était très tôt et je croyais être la seule... Lorsque je suis arrivée, nous étions deux cent cinquante mille... »

Quant à ceux qui ont séjourné à Paris, ils en parlent non seulement avec bonheur, mais avec une affection minutieuse et tendre. Bien sûr, ils ont été contents de voir enfin Notre-Dame, le Louvre, la place Vendôme, la Concorde et tant de formes glorieuses qui avaient peuplé leurs rêveries enfantines. Mais, plus encore qu'aux monuments illustres, ils se sont attachés aux rues étroites, aux quartiers pittoresques, aux vieilles maisons qu'ils ont eux-mêmes découvertes. Une de mes étudiantes (elle était de Californie) pouvait décrire toutes les vitrines des petits antiquaires de la rue des Saints-Pères ou de la rue Bonaparte : les pendules dorées, les miniatures à cordon bleu, les bergères de Saxe, les tabatières et le buste de l'Empereur.

« Nous n'avons pas chez nous, disait-elle, de ces rues à surprises, antiques et libres. »

Les quais de Paris surtout l'avaient enchantée, avec leurs marchands d'oiseaux, leurs pêcheurs à la ligne et leurs librairies en plein vent.

Pourquoi avait-elle pris à Paris plus de plaisir qu'ailleurs à fourrager parmi les livres ? Un peu parce que les bouquinistes, vieille femme au châle noir, assise sur son pliant, au-dessus de sa chaufferette ; vieil homme en pardessus râpé, au col relevé, étaient amicaux et compétents ; beaucoup parce que, au delà des couvercles tapissés de gravures romantiques, on découvrait l'admirable spectacle d'un fleuve chargé d'histoire ; parce qu'on avait en face de soi les noires tourelles de la Conciergerie ; parce qu'on devinait en aval, baignées dans la brume bleue de la Seine, les deux ravissantes maisons de brique rose qui encadrent l'entrée de la place Dauphine ; parce qu'en levant les yeux on voyait, au-dessus des arbres dépouillés, le ciel doux et net de l'Ile-de-France.

« Et certes, disait-elle, d'autres villes ont leur poésie. Venise et Florence, Oxford et Cambridge, Vienne et Prague, Copenhague et Stockholm m'ont enchantée. Rome unit le charme à la grandeur. Mais nous avons été tellement nourries des grands livres français qu'à Paris seulement nous avons, à chaque pas, l'impression de retrouver nos souvenirs personnels. L'histoire de France est devenue celle du monde occidental tout entier. Quand je monte aux tours de Notre-Dame, je devine à mes côtés Quasimodo, l'archidiacre Frollo et, sur le parvis, la Esmeralda. Si je me promène dans le quartier du Marais, j'y rencontre les ombres de M^me^ de Sévigné et de M^me^ de La Fayette. Pour moi, les Trois Mousquetaires veillent aux portes du Louvre ; j'y cherche, au balcon, Richelieu. Marie-Antoinette m'attend à Versailles, et l'impératrice Eugénie à Compiègne. Napoléon, lui, est partout, et je reconnais sa main puissante dans le plan des avenues de l'Etoile comme dans celui des longues arcades de la rue de Rivoli. A Paris, je puis voir la maison de Victor Hugo et celle de Balzac ; la triste rue où vivait le père Goriot et les vertes allées où triomphait Odette Swann ; le Palais-Royal de Camille Desmoulins et l'arc sous lequel passa Foch. Autrefois, des Romains comme Cicéron se sentaient chez eux à Athènes ; nous autres, citoyens du monde, nous nous sentons chez nous à Paris. Telles sont les capitales de l'esprit. »

Capitale de l'esprit. Oui, voilà très exactement ce qu'est Paris. Non que toutes les idées originales viennent de Paris. Loin de là. Mais il semble qu'elles trouvent à Paris leur forme. Les conversations de Paris, rapides, brillantes et pourtant profondes, deviennent vite une

nourriture dont ne peut plus se passer celui qui en a goûté. Les concerts, à New-York, sont admirables ; les musées, d'une incroyable richesse. Mais sans Paris le monde des arts vivrait surtout sur son passé. Paris invente, depuis des siècles, sans que cette faculté de renouvellement semble s'épuiser. Chaque pays d'Europe a eu son grand siècle de peinture, mais pour Paris chaque siècle a été un grand siècle. Les auteurs étrangers veulent y être publiés ou joués ; les musiciens souhaitent qu'y soit confirmé leur rang ; les peintres y viennent apprendre leur métier. Ce n'est pas que Paris, le Paris appauvri de l'après-deux-guerres, puisse offrir aux artistes les mêmes récompenses que des villes moins éprouvées et plus riches. Mais réussir à Paris, c'est en vérité réussir. Paris dramatise le succès. Dès qu'une école ou une doctrine prennent racine dans un coin de Paris, elles commencent à intéresser le monde. Que de curieux, sur toute la planète, connaissent le café de Flore et l'hôtel de la Louisiane qui seraient bien embarrassés pour définir l'existentialisme !

CAPITALE DU GOUT. On le vit pendant la dernière guerre. Le reste du monde étant coupé de Paris, il fallut « tenter de vivre » et de renouveler les formes. Il serait absurde et injuste de dire que tout ce que l'on fit alors fut manqué. Au contraire, cette expérience montra que le goût se répand, en étendue et en profondeur ; mais ceux mêmes qui se disaient heureux des résultats obtenus se plaignirent bientôt d'une stagnation de la mode, d'une lassitude du public. On continuait de créer, malgré la guerre, mais le cœur n'y était plus. Enfin, Paris fut libéré. Aussitôt le courant se rétablit. Quelles qu'eussent été les souffrances de la ville, elle n'avait rien perdu de son mystérieux génie. Sa puissance d'invention demeurait intacte. Pourquoi ? Parce que les ouvrières qui viennent travailler rue de la Paix, et avant elles leurs mères et leurs grand-mères, ont contemplé le plus beau décor du monde ; parce que, sans même en être conscientes, en traversant la cour du Louvre et la place Vendôme, en jetant un coup d'œil sur l'immense perspective des Tuileries, elles se sont, pendant toute leur vie, imprégnées de ces traditions d'ordre dans la variété, de simplicité dans la richesse, de clarté dans le dessin ou dans la construction qui constituent l'essence du goût de Paris. Des siècles de beauté sont un bel héritage.

« Mais surtout, me disait encore un jeune étranger, on sent que Paris aime la vie sous tous ses aspects et l'aime avec finesse. La sensualité parisienne est exquise. Nous sommes certes, en ce moment, mieux ravitaillés que Paris. Notre nourriture est abondante et saine. Mais très rares sont chez nous les restaurants qui mettent la cuisine au rang des beaux-arts. Tandis qu'à Paris... Je m'amuse, avec des camarades, à explorer les marchands de vin, les « bistros », et souvent je pense à cette phrase de Marcel Proust, si française : « Sur la manière » de faire certains plats, de jouer les sonates de Beethoven et de » recevoir avec amabilité, elle était certaine d'avoir une idée juste de » la perfection... Pour les trois choses d'ailleurs la perfection était » presque la même : c'était une sorte de simplicité dans les moyens, » de sobriété et de charme... Dès la première bouchée, aux premières » notes, sur un simple billet, elle avait la prétention de savoir si elle » avait affaire à une bonne cuisinière, à un vrai musicien, à une femme » bien élevée... Ce peut être une cuisinière très savante, mais elle ne » sait pas faire le bifteck aux pommes. »

Nombreuses sont, à Paris, ces petites maisons sans apparence où l'on garde le souci de la perfection.

On a parfois dit que cette sensualité avait affaibli le caractère français, mais Paris, capitale du goût, n'est-il pas aussi *capitale de la liberté* ? Il y a quelques années, au temps où Paris était occupé et où tant d'Américains chantaient mélancoliquement une complainte : *The last time I saw Paris...*, je leur fis un bref discours sur ce sujet : *The next time you'll see Paris* :

« La prochaine fois que vous verrez Paris, leur disais-je, vous trouverez sa beauté toute semblable à ce qu'elle est dans vos souvenirs. Les lignes pures des monuments, l'ordonnance des places n'auront pas changé ; les trophées d'or, sur le dôme des Invalides, brilleront du même éclat tempéré ; les deux adorables maisons de brique rose garderont encore l'entrée de la place Dauphine. Les Parisiens, vous les trouverez amaigris, affaiblis, mais n'ayant rien perdu de leur esprit, de leur bon sens ni de leur courage. Sans doute seront-ils, comme le convalescent qui relève d'une longue maladie, plus graves et plus ardents que jadis. Ils auront depuis acquis cette force amère des êtres qui ont beaucoup souffert. Ils garderont l'image des otages fusillés, des innocents persécutés et la haine brûlante de l'envahisseur. Cependant ils auront conservé leur goût, leur génie et leur amour de la liberté. ... Paris, ville au grand cœur, Paris, ville ardente et rebelle, Paris, ville occupée mais jamais conquise, voilà ce que vous retrouverez, ô mes amis américains, la prochaine fois que vous verrez Paris... »

Prophétie facile, évidente, et qui naturellement s'est trouvée confirmée par les événements. Parmi les pèlerinages historiques que font à Paris tant de nos amis, rien ne les émeut plus que ces petites plaques de marbre à demi voilées par les fleurs qui, à la grille d'un jardin ou au mur d'une maison, rappellent la mort d'un combattant de la liberté.

CAPITALE DE L'ESPRIT, CAPITALE DU GOUT, CAPITALE DE LA LIBERTÉ. C'est une lourde gloire à porter pour une ville, et qui lui crée de grandes responsabilités. N'oublions jamais que des milliers d'étrangers espèrent, en venant à Paris, y trouver une réalité aussi belle que leurs rêves. A nous de ne jamais les décevoir. Il nous faut préserver les monuments du passé, veiller que les constructions nouvelles soient dignes des anciennes, maintenir la qualité des spectacles et celle des artisans, offrir au voyageur bonne chère et bon visage et surtout faire en sorte que continue de briller, ardent et pur, le feu des idées. Ce n'est pas seulement sous l'Arc de Triomphe que Paris doit, chaque jour, ranimer une flamme.

M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O. N. U., dans le bureau du palais de Chaillot qu'il occupera durant la troisième session de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

LES NATIONS UNIES A PARIS

Par TRYGVE LIE

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Le 21 septembre s'ouvrira à Paris la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Conjoncture de toute première importance et hautement significative pour le monde entier, et qui mérite la plus attention de la part de chacun, homme, femme et enfant.

L'histoire du monde ne connaît pas de réunion plus imposante que l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il y a là quelque chose qui ne s'est encore jamais produit : ce concours des nations de l'univers, où l'on dénombre toutes les puissances, ici réunies par un objectif commun : maintenir la paix et construire un monde meilleur.

Ces nations, qui sont maintenant cinquante-huit, représentent toutes les races, toutes les couleurs, toutes les religions et toutes les conceptions politiques et économiques de la civilisation contemporaine. Elles représentent toutes les parties du globe, toutes les aspirations et tous les problèmes qui caractérisent le monde moderne.

Elles représentent enfin des objectifs communs en même temps que de nombreux conflits d'intérêts. Par sa nature même, l'Assemblée générale des Nations Unies est un lieu où ces divergences veulent et peuvent s'exprimer avec une liberté quasi totale, voire totale.

Elle reflète de façon vivante, presque violente parfois, le monde tel qu'il est.

D'aucuns se sont évertués à se convaincre que ce fait même était la preuve de l'incapacité où sont les nations de collaborer les unes avec les autres, de vivre et de travailler ensemble.

Il faut au contraire voir là le signe que les Nations Unies sont une réalité, qu'elles constituent une organisation indispensable, où les représentants des nations, loin de s'adonner à des généralités et à des banalités, traitent de problèmes concrets.

S'il existe des divergences entre les nations, il importe alors au premier chef qu'elles soient exposées au grand jour, qu'elles fassent l'objet de franches discussions à la tribune des Nations Unies.

De cette manière seulement pourrons-nous faire la distinction entre les plaintes légitimes et les faux griefs, pourrons-nous débattre les injustices et essayer d'y porter remède, de cette manière seulement sera-t-il possible de garantir les peuples du monde contre le déroulement de situations risquant de mener à la guerre.

Aujourd'hui, en une période de tension entre les nations, alors que l'on entend proférer tant de sottises au sujet d'une nouvelle guerre, ce devrait être un motif de confiance et de réconfort que de voir les nations du monde se réunir, comme l'Assemblée générale leur en offre la possibilité.

Le fait même qu'elle se tient à Paris, en ce mois de septembre, devrait beaucoup contribuer à dissiper comme de vaines nuées des propos dérisoires qui se sont donné libre cours ces derniers mois.

Là se trouve, pour peu qu'on veuille y prêter attention, la réponse à ceux qui croient qu'il est encore possible à une nation ou à un groupe de nations de déclencher une nouvelle guerre, au mépris des aspirations et des intérêts de l'humanité entière.

L'Assemblée générale ne peut agir que dans des limites juridiquement bien définies. C'est principalement au Conseil de sécurité qu'il appartient de s'occuper des menaces dirigées contre la paix. Mais toutes les subtilités juridiques, toutes les arguties sont sans force contre ce fait patent qu'ici, à l'Assemblée générale, se trouve le lieu géométrique de l'opinion mondiale où convergent des forces morales qui, judicieusement employées et pleinement mises en œuvre, sont si grandes que nul ne pourrait seulement songer à les défier.

Que personne ne s'y trompe : il n'existe entre les nations et les peuples du monde aucune divergence en ce qui concerne le problème fondamental : paix ou guerre. Il peut y avoir sur bien des points

des conflits d'idées et des heurts d'intérêts entre nations ou groupes de nations, mais pas un instant des divergences n'affectent le désir et la volonté qu'ont tous les peuples de pouvoir vivre leur vie en paix.

Ce qui fait avant tout la valeur de l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est qu'elle incarne ce sentiment universel.

La troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies coïncide avec le troisième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : c'est le 24 octobre 1945, en effet, que la Charte des Nations Unies est officiellement entrée en vigueur.

Que cet anniversaire soit pour nous l'occasion d'éprouver de la fierté, de procéder à un examen critique et de scruter l'avenir.

Qu'il ne soit pas une occasion de céder au pessimisme, au scepticisme ou au défaitisme.

Quand l'avenir de l'humanité est en jeu, pareils sentiments n'ont pas de place.

Nombreuses sont les raisons de fierté.

Nous pouvons être fiers que l'Organisation des Nations Unies ait survécu aux violences de trois années d'après guerre caractérisées par un conflit aigu entre les puissances orientales et les puissances occidentales et que de cette période elle ait émergé plus forte qu'elle n'était auparavant.

Lorsque, aujourd'hui, nous considérons l'Organisation des Nations Unies, nous voyons un immense organisme aux ramifications multiples, étendant son activité à de nouveaux domaines, assumant la charge de problèmes au fur et à mesure qu'il en surgit dans toutes les parties du monde, se rendant utile et, souvent, indispensable.

Le bilan de ces trois années accuse nombre de réalisations précises, concrètes.

Ce que nous ne saurons jamais, ce que personne ne saura jamais, c'est ce qui aurait pu survenir, c'est le nombre d'événements horribles qui auraient pu se produire si l'Organisation des Nations Unies n'avait pas existé.

Dans le domaine politique, l'Organisation, par l'intermédiaire soit de l'Assemblée générale, soit du Conseil de sécurité, soit de l'un et l'autre de ces deux organes, a incontestablement conjuré des tragédies de proportions gigantesques.

En Palestine, à la suite de l'intervention de l'Organisation, des hostilités ouvertes ont été suspendues peu après qu'elles avaient éclaté. D'innombrables vies d'hommes, de femmes et d'enfants ont ainsi été épargnées.

Il reste maintenant à démontrer que ce problème particulier, l'un des plus complexes et des plus difficiles de l'histoire, peut être réglé dans la justice, par voie d'accord entre les nations.

En Indonésie, la Commission de bons offices, créée par le Conseil de sécurité, a arrêté une lutte farouche qui opposait les forces hollandaises à la République indonésienne. C'était un conflit qui affectait quelque soixante-dix millions de personnes.

Au Cachemire, une guerre latente qui menaçait de s'étendre à tout l'immense sous-continent de l'Inde, avec sa population de quatre cents millions d'habitants, a été prévenue, et le différend a été soumis au Conseil de sécurité. Une commission des Nations Unies se trouve maintenant là-bas.

En Grèce et en Corée, l'Organisation a eu des commissions à l'œuvre pour empêcher des situations grosses de dangers de se transformer en conflits d'une étendue et d'une gravité beaucoup plus considérables.

En remontant plus loin dans le passé, nous pouvons constater sans le moindre doute que l'intervention des Nations Unies, ou la possibilité d'intervention des Nations Unies, a hâté le règlement d'autres difficultés trop nombreuses pour être énumérées ici.

Qu'il nous soit arrivé d'échouer, ou d'échouer partiellement, ce n'est pas contestable, mais les succès que je viens de dire, et qui sont d'une importance vitale pour des centaines de millions de personnes et pour la stabilité politique du monde entier, demeurent comme des exemples concrets de ce que l'Organisation des Nations Unies peut accomplir dans le domaine politique.

Ils donnent aux partisans des Nations Unies, et aux sceptiques pareillement, une idée claire des possibilités d'avenir que renferme l'Organisation. Et dans le domaine de la sécurité internationale elles sont illimitées.

Une Organisation des Nations Unies activement soutenue par la ferveur de l'humanité entière, qui aspire universellement à la paix, brave le défi.

C'est dans le domaine économique et social que se dressent pour l'Organisation les grandes tâches constructives de l'avenir.

Dans l'un et l'autre domaine, elle a déjà accompli d'importants travaux préparatoires. Aux Etats membres de l'Organisation et à leurs peuples de faire en sorte que ces travaux suivent leurs progrès réguliers au long du temps.

En définitive, la paix dépendra de notre capacité de libérer peuples et nations de la contrainte et de rendre moins aigus les problèmes qui les amènent à désespérer, au point d'être prêts à risquer de se détruire eux-mêmes avec le reste du monde.

Cela signifie qu'en tout premier lieu nous devons soulager la misère économique et sociale. Ce qui ne peut se faire que par la collaboration la plus intime et la plus loyale entre les nations. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies est de faciliter cette collaboration à tout moment et en tout lieu où elle pourra le faire.

Nous avons fait déjà bien des choses dans cette voie.

L'an dernier, la Charte de La Havane sur le commerce et l'emploi a été établie et signée après deux années de travaux. Cela, selon nos plans, doit aboutir à la création d'une organisation mondiale du commerce. En même temps, les nations ont signé l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, aux termes duquel des concessions tarifaires étendues sont intervenues entre des pays qui représentent plus des deux tiers du commerce mondial.

L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire d'une série de commissions économiques régionales, a directement contribué à la reconstruction et au relèvement du monde.

Par la Commission économique pour l'Europe, toutes les nations européennes, y compris celles qui ne participent pas au programme de relèvement européen, travaillent de concert à résoudre nombre de problèmes économiques qui se posent dans ce continent.

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, la Commission économique pour l'Amérique latine et la Commission économique pour le Moyen-Orient apporteront des contributions analogues dans les régions de leur ressort.

En énumérant ainsi, de façon brève et incomplète, les réalisations de l'Organisation des Nations Unies, je n'ai pas mentionné les institutions spécialisées dont l'activité couvre un vaste domaine et qui ont à leur crédit de magnifiques réussites.

On en compte treize qui existent déjà ou qui en sont encore au stade initial de leur formation ; à elles toutes elles constituent un vaste composé international qui, d'une manière ou d'une autre, influe sur la vie de chaque être humain. Pour des pays comme la France ou la Belgique, l'activité de la plupart d'entre elles aura une importance aussi grande que l'activité des organes des Nations Unies elles-mêmes.

Quiconque désire s'assurer si l'Organisation est ou non une « entreprise qui marche » ne peut se permettre de négliger l'œuvre de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, du Fonds monétaire international, de l'Organisation mondiale de la santé, et des autres institutions spécialisées.

Toutes ces organisations appartiennent à un même ensemble ; elles servent toutes les idées et les fins des Nations Unies ; toutes sont au service des peuples du monde.

Nous venons de montrer le tableau sous son jour favorable. L'Organisation des Nations Unies est une entreprise vaste et prospère qui s'attache hardiment à des problèmes innombrables et divers, une entreprise dont la force et l'autorité vont croissant, qui se prépare aux difficultés inconnues du futur, qui est résolue à protéger la paix et est en mesure de le faire.

Si légitimement fiers que nous puissions être des résultats que nous avons obtenus, nous ne devons toutefois pas demeurer aveugles aux échecs que nous avons subis. Car nous avons eu nos échecs, dont quelques-uns retentissants.

La plupart d'entre eux peuvent, manifestement et simplement, être attribués à la divergence fondamentale qui sépare l'Est de l'Ouest et à l'incapacité qui en résulte pour toutes les puissances de s'entendre sur des problèmes donnés.

Incontestablement, le plus grave de nos échecs a été l'impossibilité où se sont trouvées les puissances de s'entendre sur un système de contrôle et de développement de l'énergie atomique sur le plan international. Autre grave sujet de préoccupation : la question des armements de type classique n'a fait aucun progrès. Et l'incapacité des puissances à parvenir à un accord sur les forces armées à mettre à la disposition du Conseil de sécurité a été encore un grave mécompte.

Ces échecs ont porté atteinte à l'autorité de l'Organisation des Nations Unies et ont provoqué dans le monde une profonde déception.

Ils ne signifient pourtant pas que l'Organisation ait échoué. Ils ne sont que le reflet d'une situation que seules les puissances elles-mêmes peuvent régler en parvenant à une entente générale entre elles.

Je suis convaincu que cette entente peut se réaliser, ne serait-ce que parce qu'il faut qu'elle se réalise. On ne peut admettre l'idée d'une nouvelle guerre s'abattant sur le monde, et il est à peu près aussi inconcevable que le monde continue à se laisser détourner des tâches pressantes de la reconstruction et du relèvement par de nouveaux préparatifs de guerre d'une ampleur encore plus grande que précédemment.

Je ne crois pas que les peuples du monde accepteront une autre guerre, et je ne crois pas que leurs dirigeants le leur demanderont. Je ne crois pas qu'il existe aujourd'hui dans le monde un homme d'Etat conscient de ses devoirs pour penser que les problèmes avec lesquels les puissances sont aux prises puissent être résolus par la violence. Pourquoi, dès lors, devrions-nous nous comporter comme si une autre guerre était imminente ?

Le premier acte de vérité des hommes d'Etat, aujourd'hui, doit être de trouver une issue à l'impasse où le monde est bloqué, depuis l'heure même, pour ainsi dire, de la victoire.

Tant qu'une issue n'aura pas été trouvée à cette impasse, les peuples du monde, unis seulement par leur horreur de la guerre et par une commune participation à l'Organisation des Nations Unies, les peuples attendront, impatients.

UNE ASSEMBLÉE DE L'O.N.U. A PARIS EN 1831 ET EN 1869

par ROBERT CHRISTOPHE

DANS cent dix-sept ans, les historiens écriront peut-être, les historiens écriront sûrement : « Il y a cent dix-sept ans, à la fin de l'été 1948, les délégués du monde entier se réunirent à Paris pour parler de la paix, de la guerre, du désarmement, de l'armement et d'une foule d'autres questions intéressant le bonheur du monde... »

Et nous, nous écrivons en ce même été 1948 : « Il y a cent dix-sept ans, à la fin de l'été 1831, les délégués du monde entier se réunirent à Paris pour parler de la paix, de la guerre, etc. », puisqu'il faut bien que l'humanité soit éternellement la même et que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets.

Car en 1831, *vanitas vanitatum*, la capitale abritait déjà les membres de l'O. N. U. de ce temps. Certes, on n'appelait pas encore ce timide essai d'entente internationale l'Organisation des Nations Unies ! On ne lui donnait pas la publicité que le monde moderne offre au parlement qui va s'ouvrir au palais de Chaillot. Non, pour éviter aux peuples une trop grande désillusion en cas d'échec, les gouvernements de l'Europe avaient pris la décision de parler à huis clos. Les duels oratoires se faisaient au château des Tuileries, aujourd'hui disparu, et la presse n'y était pas admise.

Secrètes, ces négociations à l'insu des intéressés ne donnèrent aucun résultat.

Publiques et placées sous le contrôle permanent des peuples, celles de 1948 doivent aboutir.

L'INQUIÉTUDE VAGUE ET LE MALAISE GÉNÉRAL

En 1831, la France était représentée autour du tapis vert par Talleyrand, Bresson et Casimir Perier. Ancillon y siégeait pour la Prusse ; Metternich, pour l'Autriche ; lord Castelreagh, pour l'Angleterre ; Nesselrode, pour la Russie. Les autres... leurs noms importent peu, ils sont restés inconnus. Aussi bien les délégués des grands pays menaient-ils la barque de la conférence et les Etats-Unis, fidèles à la doctrine de Monroe, qui venait de mourir, n'étaient pas présents aux Tuileries.

Les débats s'ouvrirent. Metternich s'écria :

— La Conférence devrait avoir pour résultat de mettre un terme à cet état d'inquiétude vague et à ce malaise général qui portent une si fâcheuse atteinte à la confiance publique et, par suite, à la sécurité même des gouvernements.

Hé ! hé ! on se croirait en 1948...

— Si vous n'armiez pas, répliqua l'un des trois délégués français, cet état d'inquiétude et ce malaise général n'existeraient pas.

— Tout le monde arme, rétorqua le chancelier d'Autriche, il faut bien que nous armions aussi !

Parbleu !

A quoi Casimir Perier répondit :

— La France demande un désarmement progressif et simultané de tous les pays représentés à la Conférence ; car, si nous persistons dans ce développement progressif d'efforts matériels ruineux, l'impulsion donnée par ces grandes armées en présence l'emportera sur de vaines et stériles assurances de paix et la guerre deviendra le résultat inévitable de ce système monstrueux d'armement.

Metternich approuva le délégué de la France, reconnaissant comme lui que « de tous les états le pire est celui qui n'est ni la guerre ni la paix ».

Mais la parole est à Ancillon, représentant de la Prusse. « Tant que l'Allemagne et la France, dit-il, seront unies dans l'intérêt de la paix, il ne sera donné à personne de la troubler. »

Ensuite on parla de la presse, de cette presse bien timide alors mais qui n'en spéculait pas moins sur le fameux « malaise général » pour atteindre les gros tirages en évoquant les armements, les armées, les guerres prochaines ; et le délégué russe demanda :

— Croyez-vous que de si fréquentes allusions à ce formidable appareil puissent hâter le retour à la confiance réciproque qui doit amener un commencement de désarmement, le commerce et la prospérité ?

Ah ! ce délégué russe, il est pour le désarmement, bien sûr ! Mais l'ambassadeur de France auprès du tsar écrit au roi Louis-Philippe : « Le gouvernement russe consent au désarmement des autres. »

Bref, tout le monde veut supprimer le « formidable appareil » de la guerre. Mais, comme on est entre gens de bonne compagnie, on se fait des politesses. « Messieurs les Anglais, désarmez les premiers ! » Répétition de Fontenoy... ou presque : dans le sens opposé, toutefois.

Il en résultat que Louis-Philippe adressa ce message à la Chambre : « Je me hâterai de diminuer le fardeau de nos forces militaires dès que j'aurai acquis la sûreté et la dignité de la France. Cette certitude dépend d'un désarmement général ; la France le désire, les gouvernements de l'Europe en sentent la nécessité, l'intérêt de tous l'exige. »

Il en résulta aussi que chaque chef d'Etat fit une déclaration analogue à son Corps législatif.

Il en résulta enfin qu'après avoir siégé de mai à décembre 1831 les délégués de cette O. N. U. en herbe s'en retournèrent dans leurs pays gros Jean comme devant...

C'est alors que l'un d'eux — la légende veut qu'il s'agisse du spirituel Talleyrand — prit le parti de rappeler ces vers de Voltaire en disant adieu aux congressistes :

N'a pas longtemps, de l'abbé de Saint-Pierre
On me montrait un buste tant parfait
Qu'on ne sut voir si c'était chair ou pierre,
Tant le sculpteur l'avait pris trait pour trait.
Si que restait perplexe et stupéfait,
Craignant bien fort de tomber en méprise,
Puis dis soudain : « Ce n'est là qu'un portrait :
L'original dirait quelque sottise ! »

Quel était cet abbé de Saint-Pierre, et quelle était cette sottise que Voltaire lui prêtait ?

L'O" N. U. EN 1713

Parbleu, c'était... comment dire... une O. N. U. ? Eh oui ! mais *en trois volumes*. Car l'abbé de Saint-Pierre avait tout rédigé en 1713, et l'Organisation des Nations Unies, qu'il appelait la « Diète européenne », et les articles de son pacte, et les moyens de coercition contre les Etats récalcitrants, et les sanctions, et tout, absolument tout, jusqu'à la création d'un « langage européen » afin que les peuples se comprissent, un espéranto barbare contenant de ces lubies : *néglijence, sonjen, enquore, dicsionaire, peizan, fransès*. Ah ! ce fut un éclat de rire général ! Un humoriste écrivit : « On dirait que les systèmes politiques de l'abbé ayant été sifflés, son courroux est tombé sur l'orthographe ! »

Ainsi bafouait-on ce grand homme de bien, dont notre dictionnaire a tout de même conservé deux inventions, celles des mots *bienfaisance* et *gloriole*.

UN ESSAI D'O. N. U. EN 1869

Le 24 juin 1869 se réunissait à Paris la « Ligue internationale et permanente de la paix ».

Depuis 1855, depuis la guerre de Crimée, le député Bancel demandait un pacte mettant la guerre hors la loi. Napoléon III lui-même entreprenait les chancelleries d'Europe dans ce sens et, n'y pouvant parvenir, il s'adressait aux autorités religieuses, les priant de diriger le mouvement.

Le père Hyacinthe présidait, assisté du pasteur Paschoud et du grand rabbin Isidor. L'assistance, fort nombreuse, comprenait des représentants de tous les pays d'Europe, des Etats-Unis d'Amérique et de quelques îlots de l'Océanie. Les loges de la salle Hertz craquaient sous le poids des spectateurs. Sur l'estrade on remarquait Michel Chevalier, Frédéric Passy, Prosper Mérimée, le prince Napoléon et nombre de personnalités du monde politique.

C'était l'époque où Gambetta écrivait dans *le Réveil* : « Supprimons la conscription avec l'armement général. Ne craignons pas d'invasion, car, sachons-le, pour sauver la patrie nous n'avons nullement besoin d'armées permanentes. Ce qu'il nous faut, c'est le peuple debout ! » Il suffisait, selon lui, d'enrôler des hommes dans des milices de réserve, avec exercice de tir tous les dimanches !

La Ligue internationale et permanente de la paix ne l'écouta pas. Elle entendit d'autres propositions, les discours se succédèrent, et l'assistance se sépara, vivement impressionnée par la décision des congressistes de fixer à Bâle le siège permanent de la Ligue, avec tous pouvoirs pour empêcher les guerres. L'occasion se présenta un an plus tard, le 15 juillet 1870, le jour où Bismarck, attablé dans un restaurant d'Ems, falsifiait la dépêche dont la divulgation voulue devait provoquer le conflit franco-allemand. La Ligue nomma un arbitre qui somma les belligérants de déposer les armes « au nom de l'inviolabilité de la vie humaine ». On se rappelle le succès de cette médiation...

1831, 1869, 1948, c'est donc la troisième fois qu'une assemblée des nations se réunit à Paris. Mais l'échec des deux premières ne doit pas nous faire mal augurer de la dernière. Depuis Talleyrand et le Père Hyacinthe l'armement a fait de tels progrès que les peuples le craignent, et c'est ce qui les arrête sur la pente fatale. Aussi bien sont-ils payés pour le connaître. Il y a cent ans, un différend comme celui de Berlin aurait depuis longtemps provoqué la guerre. Mieux que toutes les ententes internationales la peur du canon est devenue le commencement de la sagesse. Mais additionnez les premières à la seconde, ajoutez-y le désir d'arriver à une organisation stable et vous verrez l'espoir luire au fronton du palais de Chaillot. Aussi devons-nous dire avec Jean-Jacques Rousseau : « Jamais projet plus grand, plus beau et plus utile n'occupa l'esprit humain », et conclure avec Voltaire en souhaitant plus de justice et en formant des vœux pour que

... l'équité fît régner sur la terre
L'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre.

M. l'ambassadeur Parodi, délégué permanent de la France auprès de l'O. N. U.

A LA RECHERCHE DE LA PAIX

par A. PARODI,
délégué permanent de la France à l'O.N.U.

Dans quelques jours l'Assemblée générale des Nations Unies va ouvrir sa troisième session ordinaire. C'est un grand événement : pour la France, qui va recevoir sur son sol les délégations du monde entier ; pour l'assemblée elle-même, qui pour la première fois siégera hors du sol américain.

Quand, il y a un an, les Nations Unies ont décidé de se réunir en Europe, elles n'ont pas entendu remettre en cause la décision antérieurement prise de fixer le siège de l'organisation aux Etats-Unis. Mais, profitant de ce que les bâtiments définitifs ne sont pas encore construits, elles ont voulu marquer leur caractère international en se déplaçant. Nous souhaitons que ce soit l'amorce d'une tradition qui amènerait les Nations Unies à se réunir, tous les quatre ou cinq ans par exemple, dans une partie différente du monde, les mettant ainsi à même de mieux comprendre l'ambiance des problèmes qu'elles étudient et, inversement, permettant à de nouveaux pays de les mieux connaître en les voyant directement à l'œuvre : contacts auxquels l'organisation internationale ne pourrait que gagner, en expérience et en autorité.

De l'importance de cette première réunion tenue en dehors du cadre habituel de Lake-Success, comme aussi de l'honneur et de la responsabilité conférés à notre pays, les Français sont pleinement conscients. Le gouvernement a tenu à le marquer par les soins qu'il a apportés à la mise en état du palais de Chaillot. Un grand effort a été fait pour permettre aux délégations de retrouver le confort et l'ensemble des facilités de travail auxquels elles sont habituées : il s'y ajoutera la situation même du palais, les jardins, la terrasse sur la Seine et la noble vue qui d'Auteuil à Montmartre offre l'Ecole militaire, le dôme des Invalides et celui du Panthéon, dans la lumière qui est une des richesses de Paris.

Le détail des installations intérieures rappellera la destination propre du bâtiment : si les nombreux services du secrétariat ont retrouvé les cloisons impersonnelles de Lake-Success — conséquence des aménagements provisoires auxquels il a fallu procéder — elles sont relevées dans beaucoup de bureaux, dans les escaliers, par l'apparition inattendue d'un chapiteau, d'une élancée d'ogive, de fresques demeurés en place et dont on a su tirer d'heureux effets : témoins et rappels, peut-être utiles, d'une longue continuité de civilisation et de traditions.

Du point de vue français, du point de vue européen en général, il était nécessaire que les Nations Unies se matérialisent, qu'elles prennent figure sur le sol même de l'Europe, qu'elles s'y montrent non plus à travers des informations de presse forcément lointaines, mais directement au travail sous nos yeux.

La première réflexion sans doute qui, à voir vivre l'organisation internationale, viendra à l'esprit sera le souvenir de la Société des Nations et la comparaison des deux institutions. Ce que les Français verront à l'œuvre sur les bords de la Seine représente, en moins d'une génération, le deuxième grand effort pour organiser le monde : la force la plus grande des Nations Unies, c'est la nécessité à laquelle elles répondent. Il est remarquable qu'après la tentative brillante d'abord, puis progressivement affaiblie qu'a constituée la Société des Nations la première pensée des chefs d'Etat, encore engagés à plein dans leur effort de guerre, ait été de reprendre la même tentative sous une forme un peu différente dans ses aménagements, mais la même dans son principe et, en somme, dans ses grandes lignes ; signe manifeste que l'humanité aspire à mettre enfin de l'ordre dans les rapports internationaux, comme tout l'exige : le développement de la solidarité économique, des moyens de transport, l'efficacité croissante et de plus en plus horrible des moyens de destruction, le caractère de plus en plus épuisant, ruineux pour le vainqueur et le vaincu, des guerres modernes.

Ce qui, me semble-t-il, doit retenir ensuite l'attention, c'est la vitalité évidente de l'organisation : vitalité qui peut paraître un peu désordonnée quelquefois, mais qui est d'autant plus manifeste. En moins de trois ans les Nations Unies ont proliféré en une série d'institutions, d'organismes, de commissions. D'abord les organismes constitutionnels, créés par la charte elle-même, qui travaillent à côté de l'assemblée ou pour elle : Conseil de Sécurité, Conseil économique et social, Conseil de tutelle, Comité d'état-major. Puis les institutions spécialisées, autonomes et distinctes, mais rattachées cependant aux Nations Unies. Puis la série des organismes de travail que l'assemblée et les conseils ont progressivemnt créés : commissions d'étude, de contrôle, d'enquête travaillant au siège de l'organisation ou sur les lieux. Le Conseil de Sécurité, pour sa part, contrôle ou a contrôlé la commission de l'énergie atomique, la commission dite « des armements du type classique » ; il maintient une commission d'enquête en Grèce, une autre en Corée, une commission de bons offices en Indonésie, un médiateur, appuyé d'un véritable état-major et d'une nombreuse équipe d'observateurs en Palestine, une commission de conciliation au Cachemire. La multiplicité des organismes d'étude des questions économiques n'est guère moindre, et sans doute conviendra-t-il un jour de les unir, d'y mettre plus d'ordre, de faire entre eux un choix. Mais du moins cette abondance démontre-t-elle la vitalité de l'institution.

Elle ne s'affirme pas moins par la chaleur des débats. Ce n'est certes pas un caractère trop académique qui peut leur être reproché, ni les procédés de la diplomatie secrète, ni l'hypocrisie des formules diplomatiques d'autrefois. Nous aurions plutôt quelquefois à regretter la violence de certaines attaques. Mais celles-ci mêmes, qui peut-être surprendront et choqueront l'auditeur français dans son sens de la mesure et de la courtoisie internationale, sont un signe de l'importance attachée à l'institution, du centre de résonance qu'elle constitue, de l'importance attachée aux confrontations politiques qui s'y produisent au grand jour.

Ce serait encore, s'il en était besoin, un autre signe de vitalité que l'abondance et la gravité des questions figurant à l'ordre du jour. D'abord des questions d'organisation qui touchent la structure même et tout le fonctionnement des Nations Unies : maintien de la « petite assemblée », répartition des sièges au Conseil de Sécurité, augmentation du nombre des membres du Conseil économique et social... De difficiles questions politiques : maintien ou rétablissement de la paix en Grèce, en Corée, en Palestine, au Cachemire. Conflits mineurs ? non certes : l'éloignement n'autorise pas à les considérer comme mineurs et nous savons, d'ailleurs, par trop d'expériences passées que tout conflit peut s'étendre, se généraliser. D'autres questions, celle du vote au Conseil de Sécurité, le rapport de la commission de l'énergie atomique, les débats concernant l'admission de nouveaux membres, feront davantage encore apparaître dans sa tragique acuité l'opposition de l'Est et de l'Ouest.

Dans l'ensemble cette session s'annonce difficile. Elle va centrer pour ces quelques semaines l'essentiel de l'activité diplomatique à Paris. De ce que seront devenues au cours de ces prochains jours les conversations poursuivies à Moscou et à Berlin, de l'évolution dernière de l'ambiance politique générale dépendent en définitive le sort des débats et les chances de consolider cette paix toujours menacée qui est la raison d'être des efforts poursuivis depuis le début de leur existence par les Nations Unies et à laquelle aspirent si profondément les peuples du monde.

Paris, vu de la colline de Chaillot au commencement du XIXe siècle.

CHAILLOT EN PARISIS

Passons rapidement sur le premier village du moyen âge qui naquit sur ces pentes où venait mourir la forêt de Rouvray (notre bois de Boulogne) et qui, après s'être appelé Nigeon, prit plus tard le nom de Chaillot, appellation tirée d'un vieux mot franc qui signifie : clairière, déboisement. Son histoire est marquée aux XIIe et XIIIe siècles d'un manoir appartenant aux ducs de Bretagne ; puis par un couvent de Minimes ou Bonshommes. C'est de ce couvent que Catherine de Médicis fit construire une belle maison de plaisance, qui fut achetée ensuite par Bassompierre et dont, vingt ans plus tard, Henriette d'Angleterre fit un couvent où Louise de Lavallière, biche traquée et assoiffée de repentir et de vertu, vint se réfugier par deux fois avant de se retirer définitivement chez les Carmélites.

Ce n'est qu'à la fin de l'ancien régime que, pour ainsi dire, la colline de Chaillot prit conscience de sa destinée monumentale. Les projets architecturaux devaient abonder. On pensa d'abord à y transporter l'Hôtel-Dieu, s'étageant sur ses pentes. Plus tard Charles X songea à y bâtir une caserne et Haussmann à y inscrire un vaste amphithéâtre dont les gradins auraient permis à d'innombrables spectateurs d'assister à des fêtes de plein air.

Par contre, le palais que Napoléon voulut faire édifier à cet endroit par Percier et Fontaine pour le roi de Rome fit l'objet d'études approfondies. Malheureusement, après avoir failli être doté d'un des bâtiments qui auraient le plus fait honneur à Paris, cette montagne finit par accoucher, à l'occasion de l'Exposition de 1878, d'un des monstres les plus étonnants qu'on puisse concevoir : *le Trocadéro*. A sa naissance, les jugements sur son aspect furent assez contradictoires. Exemples :

« L'architecture du XIXe siècle a trouvé son Parthénon (*sic*). »

« Cet incohérent palais ressemble, avec son énorme rotonde et ses grêles minarets à clochetons d'or, à un ventre de femme hydropique couchée la tête en bas et élevant en l'air deux maigres jambes chaussées de bas à jours... »

Les contemporains devaient avoir du mal à se faire une opinion ! Pour nous, la nôtre était faite depuis longtemps. Outre que le style du monument de Davioud n'appartenait pas au « ton » de Paris, ce bâtiment avait l'inconvénient de boucher complètement un des plus beaux paysages de la capitale.

L'Exposition de 1937, qui n'avait pas assez d'argent pour faire un palais neuf, ne fut donc pas mal inspirée en acceptant la solution, « créatrice » quand même, des architectes Carlu, Boileau et Azéma, qui avait l'avantage de restituer une terrasse à l'endroit voulu et de « nourrir » les deux ailes par un doublage ingénieux calé par des pavillons de tête et d'about. C'est le palais de Chaillot tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Le palais du Trocadéro a l'Exposition de 1878 (image d'Epinal).

LE PALAIS DE

Le sort des bâtiments publics est de connaître d'innombrables avatars. Les guerres, les révolutions les conduisent aux affectations les plus inattendues, quelquefois durables, quelquefois passagères. Dès sa naissance, ou presque, le palais de Chaillot n'aura pas manqué de subir cette fatalité. Mais c'est la paix, ou au moins les bonnes intentions de la paix, qui lui auront imposé cette première métamorphose. Il a eu l'honneur d'être choisi par le secrétariat général de l'O. N. U. pour que cet organisme y tienne les assises de sa troisième assemblée.

C'est un honneur qui n'a pas laissé d'agiter chez nous nombre d'esprits à cause des frais engagés et des risques courus. Pour mon compte je trouve assez heureusement symbolique que l'Assemblée des Nations Unies, venant dans la vieille Europe, change le cadre de ses séances, passant de l'usine de guerre désaffectée de Lake-Success à un bâtiment voué à la culture spirituelle de la foule et frappé au plus haut de ses quatre coins par le verbe d'un poète philosophe. Quant aux sujets d'inquiétude, la visite des lieux et des nouveaux aménagements peut suffire, je pense, à apporter tout apaisement.

Nous commencerons par la salle du théâtre, puisque aussi bien c'est en partie elle qui a déterminé le choix de la commission compétente. Elle était déjà si bien agencée que sa transformation en salle de séance n'a pas tellement changé son apparent aspect général.

L'orgue restera enfermé dans sa cachette. Entre lui et le proscénium, c'est-à-dire sur la scène elle-même, seront installés des bureaux pour le président de l'Assemblée, le secrétaire général et les différents services qui auront à fonctionner pendant les séances de l'Assemblée plénière ou du Conseil de sécurité. De même le foyer des artistes a été transformé en salle de conférences. Un rideau décoré de l'emblème de l'O.N.U. sert de toile de fond au proscénium destiné à recevoir la tribune du président et de ses deux assesseurs, ainsi que le pupitre de l'orateur. Quant aux secrétaires et sténographes, ils se tiendront dans l'actuelle fosse d'orchestre, qui est, on le sait, à niveau variable. Face à ces hautes personnalités prendront place les auditeurs, à savoir : d'abord les trois cents délégués et leurs trois cents conseillers, à qui a été réservée l'aire des fauteuils d'orchestre, remplacés par des alignements de pupitres et de sièges confortables ; au parterre, c'est-à-dire sous le balcon, seront logés les experts et les journalistes ; au balcon, le public. Les jours de séance du Conseil de sécurité, les seize membres de cet aréopage prendront place sur le proscénium, et un rideau, mettons de fer, descendra à la hauteur du balcon pour restreindre la superficie de la salle. Rien de plus logique dans la simplicité de son adaptation que cet ensemble d'installations... qui aura permis de doter la salle de tapis et de fauteuils aussi neufs les uns que les autres.

Les seuls changements visibles, et encore sont-ils d'une heureuse discrétion, affectent temporairement les murs latéraux. Les surfaces nues de ces parois sont maintenant, de chaque côté, percées de deux étages d'oblongues cabines vitrées et garnies d'une double rangée de longs promenoirs (déjà agrémentés de projecteurs) où pourront circuler les cinéastes et les photographes chercheurs de *travelling* vivants et d'angles de vues originaux. Dans les cabines se tiendront les services de la radio et de l'interprétation simultanée en anglais, russe, français, espagnol et chinois. A propos de cette dernière, notons une innovation qui fera que Paris marquera une supériorité sur Nuremberg : les traductions ne seront plus transmises à chaque auditeur casqué de l'orchestre téléphoniquement, mais radiophoniquement, ce qui permettra, au besoin, aux intéressés de se déplacer en cours de séance, par exemple pour aller se désaltérer au bar des délégués, sans que le « fil » des discours leur soit coupé.

Il y a bien d'autres aménagements dans les coulisses de cette enceinte, nous y reviendrons plus loin. Pour l'instant restons dans les domaines les moins secrets. On pense assez que la préparation des séances nécessite tout un travail de bureaux et de commissions. Ceux-là et celles-ci sont logés dans les ailes du bâtiment, c'est-à-dire dans les musées. Et c'est là que le travail a été le plus délicat.

Prenons d'abord l'aile de Paris, où étaient installés les musées des Monuments français, de la Fresque et des Arts et Traditions populaires. Si aucune difficulté ne s'affirmait pour le musée des Arts et Traditions populaires, qui disposait d'un sous-sol mais n'avait jamais été véritablement mis en place pour le public (on a donc pu y loger tous les services d'impression, comprenant d'imposantes batteries de machines à écrire électriques, de stencilographes et de tireuses ronéotypes qui, sans compter les laboratoires des services photographiques et les machines de tirages en offset, peuvent consommer près de deux tonnes de papier par jour), les complications apparaissaient certaines en ce qui concernait les ensembles des moulages et des fresques, dont les montages et les fixations murales avaient demandé des travaux compliqués et qui ne pouvaient être considérés que comme définitifs. Une grande salle de commission, dix salles de sous-commission d'une contenance de douze à cent personnes, des centaines de bureaux (dont ceux du courrier, du secrétariat général, de la presse, des archives et de tous les départements substantifs qu'on peut imaginer), le tout avec tous les équipements nécessaires (éclairage, téléphone, radio si besoin est), ont pourtant été « casés » (c'est le mot le plus juste que je trouve sous ma plume) en respectant l'existence « pariétale » ou « plafonnante » des collections. On s'est juste contenté de déplacer les petites pièces légères ou mobiles : gisants ou statues sur socle. Partout il a suffi d'une habile disposition de doubles cloisons enveloppantes, uniformément blanches bordées de bleu ; et l'on a même pu passer dans une des galeries un plancher provisoire qui donne un étage supplémentaire. Il en résulte les « ambiances » et les surprises les plus extraordinaires : telle salle d'attente ou de commission a l'un de ses côtés admirablement décoré par un monumental portail roman, tel escalier intérieur permet d'ascensionner le long d'un porche gothique comme nul touriste ne pourra le faire, tel petit bureau réservé à des dactylos de l'Illinois ou de l'Ohio rayonne de la pureté d'une sculpture médiévale, enfin les différentes cellules des archives ont pour voûte unique les merveilleuses fresques de Saint-Savin...

CHAILLOT TERRITOIRE DE L'O.N.U.

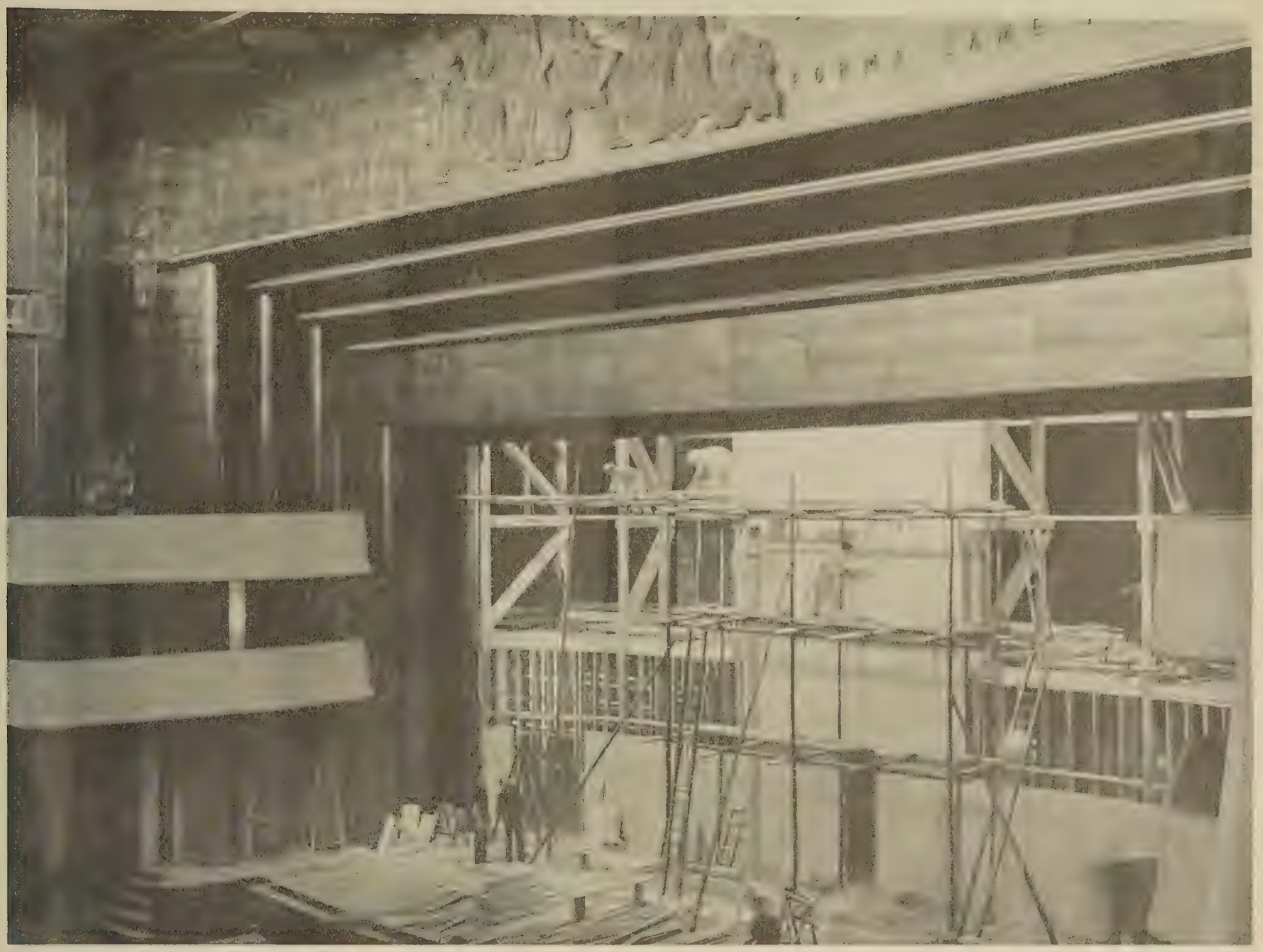

LES SÉANCES PLÉNIÈRES DE L'ASSEMBLÉE SE TIENDRONT DANS LA SALLE DU THÉATRE, DONT LA SCÈNE EST TRANSFORMÉE EN TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE.

UNE « SALLE DES PAS PERDUS » A ÉTÉ AMÉNAGÉE A L'USAGE DES DÉLÉGUÉS.

CHAISES ET CLASSEURS S'ENTASSENT EN ATTENDANT DE TROUVER LEUR PLACE.

Une vue d'ensemble de la tribune, que dominera l'emblème des Nations Unies, avec les premières travées réservées aux délégations.

Le secrétaire d'Etat aux P. T. T. inaugure l'installation modèle.

Mise au point des retransmissions radiophoniques en toutes langues.

L'enregistrement par radio est doté des derniers perfectionnements.

En outre, la moitié de ces bureaux bénéficient d'une vue sur les jardins, la Seine et le Champ-de-Mars, qui composent un des plus beaux panoramas de Paris. Qu'est-ce à dire, alors, de ceux qui sont installés dans toute la hauteur des pavillons de tête et jusque dans la superstructure de deux étages édifiés sur les terrasses de ceux-ci ?

Dans l'aile de Passy la tâche a été plus aisée. Au rez-de-chaussée les collections du musée de la Marine ont pu être facilement déplacées et emmagasinées à l'extrémité des galeries. Quant à celles du musée de l'Homme, à la demande du docteur Rivet, elles sont restées en place à l'exception d'une quinzaine de vitrines. Ce qui fait que l'O. N. U., de ce côté, n'a exigé comme place, outre celle nécessaire à quelques bureaux, que trois grandes salles de commission disposées à la suite les unes des autres et commandées par une vaste salle des pas perdus où le musée de la Marine laissera même un certain nombre de vitrines à titre décorativement symbolique. Notons aussi que ces salles, équipées sur le même modèle que les salles de séance, seront ornées des grandes toiles des ports de France de Vernet et que le public y aura accès par des entrées provisoires, ouvertes spécialement sur la rue Franklin et qui sont des chefs-d'œuvre d'artifices architecturaux.

Nous en aurons fini avec les installations « spectaculaires » si nous signalons encore que trois restaurants ont été prévus : l'un, réservé aux délégués et pour lequel on a creusé dans le roc des cuisines de conte de fées, je veux dire de film américain, occupe le grand foyer du public placé sous la terrasse ; l'autre, prévu pour la presse, se tient dans l'ancien bar du théâtre ; enfin tout le personnel aura le sien, qui fonctionne déjà, dans un pavillon en demi-lune qui a été édifié extérieurement sur la place du Trocadéro. Or, chose remarquable, ce pavillon provisoire, qui comporte en outre un centre d'accueil, des petites salles d'exposition propres à la propagande française, des comptoirs de banque et de tourisme, ne gâche nullement la place du Trocadéro. Au contraire, sans avoir touché aux arbres, il « ferme » la composition d'un paysage urbain particulièrement informe et dont il faudra bien s'occuper un jour.

Mais, à côté de ces transformations apparentes, le palais de Chaillot a été l'objet d'opérations et d'installations invisibles encore plus extraordinaires. Ainsi, en trois mois, on a trouvé le moyen de glisser dans ses parois intérieures six ascenseurs extra-rapides, dont deux ont nécessité le déplacement de gaines d'aération, et dans les combles du théâtre a été intégré un central téléphonique reliant trois mille postes et pouvant entrer immédiatement en communication directe avec New-York, Genève, Londres, etc., et en général avec toutes les ambassades des grandes capitales. De même, toujours dans les dépendances du théâtre (loges d'artistes par exemple), a été aménagée l'installation radiophonique la plus complète et la plus moderne dont la France puisse s'enorgueillir.

Nous voici ayant terminé le tour du visible et de l'invisible. Le 21 s'ouvre la session de l'O. N. U. L'heure n'est plus de s'élever contre le principe du choix d'un tel bâtiment. Il est évidemment fâcheux de voir fermés au public pendant plus de six mois (il faudra bien trois mois de remise en place) quatre musées aussi pittoresquement originaux et aussi populaires que ceux abrités dans le palais de Chaillot, plus une salle de spectacles sans équivalent dans la capitale. Cependant il est à noter à ce sujet que, pendant tout ce laps de temps, les travailleurs, chercheurs, étudiants et savants continueront, par une naturelle disposition des lieux, à avoir libre accès aux laboratoires, réserves, bibliothèques et bureaux des conservateurs de ces différents organismes. Ainsi ne seront pas lésés les intérêts du travail scientifique. Ajoutons qu'aucun véritable déménagement à risque de dégâts n'a été entrepris. Tout ce qui n'a pu être laissé sur place, comme nous l'avons vu pour le musée des Monuments français, a été emmagasiné méthodiquement dans certaines salles ou dépendances du monument. Nous pouvons être pleinement rassurés à ce sujet.

De plus, en toute objectivité, quelques réflexions d'ordre financier s'imposent qui peuvent apaiser nos regrets. D'abord un certain nombre de ces travaux resteront acquis au bénéfice du palais, représentant des opérations d'entretien ou d'aménagement qui n'auraient jamais pu être envisagées dans les limites des budgets actuels. Il en est ainsi des renforcements des différents systèmes de climatisation, chauffage et protection contre l'incendie. Au même gain doivent être inscrits les ascenseurs, la remise en état du théâtre et toutes les installations d'éclairage en corniches à tubes fluorescents ou à projection lenticulaire (cette dernière en ce qui concerne le musée de la Fresque) qui permettront l'ouverture des musées le soir selon une méthode qui connaît déjà au Louvre un appréciable succès. Enfin la Radiodiffusion nationale se trouvera notablement enrichie d'installations perfectionnées. Cet actif du bilan est loin d'être à dédaigner.

Mais disons-le bien pour finir : tous ces résultats, forts satisfaisants en définitive, n'auraient pu être obtenus sans l'heureuse présence de l'architecte Jacques Carlu à la tête de l'ensemble de ces travaux. On ne lui saura jamais assez gré de la manière dont il a compris sa tâche, cherchant toujours à concilier tous les intérêts, et pour l'activité qu'il a dépensée afin d'être prêt dans des délais terriblement courts. Il est vrai qu'il représentait vraiment *the right man in the right place*. Architecte en chef du palais, on peut dire qu'il connaissait ce monument complexe comme un père connaît son enfant, cependant que près de vingt ans de séjour en Amérique, où il a été professeur (il a formé là-bas des générations entières d'architectes) et constructeur particulièrement estimé, lui ont permis de se familiariser non seulement avec les méthodes pratiques, mais avec la psychologie du *business* américain. D'ailleurs il n'a entrepris les travaux du palais de Chaillot qu'après de profondes et longues enquêtes à Lake-Success même, interrogeant tous les directeurs responsables sur les besoins et exigences de leurs services. Nul n'était donc plus qualifié que Jacques Carlu, pensant, agissant et sentant, si j'ose dire, d'une façon naturellement franco-américaine et n'ignorant rien du moindre détail anatomique du corps architectural où il avait à opérer, au point qu'il pouvait se risquer aux interventions chirurgicales les plus délicates. Ce premier grand prix de Rome, qui fit déjà tant pour les rapprochements artistiques franco-américains lorsqu'il était directeur de l'Ecole de Fontainebleau, pourra donc ajouter à son titre de citoyen d'honneur du Texas, qui lui fut décerné pendant la guerre, celui de citoyen d'honneur de Chaillot en Parisis. Il l'aura bien mérité.

LOUIS CHERONNET.

BATIMENT ÉDIFIÉ PLACE DU TROCADÉRO POUR LES SERVICES ANNEXES.

RESTAURANT QUI EST RÉSERVÉ AUX EMPLOYÉS DES SERVICES CENTRAUX.

CHEFS CUISINIERS ET AIDES ONT PRIS POSSESSION DE LEUR DOMAINE.

INSTITUTIONS INTERNATIONALES ISSUES DE LA

Les trois gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, de l'U. R. S. S. et des U. S. A. ont constitué

DIRECTOIRE

CONFÉRENCE DE DUMBARTON OAKS
27 août – 17 octobre 1944.
U.R.S.S. - U.S.A. - G.-B. (puis **CHINE**)

CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (G.-B., U.R.S.S., U.S.A., FRANCE, CHINE)

Institution permanente ayant son siège à Londres
Ire réunion à Londres
(septembre 1945).
Échec complet, pas de communiqué à la rupture. L'U. R. S. S. s'oppose à ce que la France et la Chine participent aux négociations.

CONFÉRENCE
(17 juillet

Les Trois établissen les principes poli tiques et économique de leur occupatio en Allemagne

CONFÉRENCE DE SAN FRANCISCO
du 25 avril au 26 juin 1945
rédige la charte des Nations Unies et institue
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
(comprend à l'heure actuelle cinquante-huit membres)
dont les institutions sont les suivantes :

I. **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,** composée par les délégués des cinquante-huit membres actuels des Nations Unies, se réunit en session tous les ans. Pour préparer ses travaux a créé *six commissions permanentes :*
1re Commission : Questions politiques et sécurité ;
2e — — économiques et financières ;
3e — — sociales, humanitaires et culturelles ;
4e — — de tutelle ;
5e — — administratives et budgétaires ;
6e — — juridiques.
Trois commissions temporaires étudient les questions de Grèce, de Corée et de Palestine.

II. **LE CONSEIL DE SÉCURITÉ :** 11 membres (5 permanents : Grande-Bretagne, Chine, France, U. R. S. S. et U. S. A., et 6 élus : Belgique, Colombie, Syrie, Argentine, Canada, Ukraine).
Le Conseil de sécurité est assisté de 3 comités : Comité d'état-major, Comité d'experts, Comité des armements de type classique, et d'une commission : Commission de l'énergie atomique.

III. **LE CONSEIL DE TUTELLE :** 12 membres (8 permanents : Australie, Belgique, U. S. A., France, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Chine, U. R. S. S., et 4 non permanents : Irak, Mexique, Costa-Rica, Philippines

IV. **LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL** (18 membres) est assisté de 5 comités de 13 commissions :
1. Commission des questions économiques et de l'emploi (2 sous-commissions) ; 2. Commission des transports et des communications ; 3. Commission des statistiques ; 4. Commission des droits de l'homme (2 sous-commissions : liberté de l'information et de la protection des minorités) ; 5. Commission des questions sociales ; 6. Commission du statut de la femme ; 7. Commission des stupéfiants ; 8. Commission fiscale ; 9. Commission de la population ; 10. Commission économique pour l'Europe ; 11. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient ; 12. Commission pour l'Amérique latine ; 13. Commission économique pour le Proche-Orient (non constituée).
Du Conseil économique et social dépendent les institutions suivantes : Banque internationale, Fonds monétaire international, Organisation de l'aviation civile internationale, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale des réfugiés, Organisation mondiale de la Santé, U. N. E. S. C. O., Union postale universelle, Union nationale des télécommunications, Organisation internationale du Travail (B. I. T.), et en formation : Organisation internationale du commerce et Organisation consultative maritime.

V. **COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE.**

CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Conférence de Paris (25 avril-12 juillet 1946), suivie de la *Conférence des 21 nations* (29 juillet-15 octobre) où les textes des traités de paix avec l'Italie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Finlande sont rédigés.

La Conférence des Quatre à New-York (4 novembre-11 décembre 1946) en admet les textes définitifs.
Les traités signés le 10 février ont été ratifiés et sont devenus exécutoires le 15 septembre 1947.

Les Conférences de Moscou (mars-avril 1947) et celle de *Londres* (novembre 1947) sur l'Allemagne et l'Autriche ont échoué.

CONFÉRENCE
(décembre
Dernière réunion de Trois (G.-B., U.R.S.S. U.S.A.), qui prévoien la conférence de l Paix à Paris avan le mois de mai

GROUPEMENT DES ÉTATS

I. ASSOCIATIONS POLITIQUES

1° Le Commonwealth britannique.

Indépendance de l'Inde (15 août 1947). – Fin de l'empire, mais sécession et formation de deux dominions. – Inde : capitale Delhi. – Pakistan : capitale Karachi. – Ceylan : promu dominion – Indépendance de l'Union birmane. – Fin du mandat sur la Palestine.

2° L'Union française.

L'ancien empire colonial français évolue vers une institution nouvelle par :
– la création de départements (anciennes colonies) ; – le statut de l'Algérie ;
– la représentation des populations coloniales dans les assemblées françaises ;
– et l'Assemblée de l'Union française.

3° Le « Commonwealth » d'Indonésie.

En voie de constitution entre la Hollande et les territoires de l'Insulinde et la République indonésienne. Union politique et économique

4° L'U. R. S. S., Fédération de dix-huit républiques.

GUERRE ET NOUVEAUX SYSTÈMES POLITIQUES

par les Conférences de Moscou (oct. 1943), de Téhéran (déc. 1943) et de Yalta (fév. 1945) un organisme intitulé :
DES TROIS

DE POTSDAM
2 août 1945).
Ils créent le Conseil des ministres des Affaires étrangères et le Conseil de contrôle allié à Berlin.

CONSEIL DE CONTROLE ALLIÉ POUR L'ALLEMAGNE

Siège à Berlin. Formé par les quatre généraux commandant les quatre zones d'occupation qui en assurent la direction à tour de rôle.

CONFÉRENCE DE YALTA (février 1945)

Occupation et contrôle de l'Allemagne. Réparations.
Principe d'intervention dans les pays d'Europe libérée.
Accord sur les gouvernements de Pologne et de Yougoslavie.
Création d'une organisation internationale.

DE MOSCOU
1945).
Modification du conseil permanent des ministres des Affaires étrangères. Création de la Commission pour l'Extrême-Orient.

COMMISSION D'EXTRÊME-ORIENT

Cette institution remplace la Commission consultative d'Extrême-Orient.

Fonctions : formuler la politique à suivre à l'égard du Japon et en exercer le contrôle. Comprend onze nations : Australie, Canada, Chine, France, Inde, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Philippines, U. R. S. S., Royaume-Uni, U. S. A.

En même temps était créé le *Conseil allié* pour le Japon, chargé d'assister le commandement américain, comprenant trois membres : Chine, U. R. S. S., Common wealth.

A établi une constitution au Japon, procédé à des élections et rétabli la situation économique du pays.

II. GROUPEMENTS RÉGIONAUX.

1° Union panaméricaine.

Conférence de Mexico : signature du pacte de Chapultepec, 1945. – Conférence de Rio-de-Janeiro (septembre 1947). – Conférence de Bogota (avril 1948).

2° La Ligue arabe.

Fondée à Alexandrie le 1er mars 1945 par les ministres des Affaires étrangères des sept pays arabes : Egypte, Syrie, Liban, Irak, Arabie séoudite, Transjordanie et Yémen.

L'acte a été signé le 5 mars 1945, et la première conférence a abouti, le 25 mars, à la signature de la «Charte de la Ligue arabe ». C'est un pacte d'amitié et de secours mutuel, d'entente économique et de défense des droits des contractants.

Depuis : – le Liban et la Syrie ont obtenu leur indépendance et leur admission à l'O. N. U. ; – la Transjordanie a été proclamée royaume par l'Angleterre ; – la Ligue a pris position contre le partage de la Palestine.

Mais le Royaume-Uni est lié à cinq des États arabes membres de la Ligue par les traités suivants :

Irak, 1932 ; Égypte, 1936 ; Arabie séoudite, 1936 ; Yémen, 1937 ; Transjordanie, 1946

3° Le système oriental.

1° Traités signés entre États alliés :
Pologne – Yougoslavie, 18 mars 1946.
Tchécoslovaquie-Yougoslavie, 9 mai 1946.
Albanie – Yougoslavie, 9 juillet 1946.
Pologne-Tchécoslovaquie, 10 mars 1947

2° Traités signés entre États alliés et États ex-ennemis :
Bulgarie – Yougoslavie, 27 novembre 1947
Hongrie – Yougoslavie, 8 décembre 1947
Albanie-Bulgarie, 16 décembre 1947
Roumanie – Yougoslavie, 19 décembre 1947
Hongrie – Roumanie, 24 janvier 1947.
Bulgarie-Tchécoslovaquie, 23 avril 1948.
Pologne-Bulgarie, 29 mai 1948.
Tchécoslovaquie-Roumanie, 22 juillet 1948.

3° Traités signés par l'U. R. S. S. et les satellites :
Roumanie – U. R. S. S., 5 février 1948.
Hongrie – U. R. S. S., 18 février 1948.
Bulgarie – U. R. S. S., 18 mars 1948.
Finlande – U. R. S. S., avril 1948.

4° Depuis le refus soviétique du 2 juillet 1947 d'adhérer au plan Marshall, l'U. R. S. S. a signé des accords commerciaux avec tous les États alliés ci-dessus, réalisant un groupement économique indépendant de l'organisation des Seize.

L'ébauche du système occidental.

1° *Traité de Dunkerque.* – Alliance franco-britannique (4 mars 1947) ;

2° Union douanière belgo-luxembourgeoise-néerlandaise, créée par protocole de La Haye le 14 mars 1947 ;

3° Union économique des Seize pour l'exécution du plan Marshall (E. R. P.) constitué par la *Convention de coopération économique européenne* signée le 16 avril 1948.

4° Pacte de Bruxelles (17 mars 1948) entre la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la France. – Alliance formelle jouant dans le cas d'une agression armée en Europe contre l'un des contractants (art. 4).

5° Conversations entre États scandinaves (Suède, Norvège, Danemark) en vue d'un alignement de la politique des trois pays.

Création par la Conférence de Copenhague de septembre 1947 d'un Comité internordique qui doit fonctionner à dater d'avril 1948 dans le but de renforcer la collaboration économique des trois États. Conférence d'Oslo du 1er février 1948 : des trois ministres de la Défense nationale. – Conférence de Stockholm, 18 mars 1948, des trois premiers ministres.

Groupements constitués pendant la guerre.

Coalition entre États pour lutter contre l'Allemagne, mais dont les engagements sont conclus pour une longue durée après la guerre :

Grande-Bretagne – U. R. S. S., 26 mai 1942.

Tchécoslovaquie – U. R. S. S., 12 décembre 1943.

France – U. R. S. S., 10 décembre 1944.

Yougoslavie – U. R. S. S., 11 avril 1945.

Pologne – U. R. S. S., 21 avril 1945.

Tous ces traités, rédigés en termes à peu près identiques, aboutissent à la constitution :

1° D'une alliance formelle dirigée contre l'Allemagne, avec laquelle ces États sont en guerre, avec engagement de renonciation à toute paix séparée ;

2° D'une alliance éventuelle après la fin de la guerre dans le cas d'une nouvelle agression allemande.

Ils stipulent, en outre, un engagement de coopération amicale et d'assistance économique après la guerre.

Ils sont conclus pour une même durée : 20 ans.

LE MONDE EN ÉVOLUTION

par ROGER CÉRÉ

Le tableau que nous présentons dans les pages précédentes permettra à nos lecteurs de se rendre compte de la situation internationale à laquelle nous sommes arrivés après trois ans d'un après-guerre confus et troublé et dont nous ne sommes pas encore sortis si l'on donne au terme « après-guerre » une définition historique, c'est-à-dire la période qui s'écoule entre les armistices, instruments juridiques à caractère militaire, et la signature des traités, contrats du régime de paix.

Pour dresser ce tableau nous avons enregistré tous les actes patents signés à l'heure actuelle soit depuis la fin des hostilités, soit ceux qui l'ont été auparavant mais qui sont toujours valables, et nous avons énuméré toutes les institutions d'ordre international existant à l'heure présente. Il nous a suffi de suivre le fil conducteur qui reste toujours le meilleur, celui de la chronologie, pour que tous les faits qui nous intéressent se classent dans trois catégories dont nous avons fait les trois parties du tableau

La première institution de notre après-guerre est née avant la fin meme des hostilités : la Charte des Nations Unies a été signée à San-Francisco, le 26 juin 1945, par cinquante et un Etats, et l'acte qui la constitue est un acte indépendant des traités à venir.

Pour liquider la guerre il fallait rédiger les clauses de ces traités : pour cela les trois grands Etats qui ont remporté une victoire complète en ont assumé la charge. Leur association s'est prolongée en un directoire mondial auquel on doit l'institution de la Conférence des ministres des Affaires étrangères (des Cinq, des Quatre) dont les travaux ont été menés à bien pour la conclusion des traités avec l'Italie, la Finlande, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie, mais non terminés pour l'Autriche, l'Allemagne et le Japon.

En dehors de ces deux systèmes, dont le premier est permanent et le second, à but limité, devant disparaître une fois sa tâche terminée, les Etats se sont groupés suivant leur répartition géographique, leurs intérêts, ou du fait de la politique d'un grand Etat. Les groupements anciens se retrouvent après la guerre, mais profondément transformés, tandis que de nouveaux apparaissent, créant ainsi les contours du monde qui s'élabore sous nos yeux.

Ainsi donc, dans le domaine interétatique trois opérations se développent simultanément dont nous constaterons qu'elles peuvent être parallèles, ou concurrentes, ou contradictoires.

La première tend à l'universalité, à la permanence, c'est l'Organisation des Nations Unies ; la seconde, temporaire, est le système des conférences de la paix ; la troisième, qui tient à la fois de l'idéologie, des intérêts et des impératifs géographiques, est la constitution de nouveaux groupements à la surface de la terre.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Ce qui frappe l'esprit, après trois années d'existence de cette institution, c'est le contraste entre son activité et les résultats qu'elle a obtenus.

L'activité déployée a été considérable dans tous les domaines et sous toutes les formes. Notre tableau donne une liste des comités, des commissions, des sous-commissions, des institutions spécialisées créées par l'O. N. U.

Et pourtant tout cet appareil imposant paraît tourner à vide. Cinquante-huit Etats font partie de l'organisation. L'Assemblée générale, qui a tenu trois sessions déjà, a rempli son rôle administratif, mais n'a rien apporté de positif dans les questions internationales, que ce soit celles d'Espagne, de Grèce, de Corée ou celle du désarmement. Il en est de même pour le Conseil de Sécurité, dont l'impuissance à régler les différends est évidente. Le Conseil de tutelle n'a pratiquement pas commencé de remplir ses fonctions, et le Conseil économique et social n'en est qu'à l'élaboration de ses projets.

L'O. N. U. est un incontestable moyen de progrès. Nous éprouvons quelque déception à la voir si belle peut-être mais si faible aussi. Paul Cambon avait prédit en 1920 que le plus grand tort que l'on pouvait faire à la S. D. N. c'était de croire qu'elle serait une sorte de panacée. On a commis la même faute et la même erreur, plus graves encore, en précipitant l'O. N. U. dans la liquidation de la guerre, opération qui ne la regardait pas.

LA LIQUIDATION DE LA GUERRE

L'O. N. U. a été faite pour maintenir la paix, pour qu'elle remplisse sa fonction il faut que la paix soit établie, opération fort difficile à mener à bien et qui consiste à passer de l'état de fait dans lequel le monde se trouvait à la fin des hostilités à un état de droit établi par des traités. Cette tâche, les Trois l'ont assumée par leurs déclarations : le Directoire des Trois existe toujours, quoique depuis la Conférence de Moscou de décembre 1945 il n'ait pas effectivement tenu séance. Mais c'est lui qui agit par la Conférence des Cinq ministres des Affaires étrangères, et des Quatre pour les questions européennes. On sait que les Quatre ont réussi à rédiger les traités de paix avec l'Italie, la Finlande, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie et que ces traités sont aujoud'hui exécutoires. On sait aussi qu'il reste à régler le sort de l'Allemagne, de l'Autriche, du Japon et que les institutions qui travaillaient à faire ces règlements sont momentanément frappées de paralysie.

Comment en est-on arrivé là ? C'est à l'histoire qu'il appartiendra de répondre, car nous ne pouvons connaître à l'heure actuelle que les raisons apparentes et non les causes profondes de la politique soviétique. On peut considérer toutefois que c'est cette politique qui est à l'origine de la crise actuelle : les situations de fait durent et tendent à devenir définitives, ce qui est contraire à tous les principes jusqu'ici admis.

LES GROUPEMENTS D'ÉTATS

Dans le monde « fini » où nous sommes entrés, on compte à l'heure actuelle soixante et onze états, l'Etat d'Israël sera le soixante-douzième (dans ce chiffre total l'U. R. S. S. n'est comptée que pour un Etat, comme l'Union française pour le même chiffre). En 1815 on n'en comptait que dix-huit, dont huit grands Etats et dix Etats dits secondaires. Depuis le début de la période contemporaine une promotion continue d'Etats souverains et indépendants s'est faite qui paraît être sur le point de se terminer. Cette considération préliminaire a quelque valeur : il n'est pas d'Etat nouvellement promu qui ne recherche des garanties à la situation qu'il vient d'atteindre, et comme cette situation a presque toujours été acquise à l'occasion des grandes crises, et particulièrement des deux dernières, c'est évidemment vers les vainqueurs que se tournent les jeunes Etats. Les successeurs de l'empire d'Autriche-Hongrie ont cherché l'appui de la France en formant la Petite-Entente, après 1919, comme les Etats arabes ont obtenu celui de la Grande-Bretagne après la disparition de l'Empire ottoman.

D'autre part, le morcellement continu du monde devait aboutir à un nouveau classement des Etats et, par conséquent, à substituer à l'ancienne hiérarchie politique une hiérarchie nouvelle à la fois politique et économique, au sommet de laquelle les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des républiques socialistes soviétiques prenaient place.

Le panaméricanisme est déjà vieux de soixante ans : mais l'accord de Chapultepec, signé en mars 1945, et le traité d'assistance mutuelle interaméricaine de Rio-de-Janeiro du 2 septembre 1947 en ont complètement transformé les conceptions premières. Désormais, les vingt et une Républiques américaines agiront d'un commun accord dans le cas d'une agression contre l'un des Etats signataires, et la procédure de l'action commune est fixée. Mais l'intérêt du traité est qu'il ne se limite pas aux agressions commises contre le continent américain mais à « tout territoire d'un Etat américain », et pour cela fixe une « zone de sécurité » qui englobe des possessions étrangères comme le Groenland, les Bermudes, les Antilles, les Guyanes. Tous les signataires proclament que l'obligation d'assistance est « liée à leurs idéaux démocratiques » et que la paix qu'ils veulent maintenir « se base sur la justice et la protection internationale des droits et des libertés de la personne humaine ».

Correspondant à ce groupement démocratique, un autre groupement symétrique s'est constitué par une méthode complètement différente : celle des accords bilatéraux. Dix-huit traités forment le système continental russe, qui unit deux par deux l'U. R. S. S., la Yougoslavie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie et la Finlande. Mais tandis que les Républiques américaines conservent une liberté d'appréciation dans leur conduite, car toute décision est précédée de consultations, et que la majorité des deux tiers est imposée, les traités qui lient les Etats de l'Est européen ont dans des cas précisés un caractère impératif et automatique. Et surtout ces traités ont été complétés par des accords économiques, tandis que la Conférence de Bogota, la dernière en date des Républiques américaines, n'a pu réaliser encore une entente en ce domaine. Si l'emprise soviétique est totale sur ses alliés, il est loin d'en être de même pour les Etats-Unis sur ses cosignataires du traité de Rio-de-Janeiro.

Entre *l'entente* des pays du Nouveau Monde et du *bloc soviétique* l'Europe oscille, déchirée par une crise de conscience qui ne lui permet pas de faire un choix dont les conséquences lui paraissent trop dangereuses. Et le groupement des Seize n'est qu'une association économique, limitée à l'exécution d'un plan à temps sans caractère politique.

L'Angleterre ne peut s'intégrer à l'Europe sans perdre sa position dans le Commonwealth, dont elle ne peut maintenir la cohésion que par une très grande liberté. Son gouvernement se heurte partout à des situations contradictoires : entre Arabes et Juifs, entre Inde et Pakistan, entre l'empire, les U. S. A et l'Europe. La France, elle, sort à peine d'une crise dont on n'a pas mesuré l'ampleur et n'a de ce fait aucune conception de politique extérieure qui puisse prévaloir. En liant toute cette politique à une seule considération, celle de sa sécurité, elle en limite nécessairement la portée à la recherche d'une garantie.

Et pourtant il n'y aura de paix possible que lorsque l'Europe ne posera plus de problème au reste du monde.

L'O. N. U. est faible, le système des Trois, en sommeil, les conférences du ministère des Affaires étrangères des Quatre, en échec, il ne reste que les solutions empiriques, imposées par les faits eux-mêmes.

En effet, on ne sent ni en Palestine, ni à Trieste, ni dans les Indes, ni nulle part l'influence prédominante imposant le respect des droits. Et le spectacle devient plus attristant encore dans la capitale allemande, où tous les principes établis par les Trois Grands dans des actes nombreux, solennellement proclamés et imposés au monde, sont complètement oubliés La querelle de Berlin qui a commencé en mars dernier par la mise en chômage du Conseil de Contrôle n'est pas terminée, au contraire, elle se développe et s'envenime comme à souhait. Ni les négociations ultra-secrètes du Kremlin ni les discussions des quatre gouverneurs militaires ne paraissent avoir fait faire de grands progrès au problème monétaire ni surtout à l'administration de la ville, que se disputent avec quelle ardeur deux polices et deux populations, dont les récentes manifestations sont d'une grande signification.

Dans quelques jours, dans les deux capitales européennes voisines, Paris et Berlin, se manifesteront simultanément les deux forces qui se contrarient dans le monde : celle de la coopération internationale avec l'Assemblée des Nations Unies à Paris ; celle de la volonté de puissance à Berlin. Notre avenir dépend de celle qui l'emportera.

Dans ce chateau, sur une ile du lac Chiemsee, les ministres des « Laender » tentent d'élaborer la Constitution de l'Allemagne occidentale.

PANORAMA SUR L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE

par notre envoyé spécial Alfred Silbert

Il existe sur l'autostrade traversant l'admirable campagne entre Munich et Berchtesgaden un point d'où le regard découvre subitement un vaste lac dont les eaux se confondent vers le nord avec la ligne d'horizon. Ce lac de 60 kilomètres carrés, le plus vaste de la Bavière, porte le nom de Chiemsee, et c'est dans le château du vieux roi Louis II, situé pittoresquement lui-même dans une petite île assez éloignée du rivage, qu'ont délibéré les ministres des onze *Länder* de l'Allemagne occidentale, chargés de donner à ce pays une Constitution.

Ainsi cette Allemagne occidentale cesse-t-elle devant nos yeux de demeurer une simple expression géographique pour prendre progressivement la forme d'un Etat : les semaines à venir nous fixeront sur la valeur relative de cet Etat, ses possibilités de fonctionnement interne, ses ambitions peut-être ? Après quoi la « Constitution du Chiemsee », comme on l'appelle, devra être soumise pour approbation aux trois puissances occupantes, qui ont décidé à Londres, voilà quelques mois, de leur nouvelle politique entre le Rhin et l'Elbe.

Cette politique ne fait d'ailleurs que consacrer une situation déjà née pratiquement de la simple logique des événements. Il y a longtemps, en effet, que la cassure de plus en plus accentuée de l'Allemagne en deux avait obligé les Allemands des trois zones de l'Ouest, isolés par le fameux « rideau de fer » et de leurs compatriotes de la zone occidentale et de ceux de Berlin, à tenter d'unir davantage leurs existences. L'accomplissement de la réforme monétaire et le blocus de Berlin qui s'en est ensuivi projettent simplement une lumière plus crue sur cette lente évolution : peuple depuis trois ans sans Etat, large portion d'une nation sans capitale, les Allemands de l'Ouest conservent pour leurs « frères de l'Est » une fidélité muette. Mais, en attendant, ils cherchent dans le présent à retrouver une existence normale, une raison de vivre, quelque chose comme une possibilité de « voir venir »...

C'est ainsi que, lentement pour commencer — d'autant qu'il avait fallu surmonter les rigueurs de l'atroce hiver 1946-1947 — puis un peu plus rapidement cette année, la lourde machine de l'économie allemande de l'Ouest s'est remise au travail, s'efforçant de s'adapter aux exigences.

Je n'insiste pas sur ces faits connus, pour constater simplement que déjà les résultats sont là, rendus plus apparents encore après ce premier succès de la *Währungsreform* que les Allemands redoutaient tant et qui semble pourtant avoir réellement fait sortir les stocks et diminué sensiblement l'importance du marché noir, cette épouvantable plaie démoralisante de l'Allemagne depuis trois ans.

Bien entendu, les campagnes de l'Allemagne de l'Ouest n'avaient que fort peu souffert de la guerre. Elles ont donc conservé leur aspect de jadis, avec cette différence toutefois qu'elles apparaissent aujourd'hui encore plus

Dans les grandes villes des familles vivent dans une seule pièce.

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN : RUINES ET PONTS HATIVEMENT RECONSTRUITS.

A MUNICH, L'OBÉLISQUE A LA MÉMOIRE DES BAVAROIS DE LA GRANDE ARMÉE.

LE « PONT AÉRIEN » PAR OU PASSE LE RAVITAILLEMENT DE L'OUEST.

peuplées que naguère du fait du nombre de réfugiés de toutes provenances qui s'y sont installés et finissent par s'y adapter, d'ailleurs plus ou moins bien.

LES PROGRÈS DE LA RECONSTRUCTION

Mais c'est dans ses villes naturellement qu'il faut aller surtout considérer l'Allemagne occidentale dans son effort de reconstruction. Le *Wiederaufbau*, pour employer le terme ici consacré, y bat son plein, et c'est une constatation qui surprend d'abord par comparaison avec Berlin, alors que l'ancienne capitale du III[e] Reich continue à étaler depuis trois ans l'immensité de ses ruines monumentales.

De même, Berlin est affreusement morne et désert, et ses habitants conservent-ils une mine éternellement soucieuse et inquiète — écrirai-je même anxieuse ? — alors que les foules de l'ouest de l'Allemagne, certainement mieux nourries, recommencent à faire preuve d'une animation presque joyeuse, béant d'admiration devant toutes les vitrines que la *Währungsreform* a subitement garnies, patientant sagement au coin des rues tant la circulation des voitures (surtout des camions) est dense, parfois, sur les chaussées.

Je note en passant, toujours par comparaison avec Berlin, le nombre beaucoup plus élevé d'hommes jeunes dans cette population. C'est que nombre de prisonniers originaires de l'est de l'Allemagne ont demandé à être libérés dans l'Ouest : sans compter les réfugiés qui ne se sont pas tous établis dans les campagnes, et surtout les milliers et milliers d'adolescents, étudiants ou ouvriers qui, ces temps derniers, ont également franchi la frontière entre la zone orientale et l'Occident. Partout on travaille ferme. D'abord il est évident que toutes ces marchandises réapparues dans les magasins (à des prix à peu près équivalents à ceux de France en adoptant la parité officielle du D-mark de 64 francs) ne sont pas tombées du ciel et viennent de sortir d'usine. La circulation ferroviaire s'est elle-même à ce point améliorée que la répartition peut enfin en être assurée normalement maintenant.

Et puis, si le démarrage a paru lent, interminable même, on ne peut que constater que, dans la plupart des villes, les chantiers succèdent aux chantiers. Bien entendu, les dégâts sont immenses. Des districts entiers ont été comme engloutis. Jamais on ne rebâtira certains d'entre eux. Pour l'instant, on court au plus pressé, au plus pratique, on fait place nette des décombres, on repave les chaussées, on consolide les murs, les toitures, on arrive même à rebâtir de véritables immeubles parfois...

D'une année à l'autre, à l'exception, bien entendu, d'orifices tout de même béants, les quais autour de l'Alster et la place du Rathaus, à Hambourg, ont ainsi repris un aspect presque normal. Le « Stachus » ou la gracieuse Masimilianstrasse de Munich également. A Dusseldorf, un peu plus de 18 kilomètres de légers échafaudages auront permis de refaire l'intérieur du planétarium, lequel servira prochainement à abriter d'importants congrès politiques...

Et comme il faut savoir utiliser les restes, les abris souterrains, les fameux *Bunker*, qui abritaient autrefois des foules entières pendant les bombardements, sont généralement convertis en hôtels ou en cinémas. Quoique à Hambourg, pour y revenir, l'un d'entre eux, un formidable château fort à ciel ouvert celui-là, soit converti en théâtre et porte à son faîte, en lettres immenses imprimées sur son béton, ce simple et paradoxal nom : « Scala » !

L'ENVERS DU DÉCOR

De toutes les villes de l'Allemagne occidentale, la plus officielle, celle qui fait en quelque sorte figure de capitale, est aujourd'hui Francfort. C'est ici que, dans les anciens et monumentaux bureaux de l'I. G. Farben, miraculeusement intacts, sont installés les services de la bizone anglo-américaine et bon nombre de bureaux plus spécifiquement américains ou plus simplement germaniques. Isolés l'an passé à l'intérieur d'une enceinte de barbelés et constituant le *compound* interdit aux Allemands, ces bâtiments sont maintenant ouverts à tout venant, à condition bien entendu — car tout de même l'occupation continue — de produire à l'entrée l'inévitable pièce d'identité française ou britannique ou l'A. G. O. américain : dans certains d'entre eux des délibérations ont déjà eu lieu dont la postérité se chargera de dire si elles auront été ou non historiques.

Car si la politique de soutien de l'Allemagne occidentale a produit ses premiers effets, ne nous y leurrons pas, les progrès réalisés ne sont encore, en dépit des apparences, que très fragmentaires, très légers, presque précaires. Ils sont à vrai dire à la merci du moindre retournement de la situation ; et s'ils ont apporté aux Allemands eux-mêmes une semblable satisfaction et de telles espérances, c'est précisément parce que ceux-ci étaient tombés effroyablement bas. Or la pente qui reste à remonter demeure considérable...

Bien entendu je viens de signaler tout à l'heure certains progrès de la reconstruction. Mais ce que je n'ai pas souligné, c'est que les Allemands ont commencé par le plus facile.

De même ai-je évoqué le tableau de toutes ces vitrines abondamment emplies. Mais si l'on ne fait surtout la queue que... pour contempler ces vitrines, n'est-ce pas alors que l'Allemand a besoin d'à peu près tout le nécessaire, que la réforme monétaire lui a momentanément gelé en banque ses capitaux et qu'il n'a pas d'argent, ou tout juste ce qu'il gagne, pour vivre : au point qu'on a vu décroître brusquement depuis quelques semaines le nombre des étudiants dans les universités !... Et si, par contre, l'argent revenait, si trop d'acheteurs se pressaient alors dans les magasins, les stocks en vitrine y suffiraient-ils ? C'est peu probable...

A la vérité, la seule prospérité de l'Allemagne occidentale qui soit réelle, c'est celle de ses campagnes. Mais ici aussi un point d'interrogation se pose, car, malgré tout, jamais ses campagnes ne produiront pour satisfaire aux besoins de toute la population accumulée sur ce territoire.

Voilà qui explique et justifie l'organisation de Francfort. Car derrière le futur gouvernement allemand de l'Allemagne occidentale se profilera nécessairement encore longtemps l'ombre des Alliés, qui ont jusqu'ici soutenu ce pays à coup de millions de dollars ou de livres et de bateaux de blé.

C'est à ce point où nous sommes parvenus que se pose la question de l'absorption de notre zone française, si heureusement équilibrée et où Mayence se reconstruit grand train, au sein d'une trizone. C'est également maintenant qu'il faudrait revenir sur les conventions régissant la Ruhr.

Car, demain, un autre problème se posera à son tour, infiniment plus délicat encore pour la France. Celui, après la mise en vigueur de la Constitution du Chiemsee, de la définition des rapports exacts des puissances d'occupation avec le nouveau gouvernement allemand de Francfort. Déjà les Américains ne font guère mystère de ne vouloir traiter avec ce gouvernement autrement que par l'intermédiaire d'un léger organisme interallié aux pouvoirs très concentrés, copié sur le fameux S. H. A. E. F. (*Supreme Headquarter Allied Expeditionary Forces*), lequel leur a laissé le bon souvenir d'avoir en définitive gagné la guerre... Mais que deviendrait alors, à peine née à l'existence, la trizone, quelle serait la part de la France dans un semblable état-major, et surtout comment évoluera, lorsqu'ils auront un gouvernement, le comportement des Allemands eux-mêmes ?

LES ALLEMANDS ONT OUBLIÉ...

A cet égard on a beaucoup parlé en France d'un renouveau du national-socialisme germanique, qui recommencerait apparemment à se manifester outre-Rhin depuis quelques mois. Nazisme ?... c'est beaucoup dire. Mais quoiqu'il soit fort difficile en ces matières de parler en clinicien, qu'il me soit permis d'ajouter : patriotisme, certainement, et nationalisme... peut-être.

Le national-socialisme, vraiment, je n'y crois plus beaucoup. Que nombre d'Allemands regrettent les temps de Hitler, la chose ne fait pas de doute. Mais il s'agit surtout des milieux populaires, pour qui évoquer le III[e] Reich c'est naïvement revenir sur le souvenir du bon temps d'avant 1939, où la vie était large et les plaisirs à bon compte.

Or, Hitler, qui n'a eu somme toute que six ans de paix devant lui, a eu le tort — un tort qui ne pardonne pas dans l'orgueilleuse Allemagne — de précipiter son pays dans une catastrophe sans nom : et il s'est passé tant de choses depuis trois ans que l'Allemand, qui a déjà par nature l'oubli facile, ne se soucie guère d'une époque devenue déjà anachronique...

Cela dit, que le patriotisme germanique subsiste, la chose ne fait pas l'ombre d'un doute : déjà attesté par cette volonté forcenée des Allemands de reconstruire au plus vite leur pays, la seule présence des occupants ne suffirait-elle pas à l'attiser encore, comme il est normal en pareil cas ? Mais si les Berlinois, dont la ville a été prise d'assaut et qui subissent la contrainte de quatre occupations simultanées, semblent avoir davantage mesuré la profondeur du gouffre où ils sont engloutis, les Allemands de l'Ouest, manquant une fois de plus de mémoire, minimisent assez volontiers les réalisations des Alliés et ne se privent naturellement pas de faire des comparaisons, sinon d'émettre des exigences, estimant chaque fois que la zone voisine est préférable à celle-là même où ils habitent... D'où ces manifestations quelquefois, que la mansuétude des Alliés a tolérées, mais dont on aurait tort de grossir l'importance néanmoins...

CONTRE BERLIN, POUR L'ALLEMAGNE ?

Mais les réels soucis de l'Allemagne occidentale — et c'est peut-être là où l'on trouverait plus véritablement, si je ne me trompe, les traces d'un nationalisme renaissant — sont d'ordre intérieur... tout au moins en façade. Nous prenons congé, il est vrai, maintenant de l'homme de la rue pour pénétrer dans les arcanes des ministères, des rédactions de journaux, des universités.

Prenant à partie la *Kumulation*, le *Konglomerat* de Berlin — et ce sont ses termes textuels — un des plus importants ministres bavarois, hier au Chiemsee, m'expliquait en effet pourquoi, en l'absence des directives venues comme autrefois de la capitale, chaque Etat de l'Allemagne occidentale cherche à consolider en ce moment son équilibre personnel.

Ce phénomène, qui a commencé par se traduire par une petite guerre verbale contre les réfugiés de l'Est, et notamment les « Prussiens », se continue par une politique d'un particularisme de plus en plus accentué : de telle façon que la Bavière, dont tous les monuments font comprendre à quel point elle est déjà marquée par sa tradition monarchique, exalte aujourd'hui un « parti bavarois » d'un dynamisme qui rappelle de mauvais souvenirs ; que le Bade et le Wurtemberg négocient leur fusion, que la Hesse demande à absorber le nord du Bade, que le Schleswig cherche à empêcher la formation d'un Etat du Sud-Schleswig qui serait pro-danois.

Comment concilier tous ces petits nationalismes renaissants ? Voilà donc quel sera peut-être, me concédait mon interlocuteur, le véritable problème de l'Allemagne occidentale de demain. Fédéralisme, oui, tout le monde est d'accord enfin. Mais quel fédéralisme : *Staatenbud*, confédération d'Etats, ou *Bundesstaat*, Etat fédéral ? Et dans le cas d'un Etat fédéral, cohérent, plus centralisé, qui empêcherait que le pays politiquement le mieux organisé pesât de tout son poids plus que les autres dans la balance ?

A moins que, et ceci maintenant intéresse directement les Alliés, derrière cette grimace de jalousies et de concurrences tout se passe dans cette Allemagne occidentale — dont je soulignais au début de cet article la fidélité muette pour ses « frères de l'Est » et où l'on est plus libre, et on ne s'en fait pas faute, de s'insurger contre l'actuelle trace de certaine frontière — avec un but précis ? Celui de tenter de se réorganiser contre la Prusse d'abord, mais avec cette arrière-pensée qu'un jour pourrait venir où cette même Prusse, une fois libérée, retrouverait sa place dans le sein d'une Allemagne restaurée, mais où d'autres éléments que cette Prusse auraient retrouvé leur véritable place et conquis la primauté politique. Après tout, peut-être la Bavière en veut-elle surtout à Hitler de lui avoir préféré en fin de compte Berlin et songerait-elle, favorisée à son tour par les événements, à faire aujourd'hui coup double ?

S'agit-il ici de véritables calculs ou de pures spéculations ? L'avenir nous fixera sur ce point. Mais ce que j'ai pu remarquer c'est que, si le point noir de l'occupation anglaise continue à être cette turbulente Ruhr, dont les Russes voudraient tant d'ailleurs une part du contrôle, les Américains se montrèrent au contraire quelquefois un peu effarés devant ce qu'ils appellent pudiquement le « conservatisme » des habitants de leur zone.

Entre les deux, où sera le juste milieu dans cette Allemagne occidentale qui n'existe après tout qu'en fonction de l'Allemagne orientale et réciproquement ?

L'Opéra de Francfort parait intact, mais l'intérieur est détruit.

Le Dr Schumacher, chef du parti des sociaux-démocrates, parle...

Seligenstadt, petit village typique de l'Allemagne de l'Ouest.

LE MINISTÈRE HENRI QUEUILLE

Le président Henri Queuille.

Sommes-nous vraiment dégagés du climat de désarroi et de pessimisme dont s'entourait une crise qui, durant près de huit semaines, est venue paralyser la mécanique gouvernementale et ajouter encore au désordre de nos finances publiques ? Toutes les expériences tentées ayant été mises en échec, l'imbroglio politique apparaissait sans issue ; on en arrivait à douter qu'il y eut à Paris un gouvernement pour recevoir les délégations des Nations Unies.

Le mieux peut surgir parfois de l'excès du mal. En se prolongeant ainsi un tel « jeu de massacre » menait le franc droit à l'abîme et le régime lui-même risquait de sombrer dans l'aventure. Or, à l'heure où l'on désespérait de voir surgir une solution, un sursaut salutaire semble s'être produit dans le milieu politique.

Il était grand temps, si graves que fussent les divergences doctrinales, d'en finir avec le jeu décevant des dosages et des exclusives, de mettre une sourdine aux querelles de partis, aux rivalités de personnes et aux rancœurs nées des ambitions avortées pour en revenir à des règles plus normales et plus saines.

Après tant de semaines perdues, et les problèmes à résoudre restant les mêmes, on devait nécessairement s'orienter vers cette formule de large union sur laquelle s'était constitué le cabinet André Marie. Ce qui impliquait plus de concessions que d'exigences de la part des groupes appelés à collaborer.

Pour tenter ce rassemblement d'une large majorité autour d'une formation gouvernementale aussi cohérente que possible, le président de la République avait tout d'abord songé à M. Edouard Herriot. Mais le président de l'Assemblée nationale crut devoir décliner cette mission, tant en raison des soins que nécessité son état de santé que de son attachement à un poste qui, dans des circonstances graves, pourrait revêtir une importance capitale. M. Vincent Auriol s'efforça alors de trouver au sein du parti radical un homme d'expérience susceptible de venir à bout d'une tâche dont il connaissait toutes les difficultés.

M. Henri Queuille présentait à cet égard les garanties souhaitables. Des ministres de la IIIe République restés dans le circuit politique il est sans aucun doute l'un des moins discutés. Ce Corrézien, aussi solidement attaché à son terroir que fidèle à un parti dont il a partagé les succès et les vicissitudes, possédait une longue pratique du pouvoir. Ayant siégé dix-neuf fois en vingt ans, avant guerre, dans les Conseils du gouvernement, il avait eu l'occasion de collaborer avec des hommes d'Etat éprouvés, comme Alexandre Millerand, Raymond Poincaré, Gaston Doumergue, à l'heure des grandes crises politiques, ce qui le qualifiait, aux yeux du président de la République, pour tenter de résoudre celle-ci.

Libéral de tempérament, d'esprit pondéré, éloigné des querelles partisanes, l'expérience qu'il avait du milieu parlementaire l'incitait à agir avec prudence afin de ne pas buter à son tour sur les obstacles où avaient trébuché ses prédécesseurs immédiats. Il lui répugnait de solliciter, sans s'être assuré des garanties sérieuses, une investiture que les membres de l'Assemblée eussent aisément accordée à sa personne, mais qui le laissait, le lendemain, en présence des malentendus, des divergences et des rivalités dont avaient été victimes M. André Marie et M. Robert Schuman.

Pour redresser une situation dont il n'ignorait pas la gravité, M. Henri Queuille entendait constituer un « gouvernement de trêve » en s'attachant une équipe résolue à faire aboutir un programme sur lequel l'accord devait être préalablement réalisé. L'heure, disait-il, n'est plus aux jeux usés des dosages politiques alors qu'une seule tâche s'impose : sauver le franc, et pour cela parer au plus pressé, c'est-à-dire remettre en ordre les finances, arrêter l'hémorragie monétaire, juguler une inflation qui s'est traduite, en une semaine, par une augmentation de 32 milliards dans la circulation fiduciaire.

La difficulté était de trouver la personnalité apte à assumer la lourde charge des Finances et de l'Economie nationale, car, avec la cascade des crises, le lot des compétences s'était amenuisé au point de réduire le choix à sa plus simple expression. M. Henri Queuille prit alors la décision de s'installer lui-même au poste le plus périlleux du gouvernement, ainsi que l'avait fait en 1926 M. Poincaré, et ce geste courageux n'a pas été sans renforcer le courant de sympathie dont s'entourait sa tentative.

Ayant ainsi débroussaillé sa route, s'étant assuré les concours nécessaires sur les points essentiels de son programme, M. Henri Queuille s'estimait en mesure d'apporter à l'Elysée le 9 septembre son acceptation définitive.

L'investiture qu'il allait solliciter, le lendemain, de l'Assemblée nationale n'était plus dès lors la manifestation platonique de confiance d'une majorité constitutionnelle sans consistance ; elle devenait, dans son esprit, un contrat en bonne et due forme engageant ceux qui allaient l'avaliser de leur vote à rester solidaires dans l'exécution des mesures sévères qu'imposait la situation.

Au surplus, la déclaration ministérielle ne laissait subsister aucune équivoque quant à la nature des moyens auxquels entendait recourir le nouveau président du Conseil. On y eût cherché en vain l'annonce de remèdes inédits ; les solutions ne pouvaient différer de celles qu'envisageaient déjà MM. André Marie et Paul Reynaud : mêmes disciplines, mêmes sacrifices, même nécessité d'accroître les recettes et de réduire les dépenses.

Economies, compressions, réorganisation des services nationalisés, recours à 80 milliards de ressources fiscales nouvelles destinés à assurer l'équilibre budgétaire, telle était l'impérieuse rançon de la longue dégradation des finances.

De même, pour la délicate question des salaires et des prix, M. Henri Queuille, se refusant à bercer le monde du travail de vaines illusions, n'entendait pas aller au delà des engagements pris par les gouvernements précédents.

Toute augmentation de salaires sans la sécurité monétaire assurée et sans la stabilité des prix, disait-il, serait une duperie qui apporterait aux intéressés plus de déceptions que de satisfactions.

Mais, si attaché au libéralisme et si hostile aux mesures de coercition fût-il, le chef du gouvernement annonçait sa résolution de se dresser contre les abus et la spéculation. Et à ces producteurs ruraux dont il a été le zélé défenseur durant ses treize passages à l'Agriculture M. Queuille demandait de ne pas stocker leurs produits et d'assurer l'approvisionnement normal des villes.

Enfin, le redressement de l'économie française devant prendre le pas sur la politique, M. Henri Queuille écartait prudemment de sa route les questions susceptibles d'énerver l'opinion parlementaire. Son gouvernement était désireux de respecter les rendez-vous pris avec le suffrage universel, mais M. Queuille écartait, par contre, l'éventualité d'une dissolution constitutionnellement irréalisable et, par surcroît, impossible à imaginer sans une réforme électorale dont l'Assemblée, a-t-il assuré, sera saisie lorsque auront été aplanies les difficultés présentes.

Tel est le programme limité pour la réalisation duquel M. Henri Queuille faisait appel à tous les républicains, quelle que soit leur nuance, les seuls communistes s'excluant de la majorité, étant donné leur complet désaccord sur tous les points de ce programme et leur campagne contre une aide américaine dont la nécessité se fait plus impérieusement sentir que jamais.

M. Henri Queuille demandait aux membres de l'Assemblée de dire vendredi dernier, par un vote clair, s'ils étaient d'accord avec lui. Les élus ont répondu en lui accordant leur investiture par 351 voix contre 196 et 47 abstentions — la même majorité, à une voix près, qu'avait réunie M. André Marie le 24 juillet dernier.

Il restait au président du Conseil à régler la question, toujours délicate, de la répartition des portefeuilles. Bien que l'accord eût été réalisé sur l'attribution des postes essentiels, M. Henri Queuille devait subir samedi, durant une longue

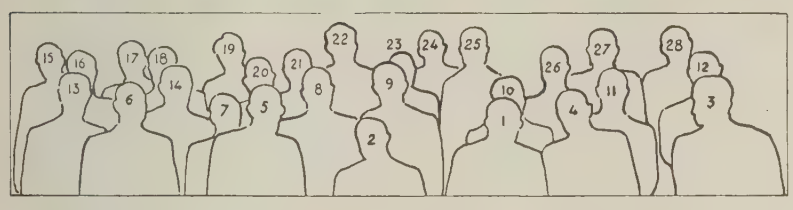

1. *Président Vincent Auriol.* — 2. *Henri Queuille (Rad. soc.), Pr. du Cons., Finances et Ec. nat.* — 3. *Robert Schuman (M. R. P.), M. Aff. étrang.* — 4. *André Marie (Rad. soc.), V.-Prés. et Justice.* — 5. *Jules Moch (S. F. I. O.), M. de l'Int.* — 6. *Christian Pineau (S. F. I. O.), M. des Tr. publ.* — 7. *Daniel Mayer (S. F. I. O.), M. du Trav.* — 8. *P. Coste-Floret (M. R. P.), M. de la France d'O.-M.* — 9. *André Colin (M. R. P.), M. Mar. march.* — 10. *Robert Lacoste (S. F. I. O.), M. Ind. et Com.* — 11. *Johannès Dupraz (M. R. P.), S. E. Marine.* — 12. *Claudius Petit (U. D. S. R.), M. Reconst.* — 13. *Paul Devinat (Rad. soc.), S. E. Prés. Conseil.* — 14. *Eugène Thomas (S. F. I. O.), S. E. aux P. T. T.* — 15. *Coudé du Foresto (M. R. P.), S. E. au Ravit.* — 16. *Tony Révillon (Rad. soc.), S. E. France d'O.-M.* — 17. *Antoine Pinay (Ind.), S. E. Aff. écon.* — 18. *Alain Poher (M. R. P.), S. E. au Budget.* — 19. *Max Lejeune (S. F. I. O.), S. E. Guerre.* — 20. *Yvon Delbos (Rad. soc.), M. Educ. nat.* — 21. *R. Marcellin (Ind), S.-S. E. Intérieur.* — 22. *Paul Ramadier (S. F. I. O.), M. Déf. nat.* — 23. *Jules Julien (Rad. soc.), S. E. au Com.* — 24. *André Morice (Rad. soc.), S. E. Enseig. tech.* — 25. *A. Bruyneel (P. R. L.), S.-S. E. V.-Prés. Cons.* — 26. *Pierre Pflimlin (M. R. P), M. Agric.* — 27. *Maurice Petsche (Act. pays.), S. E. Finances.* — 28. *Robert Bétolaud (P. R. L.), M. Anciens Combat.* — *M. Mitterrand (U. D. S. R.), S. E. à la Prés. du Cons., chargé de l'Inform., ne figure pas sur la photographie ci-dessus, ainsi que MM. Schneiter (M. R. P.), M. de la Santé publ., Biondi (S. F. I. O.), S. E. à la Fonc. publ., J. Moreau (Ind.), S. E. à l'Air, et J. Catoire (M. R. P.), S.-S. E. à la Santé publique.*

journée, maints assauts qui mirent sa patience à rude épreuve. Il lui fallut allonger sensiblement la liste des secrétaires d'Etat pour assurer l'équilibre des forces entre les partis de la majorité. Encore plusieurs des collaborateurs auxquels avait songé le président du Conseil firent-ils preuve d'abnégation pour faciliter une solution qui devenait laborieuse.

L'éventail politique du nouveau gouvernement s'étend, comme sa majorité, des socialistes jusqu'au P. R. L. On retrouve à la tête des ministères importants nombre de membres des gouvernements précédents, dont trois anciens présidents du Conseil : M. André Marie à la vice-présidence et à la Justice, M. Robert Schuman aux Affaires étrangères et M. Ramadier, qui succède à M. René Mayer, à la Défense nationale.

Ajoutons que le président du Conseil, qui a maintenu M. Mitterrand au poste si délicat de l'Information, a tenu à faire place, parmi les secrétaires d'Etat, à des éléments jeunes qui auront ainsi l'occasion de se former à l'expérience gouvernementale.

Dès leur installation, les ministres compétents se sont attachés à mettre au point les projets dont le président du Conseil avait esquissé les grandes lignes. Les textes financiers et fiscaux comporteront des sacrifices sévères, desquels aucune catégorie de citoyens ne peut se prétendre exempte à une heure où il importe de liquider le lourd passif laissé par des années d'imprévoyance, d'erreurs et d'irrésolution.

M. Henri Queuille s'est défendu de céder au pessimisme. L'activité industrielle ayant repris son essor et les récoltes étant cette année satisfaisantes, les raisons de confiance ne manquent pas. Encore faudrait-il donner au pays l'assurance que le produit des sacrifices qu'on va exiger de lui ne se volatisera pas, comme précédemment, sous la bourrasque des surenchères, car les contribuables de France sont las de se voir condamner à rouler sans cesse le même rocher de Sisyphe.

Cela implique que l'Assemblée et les groupes ont réellement conscience des disciplines qu'impose un tel redressement et qu'ils ne failliront pas à l'engagement pris d'aller en commun jusqu'au bout d'une tâche dont dépendent à la fois leur propre sort et, ce qui est plus grave, celui de la nation tout entière.

LE VOYAGE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DANS LE SUD-EST

Lorsque se dénouait à Paris une crise difficile, le général de Gaulle commençait un voyage de huit jours à travers le Sud-Est.

Parti de Bollène le vendredi, il s'arrêtait le même jour à Orange, puis à Avignon, où un auditoire dense applaudit l'allocution qu'il prononça devant le palais des Papes. Le lendemain, l'ancien chef du gouvernement provisoire se rendait successivement à Apt, à Lourmarin, à Aix-en-Provence, où l'attendait un public enthousiaste, pour gagner ensuite Toulon, où, après avoir inauguré le boulevard du Général-Leclerc, il s'adressa aux milliers d'auditeurs assemblés sur le quai Cronstadt, ravagé par les bombardements.

Accueilli par les municipalités et les associations patriotiques, le général de Gaulle continua sa tournée par Hyères, Le Lavandou et Saint-Raphaël, où il rencontra le même chaleureux accueil. Dimanche il quittait Cannes pour Nice, où, après une visite à l'Escarène, au cimetière de la Ire D. F. L., et une réception à l'hôtel de ville, il gagna, l'après-midi, la place Masséna, où il prononça un discours politique qu'une assemblée nombreuse hacha de ses acclamations. Très en verve et sur un mode familier l'orateur condamna le régime des partis auxquels il reproche de conduire la France « vers l'anarchie, la banqueroute et la servitude », pour dénoncer ensuite les chefs communistes, qui mettent leur parti au service de la dictature étrangère. S'étant défendu, non sans ironie, contre ceux qui prétendent voir en lui un Bonaparte ou un Boulanger, le général reprit le thème qu'il avait eu l'occasion de développer maintes fois tout au long de sa randonnée : il faut donner la parole au pays.

Lundi, le général de Gaulle se rendait par avion en Corse, où il reçut l'accueil le plus enthousiaste.

Le général de Gaulle prononçant un discours place Masséna, a Nice.

Le coton arrive sous forme de balles extrêmement serrées ou il a la dureté du bois. Mais dès le déballage il reprend son bel aspect mousseux.

LES TEXTILES

LAINE - COTON - LIN - GENET - JUTE ET CHANVRE

par notre envoyé spécial René Branellec

Paul Achard est l'inventeur d'une charmante chanson bretonne — c'est ainsi qu'il l'a baptisée — dont il s'est toutefois borné à écrire les deux premières lignes : « *Et cotonlaine — Et linlinlin...* »

Encore que l'on puisse lui reprocher quelques oublis, elle serait l'indicatif tout trouvé d'une émission radiophonique textile qui ne manquerait pas d'actualité. Car, aussitôt après le vivre, l'homme se préoccupe du couvert, qui inclut le vêtement, lequel suscite encore à l'heure présente maintes difficultés. L'impatience du consommateur s'accorde d'ailleurs avec l'inquiétude du spécialiste devant les menaces qui pèsent sur une de nos industries essentielles.

Le souci dominant, commun à tous les textiles, à l'exception du genêt seul, provient des matières premières qui, suffisantes pour les besoins normaux, sont très inférieures à des demandes que les retards dus à la guerre ont considérablement accrues depuis trois ans. Au surplus, la laine, le coton, le lin, la soie, les fibres artificielles et synthétiques, le genêt, le chanvre, le jute ont leurs problèmes propres, dont la solution nous intéresse à un double titre : en tant qu'acheteurs d'abord et ensuite comme membres d'une société de production « France », qui, faisant de bonnes ou de mauvaises affaires suivant les méthodes adoptées, nous enrichira ou nous appauvrira solidairement.

Cette dépendance à l'égard de la collectivité nationale a toujours existé. Par un curieux paradoxe, elle n'a jamais été plus étroite que dans le moment que se prépare le passage à une économie supra-nationale. C'est qu'en réalité se pèsent aujourd'hui les chances de chaque nation et celles de ses industries dans cette future économie européenne dont la nécessité ne fait plus de doute. Le textile français aborde-t-il dans de bonnes conditions la nouvelle époque ? La question est fort sérieuse et beaucoup plus compliquée qu'on ne le croit de prime abord. S'il est imprudent d'y répondre, on peut tout au moins tenter d'en préciser les données en passant rapidement en revue les différentes branches du textile.

LA LAINE

L'industrie lainière est une grande dame qui gère admirablement, et autant que possible sans le secours de quiconque ne lui est point apparenté, des affaires difficiles, aléatoires et fructueuses. Sa parenté, il est vrai, est étendue. On est lainier depuis cent, deux cents, voire trois cents ans, et Français, Anglais, Argentins, Australiens, Sud-Africains et Zélandais « de la laine » sont tous un peu cousins. Une stricte honorabilité est évidemment la condition première du succès. La parole engage définitivement, sans qu'il soit besoin de signature. Elle permet d'obtenir assez facilement les crédits énormes nécessités par des transactions dans lesquelles les millions de francs apparaissent comme des unités.

Le cousinage n'empêche pas la concurrence, sportive mais dure. Celle-ci est aujourd'hui défavorable à la France. Elle ne peut s'en plaindre à l'excès, puisque les dernières statistiques concernant l'outillage lainier mondial placent notre pays au troisième rang, très loin, il est vrai, de l'Allemagne et de l'Angleterre, qu'elle distance cependant par ailleurs, notamment pour le nombre des peigneuses.

Mais les chiffres, singulièrement dans la laine, exigent d'être employés sous réserves et avec beaucoup de précautions, car les nomenclatures varient ; des produits dont on a fait état sous une rubrique particulière réapparaissent insidieusement sous une autre, de telle sorte que les spécialistes eux-mêmes ne laissent pas de s'y égarer parfois.

La laine emploie en France 135.000 personnes et a réalisé en 1947 un chiffre d'affaires de 98 milliards de francs, dont 19 milliards à l'exportation (l'Union française intervenant pour 2,5 milliards de francs). Les quantités exportées ont atteint 41.000 tonnes, sensiblement inférieures aux prévisions du plan, fixées à un minimum de 65.000 tonnes. En 1938 elles avaient dépassé 85.000 tonnes, mais on assure que ce chiffre ne peut être valablement rapproché de celui de 1947. Cette dernière année avait pourtant marqué un incontestable progrès dans la voie du relèvement. 113 millions de mètres de tissus pour habillement ont été mis à la disposition du secteur civil, contre 72,5 millions en 1946 et 27,8 millions en 1945. La production 1947 du fil mercerie a été de 12 % supérieure à celle de 1938. La couverture a livré 15,4 millions de mètres carrés contre 4,7 millions en 1945. La production des feutres et des tapis s'est presque constamment maintenue au-dessus de la moyenne mensuelle de 1938. Ces chiffres, énoncés par le directeur du Comité central de la laine, témoignent d'une vitalité et d'un esprit d'entreprise des dirigeants ainsi que du travail de la main-d'œuvre auxquels il faut rendre hommage.

La production des premiers mois de 1948 conserve cette allure optimiste. Non sans peine. Les arrivages de laines brutes, base « lavée à fond », ont été en 1947 de 92.260 tonnes, en diminution de 26 % sur l'année précédente. D'où une contraction des stocks de matières premières, qui ne représentent plus que trois mois de consommation, alors que le stock-outil avant filature, calculé au plus juste sur la période de l'entre-deux-guerres, devrait osciller entre sept et neuf mois.

Les besoins pour 1948 varient de 120.000 à 140.000 tonnes, soit que l'on se satisfasse du niveau de production de 1938, soit que l'on vise les objectifs du plan Monnet. Mais un grave problème de devises se trouve posé. Un plan d'autofinancement établi pour l'industrie lainière devait permettre de payer les importations de matières premières avec les devises obtenues par les exportations. Or, les arrêts d'usines provoqués par l'insuffisance de charbon et d'électricité pendant l'hiver 1946-1947 n'ont pas permis de profiter au maximum des possibilités d'exportation au moment où celles-ci étaient presque indéfinies et de réaliser les programmes. Lorsque la situation s'est améliorée, les débouchés étrangers étaient beaucoup moins larges. Maints pays donnent maintenant des signes de saturation et restreignent leurs importations. Si l'on ajoute la hausse continue des prix de revient intérieurs français, que ne compense pas une dévaluation trop tardive et dès aujourd'hui insuffisante, on comprend dans une bonne mesure le déficit du plan d'autofinancement. Celui-ci atteignait 50 % pour les quatre premiers mois de 1948. Au rythme de 2.700 millions environ d'exportations lainières mensuelles, il nous manquera 20 millions de livres sterling en 1948.

Il est à peine besoin de dire que le Trésor français ne peut faire face intégralement à ce déficit. L'emploi des crédits que les exportateurs pourraient obtenir à titre personnel de banquiers étrangers, de nouvelles négociations avec l'Angleterre et la Belgique, des instruments commerciaux ou financiers tels que celui signé l'an dernier avec la Nouvelle-Zélande sont des palliatifs partiels. En réalité, les espoirs les plus sérieux sont fondés dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs sur le plan Marshall. L'industrie lainière figure dans les prévisions du plan pour 26 millions de dollars, soit environ 20.000 tonnes de laines.

Les conversations engagées à ce sujet se poursuivent depuis trois mois déjà. Si elles n'ont pas encore abouti à des résultats définitifs, l'impression qui prédomine dans les milieux lainiers n'est pas d'une inquiétude exagérée. Il n'est pas douteux cependant que le climat d'instabilité monétaire et politique n'est pas favorable à la conclusion du meilleur accord.

Nous avons beaucoup parlé des importations et point du tout de la production française de laines. Celle-ci est en effet fort modeste. Une estimation officieuse la fixe à environ 1,8 % de la production mondiale, laquelle est assurée par un troupeau de 730 millions de têtes qui fournit au total 1.700.000 tonnes de laines par an. Mais en réalité les laines françaises utilisables par la filature n'excèdent pas 4.000 à 5.000 tonnes par an.

On se préoccupe aujourd'hui, un peu tard il est vrai, d'améliorer notre troupeau ovin quantitativement et qualitativement : n'en attendons pas cependant des merveilles immédiates. Il ne faudra pas moins de vingt à vingt-cinq ans avant d'obtenir des résultats vraiment appréciables... et, d'ici là, la route de la laine passera toujours par Londres, Melbourne, Le Cap et Buenos-Aires via New-York.

LE COTON

Bien que la production de laines françaises soit très faible, elle constitue pour les industriels un appoint dont ne disposent aucunement leurs confrères du coton. L'intégralité du coton traité en France doit être importée des Etats-Unis, de l'Inde et d'Egypte.

Les besoins sont de 22.500 tonnes par mois pour une production n'excédant pas 90 % de celle de 1938, année durant laquelle l'industrie cotonnière française n'utilisa que 75 % environ de sa capacité de fabrication. Cette réserve ne suffit pas encore. Quand on cite pour 1947 la proportion de 90 % par rapport à 1938, il faut mentionner qu'il s'agit de poids et non de métrage. Celui-ci est nettement inférieur puisqu'on l'estime à 70 % seulement de celui de 1938. L'explication est fort simple : les cotons qui nous ont été envoyés depuis la fin de la guerre sont d'une qualité médiocre et le poids moyen de matières au mètre est actuellement de 170 grammes contre 130 en 1938.

On ne peut en aucune façon incriminer les industriels ni la main-d'œuvre de cet état de choses. Le rendement des ouvriers du textile, ainsi que je l'ai signalé dans un premier article, paru ici même le 11 septembre, est exceptionnellement bon puisque, malgré un vieillissement du matériel auquel il a été difficile de remédier du fait de la guerre et de la situation financière qui

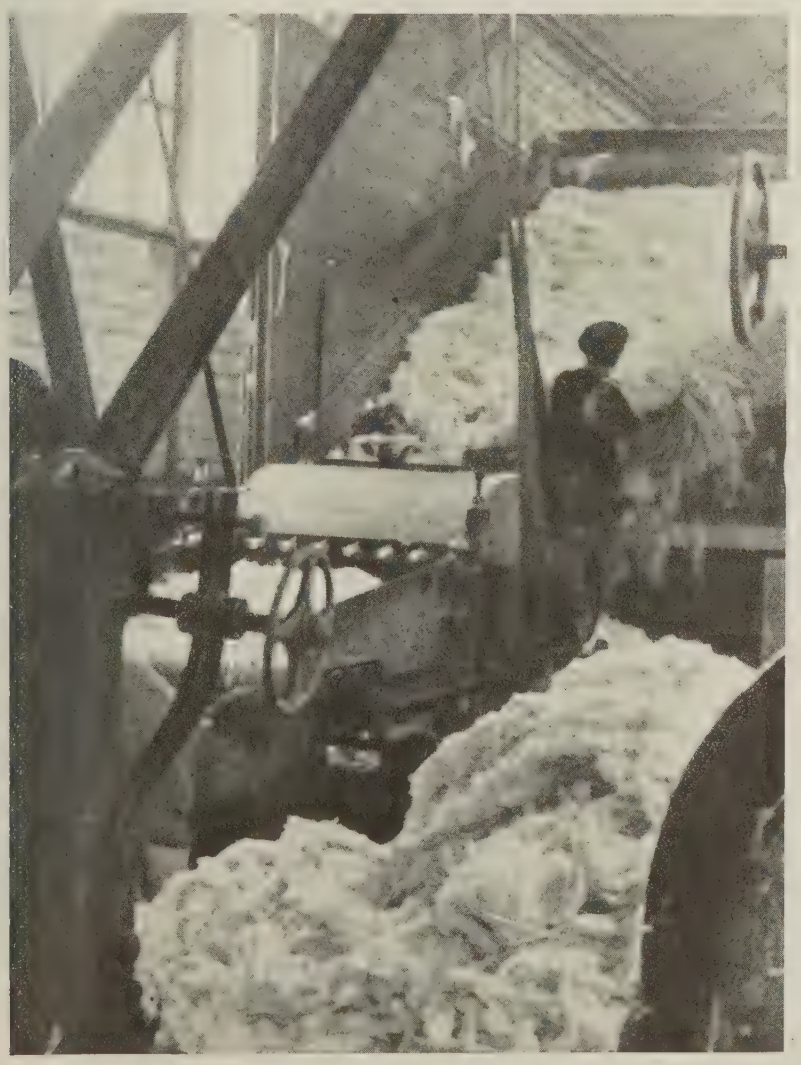

AVANT D'ETRE FILÉE, LA LAINE EST DÉBARRASSÉE DE SES IMPURETÉS.

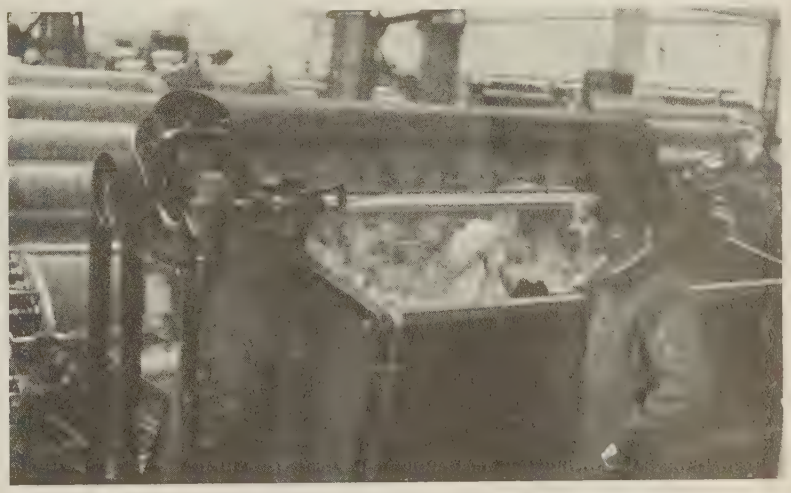

PRÉPARATION DE LA FILATURE DANS UNE USINE MODERNE DE CASTRES.

UN HALL DE PRÉPARATION DANS UNE GROSSE UNITÉ COTONNIÈRE DE LILLE.

l'a suivie, il est plus élevé qu'en 1938, fait tout à fait rare dans l'ensemble de l'industrie. D'autre part, les cadres et les directions ont accompli un travail considérable. Mais il ne faut pas oublier qu'au lendemain de la guerre un million de broches étaient détruites sur un total de dix millions. Les régions de Lille, d'Alsace et de Normandie avaient été particulièrement touchées, Lille à lui seul comptant 410.000 broches sinistrées.

Ces destructions ont été d'autant plus sensibles que la situation financière de l'industrie cotonnière était moins brillante qu'on ne l'imagine communément.

Jusqu'en 1946 les prix fixés étaient trop bas. Depuis un an ils ont été relevés, mais les majorations accordées n'ont pas toujours été appliquées en raison de l'état du marché, qui, malgré ses besoins énormes, n'accepterait vraisemblablement pas les prix légaux. Quoi qu'il en soit, si l'hémorragie de capitaux qui anémiait rapidement l'industrie cotonnière a été arrêtée, le retard pris dès avant la guerre à la suite d'une concurrence très âpre et aggravé jusqu'à la fin de 1946 par une activité réduite et des tarifs non rentables n'a pas fini de faire sentir ses effets.

Les conséquences les plus funestes du point de vue national seraient de mettre l'industrie cotonnière française en mauvaise posture dans un moment où la concurrence internationale exigerait de notre part un gros effort de modernisation se traduisant par des investissements très importants. Les possibilités offertes par le Crédit national ne sont certes pas négligeables. De leur côté, ainsi que je l'ai signalé, les constructeurs américains sont prêts à accepter des paiements à long terme.

Les perspectives d'avenir seraient relativement favorables à la condition que fût évité le danger immédiat d'un ralentissement, sinon d'un arrêt, de la production. Ce n'est point là un mythe, singulièrement pour l'industrie spécialisée dans la fabrication des hautes qualités. L'industrie traitant les qualités courantes, utilisées presque exclusivement sur le marché intérieur, a été dépannée de justesse l'an dernier, grâce à l'aide intérimaire, ses approvisionnements lui venant des Etats-Unis. Actuellement, elle compte fermement sur l'aide que lui procurera l'application du plan Marshall et, en fait, l'Amérique nous enverra cette année 11.000 à 12.000 tonnes par mois, c'est-à-dire la moitié de nos besoins. L'Inde et l'Egypte nous expédient environ 3.000 tonnes par mois. Il ne s'agit pas seulement de trouver la différence, soit 7.500 à 8.000 tonnes, mais aussi d'obtenir les qualités qui permettront à l'industrie de fin numéro de continuer à tourner.

La presque totalité des usines de Lille-Armentières, d'Epinal et de nombreuses filatures d'Alsace jouent en partie leur existence sur ce double problème de devises et de qualités de matières premières. En ce qui concerne le premier point, des accords d'autofinancement particuliers — et non plus un règlement général comme dans le cas de la laine — sont signés par les industriels, qui s'engagent à rembourser à l'Etat, grâce à leurs exportations ultérieures, les devises nécessitées par l'achat des cotons. L'accord commercial franco-égyptien, ne portant que sur des crédits limités à 500.000 ou 600.000 livres égyptiennes, ne couvre guère la livraison de plus de 2.000 tonnes par mois, correspondant à la moitié seulement des besoins dans cette qualité. Or une des sources les plus importantes de devises fortes est constituée par l'exportation des dentelles de Calais, dont les Etats-Unis sont très amateurs et qui reçoivent leurs fournitures des usines de fin numéro.

C'est en quelque sorte par toute une série de virements que la solution a été trouvée, et l'on constate aujourd'hui une légère détente. Il est toutefois évident que la concurrence britannique, qui, dès avant la guerre, dictait les prix sur le marché français grâce à la qualité d'une fabrication où les Anglais sont passés maîtres, continuera de peser très sévèrement sur notre industrie de fin numéro.

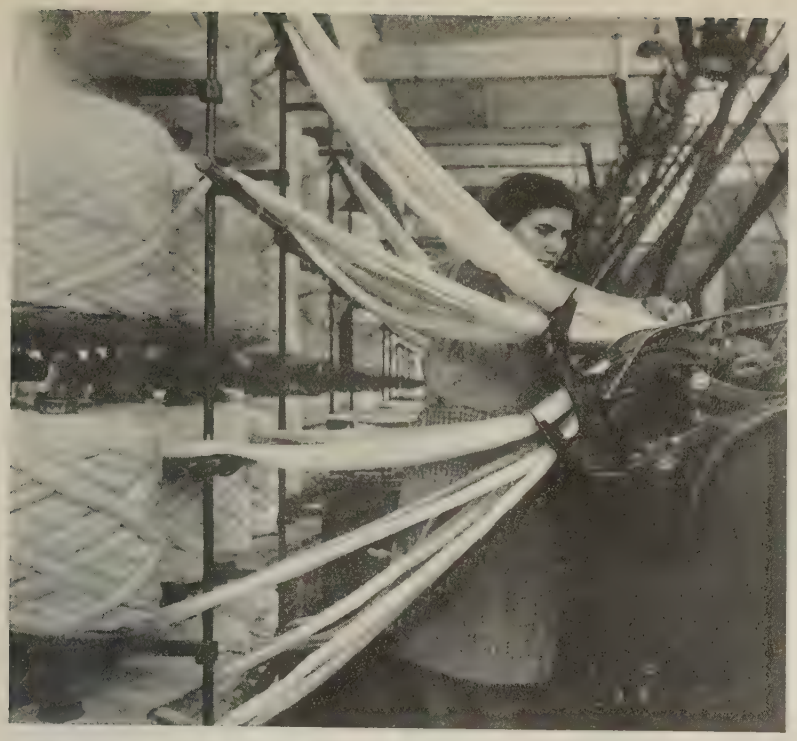

Il faut étirer le coton et accroitre sa solidité avant de le filer.

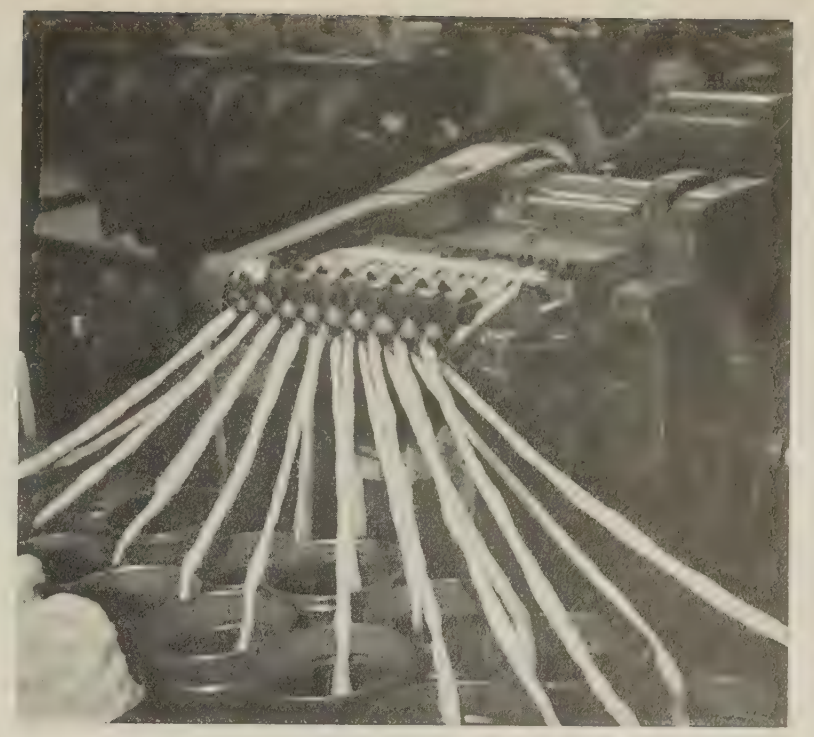

Une réunisseuse de rubans d'un modèle plus récent que ci-contre.

Le continu a filer, a grand rendement, est surveillé avec attention.

Courroies, volants, machines, grilles font de curieux tableaux.

En revanche, le sort des entreprises traitant le coton d'Amérique paraît nettement meilleur, étant soumis à moins d'aléas. Une amélioration de leurs fabrications est cependant reconnue indispensable.

LE LIN

Le lin jouit d'un privilège enviable : depuis des millénaires il bénéficie d'un quasi-monopole sacerdotal, étant considéré comme le plus pur et le plus beau textile des temps bibliques. Selon M^sr^ Detrez, savant curé de la cathédrale de Lille, les prêtres de la déesse Isis ne portaient d'autres vêtements que le lin. C'est lui encore qui servait à fabriquer le vestiaire liturgique des prêtres, des brahmanes et des mages, ainsi qu'à confectionner les bandelettes des momies. Il est malaisé de trouver plus augustes références !

La France, fille aînée de l'Eglise, ne pouvait manquer de s'intéresser au lin, d'autant que la belle lingerie de table et de corps constitue des débouchés moins sacrés, certes, mais néanmoins profitables. De fait, avec nos 450.000 broches à filer, nous prenons place derrière l'Angleterre, qui en compte le double, au deuxième rang de la production mondiale. La sainte Russie, en 1914, venait au troisième rang avec 300.000 broches. Quant à la Russie moderne, aucun renseignement certain n'est parvenu à ce sujet, et, dans l'incertitude, on classe aujourd'hui bonne troisième la Belgique, avec 260.000 broches, les autres pays étant relégués dans les profondeurs abyssales représentées par quelques infimes milliers d'unités.

La production réelle de filés en 1947 reflète mal les possibilités de fabrication. C'est ainsi que la Grande-Bretagne, avec ses 900.000 broches, n'a produit que 28.000 tonnes, soit 2.000 tonnes seulement de plus que nous. Cela tient en partie à la réputation que s'est acquise la fabrication française, en partie aussi peut-être au changement complet survenu dans les conditions d'approvisionnement. L'Angleterre recevait jadis 50 % de sa matière première de Russie et des pays baltes, 40 % de Belgique et 10 % des linières irlandaises. La France s'approvisionnait pour la moitié de ses besoins en Belgique, pour le quart en Russie, le dernier quart étant fourni par ses propres cultures. Lorsque, après 1925, le prix du lin russe — payable en dollars — s'établit au double des prix mondiaux, l'Angleterre et la France renoncèrent à ces importations trop coûteuses et cherchèrent de nouveaux fournisseurs.

La Belgique, dont les besoins en matières premières sont de 25.000 tonnes par an et qui en produit 60.000, disposait de 35.000 tonnes pour l'exportation. La Hollande en offrait 12.000 tonnes, au total 47.000 tonnes. L'Angleterre et la France avaient des déficits respectifs de 38.000 et 28.000 tonnes, en tout 66.000 tonnes : elles comprirent vite la nécessité de développer leurs propres linières.

La France y a parfaitement réussi. Aujourd'hui notre production est suffisante pour notre approvisionnement. Cela ne nous empêche pas de dépendre aussi étroitement que jamais des Belges, qui, en fait, possèdent les clés de notre industrie linière.

Voici pourquoi. Les cultivateurs français, grâce à l'octroi de primes, ont effectivement augmenté leurs cultures de lin, mais ils ne veulent pas entendre parler de le rouir et teiller. Les deux tiers du lin produit en France s'en vont de la sorte en Belgique pour y être traités. La Belgique ne nous reconnaît d'ailleurs aucune autre priorité pour leur achat que celle d'un règlement en bonne et due forme en francs belges, après compétition aux enchères. Or, depuis janvier dernier, le Trésor français, dont les ressources en francs belges sont entièrement consacrées au paiement des frontaliers et des droits de port d'Anvers (qui supplée l'insuffisance de nos ports du Nord), n'a pas donné le moindre franc belge aux industriels français du lin. Ce système d'échanges

Fabrication des tapis de laine a chenille dans une usine de Roubaix.

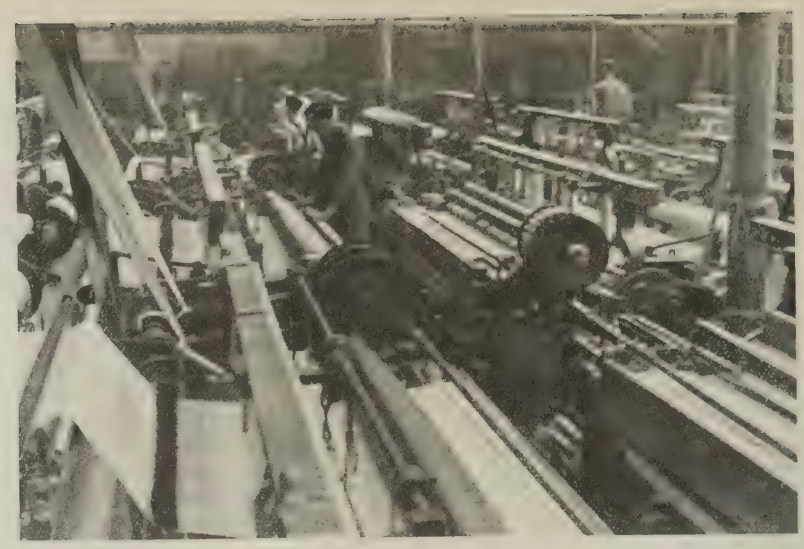

Une batterie de machines automatiques a tisser a Lille-Perenchies.

Résultat de beaucoup de travail, le tissu arrive a la vérification.

a-t-il paru finalement trop absurde ? Il semble, en effet, que le mal ne soit pas sans remède. Une industrie nouvelle, celle du genêt, a montré la voie en remplaçant avantageusement le rouissage d'antan par une opération chimique infiniment plus simple et moins coûteuse.

LE GENÊT

L'industrie seule est neuve et non point le textile lui-même. Pline ne rapporte-t-il pas qu'en Asie et en Italie, après avoir fait macérer les tiges du genêt pendant une dizaine de jours, on en extrayait un fil propre à la confection des filets de pêche ? Les Carthaginois employaient eux aussi le genêt comme textile. Dans tous les pays très pauvres où le genêt poussait en abondance à l'état sauvage, les paysans cueillaient les plus beaux brins des pieds et les mettaient à rouir dans des eaux thermales, ou simplement dans les ruisseaux ou les mares, pendant une période de dix à quinze jours. Les paquets de tiges rouies étaient lavés puis séchés et, durant l'hiver, les femmes en tiraient, à l'aide d'un peigne grossier, des filasses longues et solides que l'on filait à la main ou au rouet. On tissait finalement une grosse toile d'un toucher très rugueux, mais d'une solidité extraordinaire.

Cette qualité apparaît indiscutablement dans les documents anciens, qui nous informent que ce n'était guère avant l'usage par cinq générations que les grosses toiles à drap fabriquées à la main pouvaient être transformées en langes de douceur suffisante pour la peau délicate des enfants ! M. Bourcier, président de la Fédération nationale du genêt, qui rapporte ce trait, présume que l'épiderme de nos aïeux était moins sensible que le nôtre. C'est assurément cette même qualité... rugueuse qui fit délaisser le genêt sitôt qu'apparut sur le marché européen le coton, dont les prix étaient alors modestes.

Mais en réalité on ne s'était jamais préoccupé d'améliorer les méthodes de traitement et de tissage du genêt. Ce n'est qu'en 1942, à la suite de l'extrême pénurie des textiles due à l'arrêt des importations, qu'un groupe d'industriels commença des études et des recherches portant sur toutes les plantes métropolitaines contenant des fibres textiles. Le genêt fut retenu. Des procédés techniques nouveaux permettent maintenant d'obtenir des filasses de genêt parfaitement affinées, possédant les qualités de souplesse, de douceur au toucher, de filabilité et de résistance mécanique les rendant aptes à la transformation en filés et en tissus. Le rouissage bactériologique, encore en usage pour le lin et le chanvre, a été remplacé pour le genêt par un rouissage chimique qui dégomme les fibres en quarante minutes au lieu de dix à quinze jours, assurant en outre une qualité parfaitement homogène, en partant de matières premières qui ne le sont pas, par simple modification de la formule des bains de traitement.

La fibre de genêt est aujourd'hui d'un prix beaucoup trop élevé. Les techniciens estiment qu'on peut l'abaisser de près de moitié et l'amener ainsi à un niveau inférieur au prix actuel du coton. C'est une question de rationalisation des méthodes de culture, de mécanisation des traitements, de récupération des sous-produits, tels les bois résiduaires et la spartéine. La Fédération du genêt a établi, à la demande de l'Economie nationale, qui s'intéresse avec raison à un textile ne nécessitant aucune importation, un programme réalisable en dix ans à partir de 1948. Ce programme consiste essentiellement dans la mise en culture rationnelle, par tranches successives de 5.000 hectares, de terres absolument incultes, choisies de préférence parmi celles où un reboisement ultérieur serait souhaitable dans l'intérêt du pays. Les 25.000 hectares ainsi cultivés dans dix ans permettraient de produire annuellement les 18.000 à 20.000 tonnes de filasse fixées par le ministère comme premier objectif. Sur le plan industriel, trois usines d'extraction fonctionnent dès maintenant en France, et l'une d'entre elles termine le montage d'un équipement entièrement mécanisé éliminant 80 % des charges de main-d'œuvre directe et indirecte qui grèvent la fabrication discontinue.

JUTE ET CHANVRE

Le jute n'a pas en France les titres d'ancienneté que possède même le genêt. Son introduction en Europe ne remonte pas à plus d'un siècle, mais son utilité, qui est grande, a conduit à la création de 104 usines françaises employant 15.000 ouvriers et fournissant 100 à 120 millions de sacs par an.

Malgré le marasme total provoqué pendant la guerre par l'arrêt des importations, en provenance exclusive des Indes, et les dommages résultant des bombardements, l'industrie française du jute s'est relevée rapidement. Elle montre aujourd'hui une vitalité remarquable en se spécialisant, en modernisant son matériel, ses usines, ses conditions de travail et en normalisant ses types de fabrication. L'emploi de métiers circulaires produisant trois à quatre fois plus vite que les métiers droits traditionnels, et qui vont être utilisés pour la moitié de la production du tissage, laisse présumer un abaissement des prix de revient et une amélioration de la qualité.

A l'inverse de l'industrie du jute, la corderie — qui rejoint la laine dans la nuit des temps — a d'innombrables cordes à son arc, ce qui va sans dire. Le jute ne connaît qu'une seule matière et un seul marché d'approvisionnement, le Bengale, tandis que la corderie fait appel aux chanvres français, italien, yougoslave, hongrois, turc, américain, indien, syrien, au jute pur, au jute mélangé à l'alfa nord-africain, aux étoupes de lin d'Angleterre, du Canada, de Nouvelle-Zélande, du Kenya et de l'Ouganda, au sisal de l'Union française, de l'Afrique anglaise et d'Indonésie. Le sisal l'emporte avec plus de 30.000 tonnes contre 10.000 tonnes de chanvre sur un total de 42.000 tonnes de matières premières consommées. Ce qui prouve que l'art vénérable du cordier, plus ou moins industrialisé de nos jours, se maintient solidement. Si l'on n'exporte guère, on satisfait au moins petit à petit le marché intérieur.

Photographies *France-Illustration* (Alexandra).

« C'est ici que nous batirons » déclarait M. Corti (a droite) en 1946.

VILLAGE D'ENFANTS

Pestallozzi village », indique une flèche au sortir de Trogen.

Sur ces hauteurs de l'Appenzell seize maisons neuves sont alignées comme des enfants sages. Des fleurs sont écloses dans les jardins sans barrières et dans ces jardins des enfants jouent.

C'est le village des Enfants du monde.

C'est la République de la paix du monde.

Elle a deux ans.

Non, ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas d'un village d'orphelins.

S'il est vrai que ces enfants, recueillis sur les ruines de l'Europe, n'ont plus ni père, ni mère, ni souvenirs ; s'il est vrai qu'ils ont été arrachés à la misère et à l'infinie solitude des enfances perdues, il n'en est pas moins vrai qu'ils seront des hommes comme les autres ; et, parmi ces hommes, des pionniers de la paix.

LE DISCIPLE DE PESTALLOZZI

L'idée est née, le 15 janvier 1945, dans le cerveau d'un idéaliste suisse : Walter-Robert Corti, disciple du grand éducateur Pestallozzi.

Ceux qui ont vu le regard lumineux de M. Corti ne l'oublieront pas.

Certains le traitaient d'illuminé. D'autres saluaient en lui un nouveau prophète. Il allait, souriant, parmi les éloges et les blâmes, sûr de la force de l'Idée. On objectait : « Vous n'avez ni moyens ni argent. » Mais il croyait en la bonne volonté des gens. Les gens lui donnèrent raison.

Le 9 janvier 1946, les premiers fonds réunis par l'inlassable charité suisse, les paysans de l'Appenzell donnèrent un vaste terrain sur la hauteur pour le village des Enfants du monde. Quelques semaines plus tard, des volontaires venus de tous les coins du monde se rencontrèrent sur ces terrains vagues pour édifier l'œuvre de paix. Dès le printemps, ils commençaient à construire leur tour de Babel en forme de chalets suisses. Hier étudiants ou artistes, hier guerriers, ils apportaient ici leur courage et leur force. Des techniciens du pays les conseillaient et le village sortait de terre.

Je les ai vus au travail. J'ai entendu leurs chansons. Ils ne parlaient pas la même langue et ils se comprenaient, Suisses, Américains, Anglais, Français, Nordiques, Allemands : ils obéissaient à une même foi.

J'ai vu ce jeune Anglais, objecteur de conscience pendant la guerre, qui donna, en juste réparation, toutes ses vacances au village Pestallozzi.

En 1947 on pouvait compter que 7.146 jours de travail avaient été fournis par 338 jeunes hommes volontaires. Personne n'avait été payé.

Quand, leur travail fait, les volontaires rentraient chez eux, ils avaient le droit de graver leur nom sur un *totem* aux armes de leur pays, à l'entrée du village.

La générosité suisse avait permis ce miracle. De grandes villes fournissaient les capitaux nécessaires pour l'acquisition des matériaux et une caisse de sécurité pour l'entretien des enfants. Car l'œuvre, pour être efficace, devait être durable. C'est ainsi que Winterthur est la marraine de la maison des Cigales, celle de la France.

L'été 1946 fut l'époque émouvante où les premiers petits habitants du village Pestallozzi prirent possession de leur chez eux. Quinze enfants marseillais s'installèrent dans la maison des Cigales.

PIONNIERS DE DEMAIN

« Puisque notre idéal est celui de la paix, avait déclaré M. Corti, rien ne nous en détournera dans nos méthodes d'éducation. »

Or, les enfants qui ont été ou qui sont recueillis — car l'œuvre est toujours au travail — sont parmi les plus pauvres de la terre. Ils ont été abandonnés, misérables, malmenés, désaxés. Victimes du fléau mondial et de la haine, quoi d'étonnant qu'ils soient menteurs, voleurs et soupçonneux ? Mais leurs éducateurs savent bien que tel n'est pas le fond de leur nature. Le but est avant tout de montrer à ces enfants que leur petite République ne peut s'accommoder ni du vol ni du mensonge, et que l'amour vaut mieux que la haine. Les éducateurs développent chez ces enfants des valeurs hautement morales parce que librement acceptées.

Aucune idée de compétition n'est jamais admise entre eux. Les sports y sont des jeux. L'art, sous toutes ses formes, est un adjuvant précieux, et,

Autour de la table d'orientation, les maisons neuves sont alignées.

La tour de Babel : ce chalet suisse abrite les « enfants du monde ».

Le dimanche, Pestallozzi reçoit de très nombreux visiteurs.

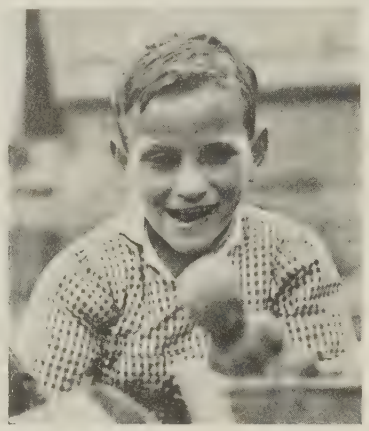

Jeunes enfants encore mal réhabitués au bonheur paisible.

La petite Tertu et un Suisse « volontaire » de la construction.

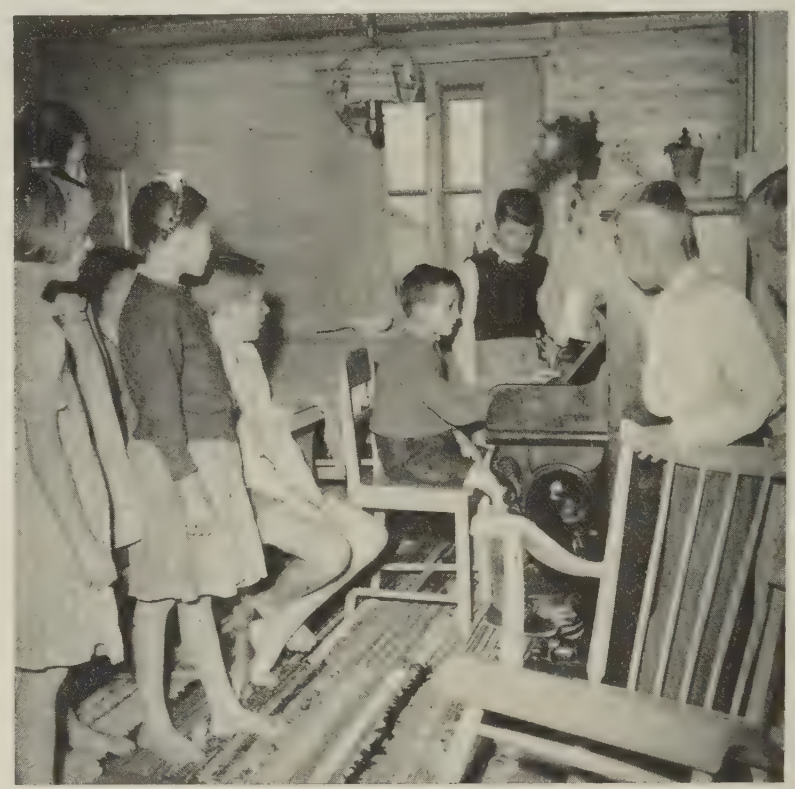

Le dimanche dans la maison finlandaise : on chante en chœur.

parmi tous les arts, la musique, parce qu'elle parle le langage de l'âme et que ce langage est le même pour tous les enfants des hommes.

Chacune de ces maisons contient ou contiendra une trentaine d'enfants. Un « père » et une « mère » de la nationalité de ces enfants leur donnent un enseignement dans leur langue d'origine. La religion qui est choisie pour eux est celle de leur tradition. Ils apprendront l'histoire de leur pays : mais sans apologie pour les vainqueurs ni pour les conquérants. Ainsi grandiront-ils sans avoir jamais connu aucun motif d'orgueil ni de haine.

CHACUN SON ODYSSÉE

Près de la maison finlandaise, toute seule, une petite fille tire un train au bout d'une ficelle. C'est Hellé. Elle ne sourit pas. Elle ne paraît pas nous voir.

Ses parents étaient des paysans, à la frontière russe.

Un jour, les Russes sont venus. Ils ont tout brûlé sur leur passage et chassé tous les gens du village. Dès qu'ils furent partis, les paysans finlandais sont revenus et, avec la patience tranquille de leur race, ils se sont aussitôt mis à l'ouvrage afin de se reconnaître parmi ces ruines. Mais les Russes n'étaient partis que pour revenir. A leur approche, les Finlandais s'enferment dans la seule maison encore debout, et les Russes tirent de l'extérieur.

Ils tirent et ils tuent. C'est un chaos atroce.

La petite Hellé, qui a trois ans à l'époque, est blessée à l'œil (cet œil aveugle et bleu qui nous regarde aujourd'hui sans nous voir) ; elle a l'idée incroyable de fuir, toute seule, de sauter par la fenêtre. Puis elle tombe, et les Russes, qui la croient morte, laissent le petit corps à l'abandon.

Un de ses frères, qui a dix-neuf ans, viendra dans la nuit la chercher et il l'emmènera sur son dos à l'hôpital voisin. Il arrive le matin. Il était grand temps, car la petite était sans connaissance.

Oui, Hellé réapprendra la joie de vivre.

Comme la petite Tertu, impassible et blonde, dont les parents viennent de mourir ainsi que tous les siens dans une tempête sur un lac.

PETIT HÉROS DE MONTE-CASSINO

Tous les enfants de toutes les maisons le connaissent et l'appellent par son nom : Nicolas.

« Allons, Nicolas, gronde gentiment la « maman » italienne, te voici encore tout sali dans tes beaux habits propres de ce matin. »

Nicolas fait une drôle de grimace, il tire la langue, il baisse la tête et une large cicatrice apparaît au-dessus de l'œil droit, sur le front.

Les Allemands ont trouvé, au cours de la bataille, cet enfant seul et errant dans les ruines de Monte-Cassino. Il était blessé. Il hurlait. Un soldat l'emmena à l'hôpital de Florence. La blessure s'est cicatrisée et l'enfant est resté là. Personne n'est jamais venu le réclamer. On lui demandait : « Comment t'appelles-tu ? » Il prononçait des sons inintelligibles. On crut deviner Nicolas.

Orphelin de ses parents et de son passé, Nicolas fut choisi pour être un des citoyens de la maison italienne. Mais dans ce village tout neuf Nicolas paraissait encore errer dans les ruines. Les premiers temps, il était partout à la fois et jamais où on l'attendait. A l'heure des repas, quand sonnait la cloche, un petit hôte manquait toujours à l'appel. C'était Nicolas.

Le soir venu, habilement, Nicolas emportait dans la poche de son tablier un quignon de pain et un morceau de fromage, qu'il cachait tant bien que mal sous son lit. Il fallut lui expliquer longtemps et souvent qu'il aurait son fromage et son pain le lendemain comme la veille et que ses jouets qui étaient à lui dans sa petite armoire n'étaient pas aux autres, de même que les jouets des autres n'étaient pas les siens. Nicolas, un beau jour, pénétré de ces explications, réunit tous ses jouets et en fit don à la communauté.

« Maman italienne », au charmant sourire, est penchée sur le grand livre de ces « enfants de personne » en me racontant l'odyssée du petit Nicolas. Une petite fille brune regarde par-dessus son épaule. C'est Marcella. Son père a été tué par les Allemands à Rome. Elle et ses deux frères habitaient avec leur mère dans un faubourg de la ville. Un soir, un Marocain est venu rôder autour de la maison. L'homme a pris son revolver et il a tiré sur la mère.

Marcella a vu cela : sa mère morte, l'homme qui s'enfuyait. Et son regard d'enfant en conservera longtemps la grande épouvante.

LA « SYMPHONIE ENFANTINE »

Le village de Pestallozi contient aujourd'hui douze maisons. La maison française, l'italienne, la hongroise, la viennoise (qui porte le nom charmant de « Symphonie enfantine »), la tchécoslovaque, la grecque, la finlandaise, l'allemande. Il y a deux maisons polonaises et deux maisons alsaciennes.

Un jour, sur ces hauteurs où l'air est plus pur qu'en aucun autre lieu du monde, vingt-cinq maisons seront édifiées. En même temps la République de la paix se construira par la bonne volonté de ces orphelins d'hier.

Christiane Fournier.

COLLIOURE, AVEC SES DEUX PLAGES ARRONDIES, SES BARQUES DE PÊCHEURS ET SES MAISONS BADIGEONNÉES DE ROSE PASTÈQUE ET DE VERT PISTACHE.

ROUSSILLON

CETTE FLEUR DORÉE AU SOLEIL D'ESPAGNE

par RAYMOND ESCHOLIER

SOYEZ IVRES ! recommandait un jour Nietzsche à ses fidèles.

Joyeux mot d'ordre qui vous gonfle les lèvres et le cœur dès qu'on franchit les portes du Roussillon à La Tour-de-France ou à Salses. S'ouvre alors devant vous la terre des vertiges et des prestiges, le terroir odorant des filles de Vénus Amphitrite, des Vénus de Maillol et des fidèles de Bacchus, bacchants et bacchantes qui, aux soirs de vendanges, enroulent et déroulent, entre la mer céruléenne et le Canigou, les guirlandes enivrantes de cette danse religieuse comme les chorégies dionysiaques, la sardane.

Je vois encore, aux derniers jours de la bataille de la Marne, les champs ensanglantés où nous donnions la chasse avec nos spahis à l'éternel envahisseur battant en retraite... Ces champs jonchés de bouteilles de champagne attestaient à quel point les barbares appréciaient ce vin spirituel et combien, en les enivrant beaucoup plus grossièrement que ne le prescrivait Zarathoustra, il avait contribué à leur défaite. C'est dans un de ces champs, avant de franchir l'Aisne sur les pas de l'Allemand, qu'un jeune cycliste alpin nous révéla que la Marne était une grande victoire, en nous lisant l'ordre du jour, signé : Joffre.

Joffre... Je songeais alors tout de suite à sa petite cité de Rivesaltes, à son grand vin parfumé cher aux Trois Mousquetaires et à Cyrano de Bergerac, au père du vainqueur de la Marne, tonnelier maniant précautionneusement ses fûtailles comme le généralissime de la victoire devait faire plus tard pour ses bataillons. Je pensais à ces Maury, à ces Agly, à ces Rivesaltes dont Joseph Joffre avait savouré la gloire avant de cueillir celle des lauriers et je n'étais pas du tout surpris qu'avec Joffre le vin triomphal du Roussillon, en nous aidant à réaliser le rêve de notre jeunesse, la revanche, eût été ce jour-là, tout comme le champagne, à l'honneur.

« Soyez ivre ! »... Comment ne pas l'être quand de Perpignan, du Castillet et de la Loge de Mer, près de laquelle, dans l'ombre d'un patio municipal, une admirable Catalane, de Maillol, épanouit ses formes splendides, toute sa chair faite pour l'amour, vous atteignez Elne la Romaine et son cloître de marbre, l'un des plus beaux de France ; Elne, qui garde le souvenir de son beau peintre, Etienne Terrus ; Argelès et son immense plage de sable fin, la mer couleur de violette sous le ciel de lapis.

Vous quittez le royaume des fruits et des primeurs, les champs de cerisiers et de pêchers en fleur et, aux abords de Collioure, où, la nuit du 15 août, aux accents stridents des coblas, on processionne sur mer en l'honneur de saint Vincent, patron du petit port catalan — et des vignerons — vous retrouvez l'atmosphère de l'Agly, les vignes scabreuses poussées sur les coteaux schisteux, avec leurs murettes de cailloux maintenant tant bien que mal la terre chétive, si maigre qu'au moindre orage, notait Jules Badin dans son beau libre, *le Roussillon, porte de la Catalogne*, la terre croule au fond de la ravine. Avec des peines infinies, on doit l'aller reprendre, la remonter à l'aide de paniers.

Après Collioure, qui, depuis un demi-siècle, demeure l'un des centres artistiques du Roussillon (l'autre étant Céret), Collioure, où le fauvisme de Matisse, de Marquet, de Derain semble bien l'avoir emporté sur le cubisme de Braque et de Survage, Collioure, avec ses deux plages arrondies, ses barques au ras des maisons badigeonnées de rose pastèque et de vert pistache, sa grande citadelle hautaine, son église élançant vers l'azur implacable son clocher-phare, couleur de caroube, voici le turbé mauresque, le mausolée dont la coupole, si moghrabine quand on l'aperçoit de la route nationale entre deux haies d'agaves, annonce Port-Vendres, Port-Vendres qui, lui aussi, a son beau peintre, Poncelet, *Portus Veneris*, le port de Vénus, car, sur ce terroir béni, Vénus et Bacchus voisinent sans disgrâce.

La Vénus de Port-Vendres, elle règne toujours ici grâce au génie sensuel de Maillol, qui l'a voilée — oh ! si légèrement — parce qu'il s'agit d'un monument aux morts, aux morts de la guerre de Trente ans.

Heureux fils de Port-Vendres tombés au champ d'honneur, vous vous survivez dans la mémoire des hommes, comme, d'ailleurs, ceux d'Elne, de Banyuls et de Céret, non pas à l'ombre d'un de ces affreux monuments qui depuis 1919 déshonorent le beau visage de notre douce France, mais dans le rayonnement de la noble déesse couchée de Port-Vendres, dans l'immortelle lumière de la jeunesse et de l'amour !

Lumière, jeunesse, amour... Ordre, luxe et volupté... Banyuls est devant nous, toute blanche. Dans ce climat extasié, dans le calme balancement des palmes, parmi les tamaris et les lauriers-roses, les orangers et les mandariniers, au bord de cette même mer bleue où plongent les gracieuses, les ardentes Catalanes, modèles d'Aristide Maillol, glorieux enfant de Banyuls, comme elles auraient pu l'être de Praxitèle, parmi ces vignes érubescentes dont, au temps des vendanges, l'odeur puissante — une odeur, en vérité, très féminine et très charnelle — évoque la senteur du maquis corse, se retrouvent aux heures nocturnes, aux heures laiteuses et magiques du clair de lune, la déesse de l'amour et le dieu du vin, Vénus et Bacchus.

En vérité, les petites Vénus que Maillol, chargé d'années mais toujours jeune, s'amusait à croquer sur ses carnets tandis que presque nues elles prenaient leur bain de chaude lumière, voire comme les rancios qui mûrissaient dans sa vigne (un « maillol », en catalan, n'est-ce pas une jeune vigne ?), ne

A Perpignan, un patio municipal s'orne d'une œuvre de Maillol.

Près du Tech, Elne, ancienne cité ibère, et son cloitre du XIIe siècle.

Ceret, porte du Vallespir, et son pittoresque pont du XIVe siècle.

Ceinturé de ses vignes généreuses, Banyuls et ses barques de pêche.

pouvait-on pas les appeler elles aussi ces « fleurs dorées de Banyuls » ?

« Soyez ivres... » J'avoue qu'au soir d'un long voyage (à 5 heures du matin nous avions quitté les Champs-Elysées et le même jour atteint Banyuls, par la route, sur le coup de 8 heures), quand, précédant et accompagnant la soupe aux poissons de roche et les perdreaux à la catalane, je dus déguster quinze années différentes du rancio de Maillol, le précepte de Nietzsche me revint en mémoire et je dus faire appel à toute ma volonté pour n'y point succomber.

Heureux pays qui produit tant de merveilles, a noté Jules Badin, « où de telles joies naturelles se trouvent à chaque pas, où je n'ai jamais vu quelqu'un écarter les flacons dorés ou vermeils qu'on lui tend ». Témoin ce vieux curé montagnard qui, accusé d'aimer un peu trop le bon vin, répondit à son évêque, dans son âpre et sonore parler catalan :

« *De la sang de Christon, senyor Bisbe, mai en som tip.* » (Du sang de Notre Seigneur, monsieur l'évêque, je n'en suis jamais rassasié.)

C'était un curé montagnard... En vérité, le banyuls le plus odorant, le rancio doré le plus délectable, c'est dans nos auberges montagnardes que vous en savourerez le mieux l'âme enchantée. C'est sur les cimes du Roussillon, d'Ariège et d'Andorre, dans l'air neigeux et toujours plus près du soleil, que s'épanouit magnifiquement la fleur dorée de la Côte Vermeille. Les savants vous apprendront que c'est en effet de l'ozone. Mais je vous dirai, moi, ce que croient les bonnes gens de par là-haut : c'est que c'est un miracle du Bon Dieu !

PRIMEURS

Le Roussillon, pourtant, offre bien d'autres merveilles que ses belles filles et que ses vins sublimes. Il n'est pas que ses vignes, il y a aussi ses vergers.

Avec l'hiver de 1946-1947, d'une cruauté sans exemple (pour la première fois de mémoire d'homme les habitants de la Côte Vermeille furent bloqués durant de longues semaines par les neiges, et j'ai pu voir un admirable parc d'Argelès, plusieurs fois séculaire, frappé de mort avec ses palmiers, et ses eucalyptus géants, grillés par le gel), les fruitiers du Roussillon ont bien failli disparaître. Mais par sa clémence l'hiver 1947-1948 aura pansé bien des plaies. De nouveau « les amandiers ont blanchi sur l'Aspre sauvage. Les cerisiers de Céret ont suivi, et la tramontane brasse les vagues roses des pêchers dans les jardins de Saint-Jacques ».

La région de Céret, porte du Vallespir, est en effet la première de France à récolter des cerises. Aux premiers jours d'avril, les merveilleuses cerises de Céret, et aussi de Palau, du Ventous, de Maureillas et de Regnès, partent non seulement vers Paris, mais aussi vers l'étranger, vers l'Angleterre, la Belgique, la Suisse.

En mai, si grâce aux haies de roseaux ou de cyprès on a pris soin de les préserver de la tramontane, ce terrible vent du nord-ouest dont le souffle desséchant fait planer une éternelle menace sur les cultures, pêchers et abricotiers vont épanouir leurs fruits splendides, autre merveille à exporter.

Car pour les fruits et primeurs comme pour les vins capiteux la Catalogne demeure l'une des provinces françaises (française depuis moins de trois siècles, sous cette réserve qu'au XIII^e^ siècle les Catalans se considéraient déjà comme de nationalité française) à laquelle notre économie doit de recevoir nombre de devises étrangères.

Il n'est point, d'ailleurs, que les fruits. Il y a aussi les arbres. Ille-sur-Têt, qui, avec Elne, Palau-del-Vidre, Saint-Laurent-de-la-Salanque, constitue l'un des plus grands marchés de gros pour l'exportation des fruits et aussi des primeurs (laitues, choux-fleurs, asperges, artichauts, petits pois, pommes de terre nouvelles, tomates, aubergines, melons), Ille-sur-Têt, que Mérimée immortalisa dans *la Vénus d'Ille* et à laquelle deux de ses fils, Emile et Léon Delonca, viennent de consacrer un admirable livre de raison : *un Village en Roussillon* (*Illa, terra de Rosello*), Ille-sur-Têt exporte aussi ses pêchers, qui comptent parmi les plus beaux de France. La réputation de ses pépinières fruitières a depuis longtemps franchi nos frontières.

LES EAUX, LEURS MÉFAITS ET LEURS BIENFAITS

Si la tramontane constitue pour les cultures maraîchères et fruitières le péril le plus redoutable, il est encore sur cette terre trop fortunée un péril non moins menaçant : l'inondation. Les crues tragiques d'octobre 1940 et d'avril 1942 sont encore présentes à toutes les mémoires.

On sait que trois fleuves côtiers arrosent le Roussillon : l'Agly, qui se jette dans la Méditerranée au sud de Barcarès ; la Têt, qui, après avoir puisé sa source en Ariège, à l'Etang-Bleu, et traversé le grand marais des Bouillouses, atteint Montlouis, l'une des places-fortes les plus élevées de France, et si pittoresque avec ses remparts de Vauban, tout comme Villefranche-de-Conflent, où se déroula sous Louis XIV la tragique aventure d'Inès de Llar, de l'infante, romancée par Louis Bertrand ; la Têt, qui baigne Prades, l'ancienne capitale du Conflent, et qui, s'étant « attardée dans l'atmosphère joyeuse et radieuse » de Perpignan, reprend son élan vers Le Canet, où elle mêle ses eaux à celles de la Grande Bleue ; le Tech, enfin, et son étroite vallée — le Vallespir, la vallée âpre — le Tech, qui jaillit du Canigou et, de la Preste, gagne Prats-de-Mollo, Prats-de-Mollo, qui naguère encore coiffait ses femmes de dentelles blanches et ses hommes du bonnet phrygien, Prats-de-Mollo, par où, durant les sombres années de l'occupation, tant de patriotes passèrent, en route vers la frontière espagnole toute proche, vers la liberté... et l'armée d'Afrique, après que les passeurs — contrebandiers subtils et ingénieux — eussent enduit leurs chaussettes de poivre et frotté leurs sandales avec de l'ail pour dépister les chiens des douaniers allemands...

Après Arles-sur-Tech et Céret, « Mecque du cubisme », où voisinèrent Picasso, Braque, Juan Gris, Kisling, Max Jacob et, plus tard, Soutine, André Masson, Chagall, Roger Grillon, Margall-Noble, Pierre Brune, enfin Dufy, Havrais devenu Catalan par adoption, et dont Déodat de Séverac, en musique, et Pierre Camo, dans ses beaux poèmes, ont célébré les enchantements, le Tech atteint Le Boulou, d'où part la route du Perthuis, puis, Elne dépassé, vient se jeter dans la mer céruléenne le long de l'admirable plage d'Argelès, immense conque de sable fin qu'encadre un des plus beaux sites du monde, avec pour toile de fond les monts de l'Albère, plage qui sera sans doute un jour l'une des plus célèbres de France.

Hélas ! ces belles vallées de l'Agly, de la Têt et du Tech sont trop souvent la proie de l'inondation.

Qui ne se rappelle les catastrophes d'Amélie-les-Bains, en octobre 1940, au lendemain de nos désastres, les grandes crues du Tech et aussi de la Têt ? Les Parisiens, même ceux qui ont connu l'inondation de 1910, ont quelque peine à concevoir ce que peut être une crue dans le Roussillon. Les sceptiques, je leur conseillerai de consulter le remarquable ouvrage de M. Emile Delonca, publié en 1946 par la Société agricole des Pyrénées-Orientales et consacré au bassin de la Têt. En le présentant au lecteur, M. D. Faucher, professeur de géographie à l'Université et doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, prononce des paroles profondes et dont la portée dépasse de loin la vallée de la Têt et même le Roussillon. Qui s'intéresse à la renaissance française ne saurait les ignorer.

« *Dans les désarrois d'un temps qui s'annonce inexorable à l'homme, c'est la terre et le travail de la terre qui peuvent nous ménager ces oasis de vie harmonieuse que les progrès industriels chassent peu à peu de tous les pays. La vocation roussillonnaise est là, comme est là peut-être, dans un juste équilibre entre l'usine et le champ, la vocation de la France. Ce qu'il y a à sauver sur les bords de la Têt, ce n'est pas seulement une terre riche, ce sont les hommes qu'elle porte.*

» On rêve, à lire ce livre, d'un grand effort qui ferait de la vallée de la Têt un Tennessee français. Les Américains, au flanc des Alleghanys, ont montré ce que peut la cohésion des volontés mises au service d'une grande idée. Ils ont éteint les torrents dévastateurs, ils ont refait une terre et des villages, rendu l'espoir à des milliers d'hommes, réalisé une de ces œuvres qui font leur part à tous les intérêts et à toutes les ambitions. Si le jour vient où, de la plaine du Roussillon aux bassins cerdans et aux lacs de la région du Carlitte, les eaux activant les turbines sont aussi distribuées aux terres assoiffées ; si le fleuve qui dévale les pentes n'est plus un danger pour ceux qui vivent sur ses bords ; si rien de ce qu'il peut donner n'est perdu sans qu'il soit fait violence inutile à sa propre beauté, c'est à tous ceux qui nous auront instruit de cette rivière qu'on en devra rendre hommage. »

Au reste, si l'eau des trois fleuves roussillonnais peut constituer tout ensemble une cruelle menace ou un grand bienfait, il est ici d'autres eaux auxquelles, depuis les âges antiques, l'homme ne cesse de demander la santé, la guérison.

Quoi qu'en dise un proverbe populaire et malgré le fâcheux précédent d'Adolf Hitler à cet égard, tous les méchants ne sont pas forcément buveurs d'eau, et je sais de grands amateurs de rancio qui doivent parfois recourir aux sources catalanes.

Comme le notait justement mon ami regretté Pierre Rameil, ce n'est pas sans raison que l'on a pu nommer Le Boulou le « Vichy du Midi », ni que l'on a pu comparer les eaux de La Preste à celles de Contrexéville ou de Vittel.

Pour les eaux sulfureuses d'Amélie-les-Bains, située dans un cadre d'une prodigieuse beauté, elles étaient déjà célèbres à l'époque gallo-romaine, et quant au Vernet, ce merveilleux centre d'excursions vers l'abbaye de Saint-Martin, d'une magnificence souveraine, et vers le Canigou, « ce Fuji-Yama

SUR LE TECH, AMÉLIE-LES-BAINS DANS SON CADRE INCOMPARABLE.

des Catalans », on ne sait que louer davantage de ses eaux ou de son climat, tellement tempéré que c'est là la cure idéale pour les convalescents, les anémiés, les surmenés.

HOUILLE BLANCHE, LUMIÈRE ET PUISSANCE CRÉATRICE

Il est encore en Roussillon, mais cette fois en Cerdagne et dans le Capcir, d'autres eaux bienfaisantes, celles auxquelles fait appel M. le professeur Faucher, celles qui dispensent la lumière et l'énergie, celles que leur premier animateur, un voisin, l'Ariégeois Aristide Bergès, baptisa, un peu à la gasconne, « la houille blanche ».

Et ici comment ne pas rappeler l'éloge splendide qu'en fait encore M. Faucher : « J'admire comme personne l'harmonieuse grandeur des usines modernes. Je suis sensible à ce qu'il y a de puissante simplicité dans l'aménagement d'une centrale hydro-électrique. Je crois sentir la beauté de ces géométries aériennes que dessinent transformateurs et lignes de transport de force, tendues au-dessus de nos terres comme les cordes d'une harpe. Il y a pour moi quelque chose de pathétique dans cet asservissement des eaux pour la distribution lointaine de la lumière et de la puissance créatrice. »

C'est à François Ecoiffier et à l'entrepreneur Bartissol que revient l'honneur d'avoir, les premiers — et ce dès la fin du dernier siècle — fait appel aux ressources hydro-électriques de la haute montagne pour éclairer le Roussillon et pour y distribuer l'énergie. Relié à la Société hydro-électrique roussillonnaise et à la Société des forces hydrauliques du Sud, le groupement qui porte encore le nom de son fondateur, François Ecoiffier, n'a cessé de faire preuve d'une initiative qu'on souhaiterait de voir se généraliser en France.

C'est ainsi qu'il me fut donné, dans tel coin bien ignoré du Vallespir, d'assister un jour à une étrange tournée de propagande. Un ingénieur parcourait des communes perdues, organisant des causeries d'ordre alimentaire. Escorté d'un cuisinier... et d'une cuisinière... électrique, celui-ci veillait à la confection des plats les plus savoureux et distribuait ensuite aux ménagères les mets ainsi fricassés... D'où, dans ce domaine, une courbe sans cesse ascendante. Je ne connais que certains cantons de la Suisse alémanique pour présenter loin des grands centres une utilisation aussi abondante de la force électrique aux besoins alimentaires.

J'ajoute qu'un tel groupement mérite d'être cité pour sa contribution à la renaissance française. Il donna sa mesure lors des terribles inondations d'octobre 1940. Les usines de la Llau et du Pas-du-Loup ayant été emportées par la furie des eaux, le service public fut très vite rétabli dans la quasi-totalité des communes grâce au courage et au dévouement des cadres et du personnel, qui se dépensèrent jour et nuit malgré la cruauté de la température.

Seule était demeurée intacte l'usine de Villefranche-le-Conflent, reliée à la ligne électrique (l'une des plus belles de France) La Tour-de-Carol-Villefranche, à 60.000, avec un poste d'une puissance de 4.000 kilowatts, transformant le courant à 26.000 volts.

Où en sont les travaux en cours et quels sont les projets intéressant l'énergie électrique dans ces Pyrénées-Orientales si dénuées de charbon et dont la grande ressource reste la houille blanche ?

Dans la vallée de la Têt on vient d'exhausser le réservoir des Bouillouses, dont la capacité est passée de 13 millions à 16 millions et demi de mètres cubes. On a rénové les anciennes centrales de la S. N. C. F. de Lacassagne et de Fontpédrouse.

Les deux centrales de Thuès et d'Olette — où Michelet séjourna et écrivit plusieurs chapitres de *la Montagne* — centrales dont les puissances sont respectivement de 6.000 et 8.000 kW, seront mises en service dans le courant de l'année 1948.

On songe à aménager la chute du Pla-des-Aveillans entre les Bouillouses et Lacassagne, et une autre chute est prévue entre Olette et Villefranche-de-Conflent.

Dans la vallée du Tech, on prévoit la prochaine réfection des usines du Pas-du-Loup et de Puig-Redon, balayées par la crue d'octobre 1940.

L'INDUSTRIE, LES MINES

Outre les usages publics et domestiques, ces puissantes organisations versent leur énergie aux nombreuses industries de la Catalogne française : tuileries et briqueteries de Perpignan (la terre rouge du Roussillon se prête particulièrement à cette industrie-clé de notre reconstruction) ; industrie de l'automobile ; tissages et fabriques sandalières du Vallespir ; industrie du liège catalan, si réputé grâce à la bonne exploitation des forêts de chênes-lièges des Albères, papeteries du Roussillon et de Perpignan, celle-ci portant un nom biblique et tirant du Saint-Gironnais le papier à cigarettes ; puissantes usines de conserves de primeurs ; industrie de l'anchois à Collioure, encore régie par un décret de 1618...

Enfin la force hydro-électrique trouve son emploi dans l'exploitation des mines, où domine nettement le minerai de fer, qui alimenta si longtemps les forges à la catalane, auxquelles ont succédé les hauts fourneaux de Ria.

Ce minerai, remarquable par sa haute teneur en métal fer et manganèse, sa pureté en soufre, phosphore et silice, le bassin du Canigou en produit à lui seul la quasi-totalité. Le gisement du Puymorens, en plein rendement grâce à la main-d'œuvre andorrane et catalane, est d'ailleurs l'une des plus anciennes concessions de France, puisqu'elle date de 1624.

La France étant si dénuée de cuivre on ne devrait pas se contenter d'exploiter le gisement cuprifère de Canaveilles, qui comprend 7 kilomètres, et il y aurait intérêt, semble-t-il, à prospecter sérieusement les autres gisements de cuivre, à La Preste, à Lamanère, à Saint-Sauveur.

D'autre part, les minéraux de carrière permettent aux Pyrénées-Orientales de n'être plus tributaires d'autres départements. Sans parler des granits de Rodez, que de marbres merveilleux sortent des carrières de Corneilla, de Villefranche-de-Conflent, de Rian-de-Serdynya, de La Preste !

Enfin, sur une longueur de 100 kilomètres, depuis la frontière d'Espagne, au sud-est des Pyrénées-Orientales, jusque dans la haute Ariège, au massif de Tabe, c'est une immense richesse, trop longtemps insoupçonnée, les gisements de talc, les plus importants de l'Europe, qui rien qu'à Pont-de-Reynes occupent plus de trois cents hectares et dont la production journalière s'élèvera bientôt à 50 tonnes.

DANS UN SITE GRANDIOSE, SAINT-MARTIN-DE-COUERGOU SUR SON ROCHER.

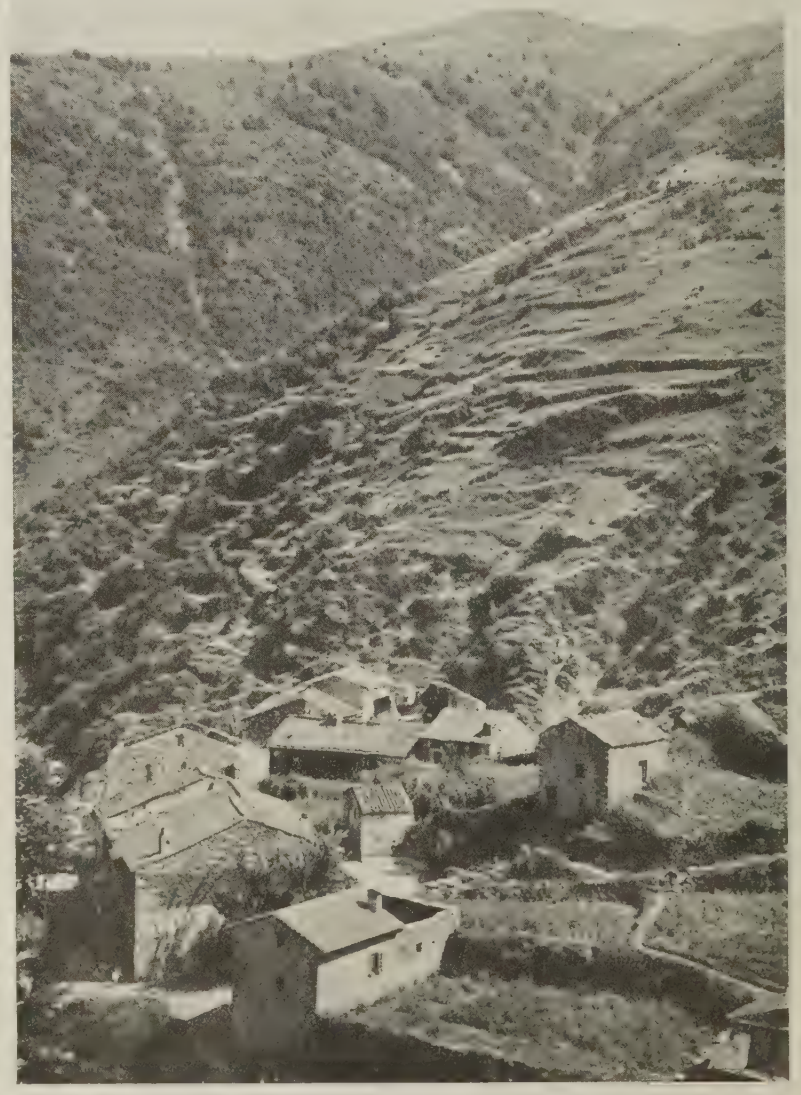

LA PRESTE, TRÈS RENOMMÉE POUR SES EAUX THERMALES SULFUREUSES.

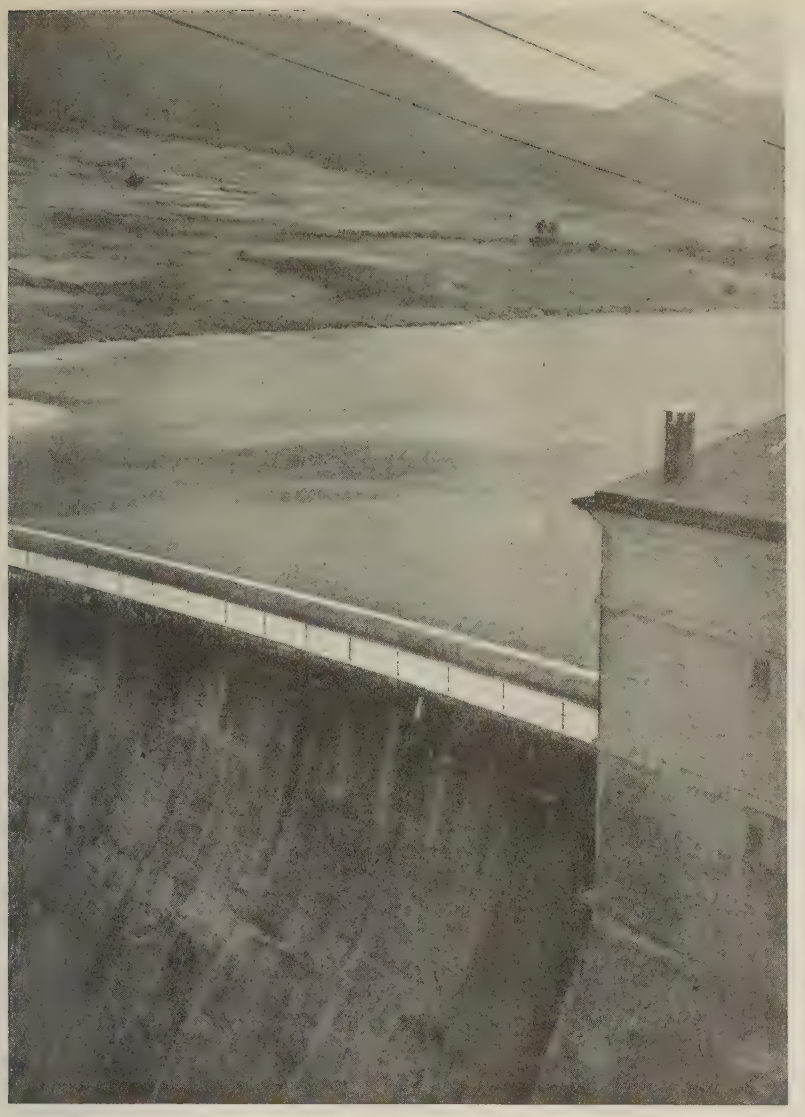

Le barrage du Puyvalador ne rompt pas l'harmonie du site pyrénéen.

Port-Vendres a réparé ses installations détruites en 1944.

Que de trésors inexploités dormant encore le long des Pyrénées, que d'affleurements métalliques dans le Conflent et en Cerdagne : pyrites de fer, manganèse, antimoine, blende, mispickel, qui ont provoqué des recherches, mais qui attendent les animateurs soucieux de trouver là les ressources nécessaires à notre relèvement économique !

PORT-VENDRES ET L'AÉROPORT DE LLABANcRE

Au lendemain de la libération et jusqu'à ces derniers temps, la Côte Vermeille était déshonorée par les absurdes travaux de défense solennellement inspectés par Rommel et Rundstedt. Depuis, la main-d'œuvre fournie par des prisonniers allemands a jeté bas cette carapace ostentatoire... Malheureusement, à Port-Vendres, où le bel hôtel construit par la Compagnie du Midi vient d'être seulement réparé, les dégâts furent autrement plus graves. Là comme ailleurs l'ennemi avait détruit, à l'aide d'énormes charges d'explosif, toutes les installations portuaires... Il aura fallu près de quatre années pour rendre la vie à ce port, classé parmi les vingt-cinq premiers ports marchands de France, 100.000 Africains passant chaque année par Port-Vendres, situé à vingt-deux heures d'Alger et à trente heures d'Oran, tandis que Marseille se trouve à trente heures et à trente-huit heures de ces deux villes.

Dans ces conditions, il semblerait naturel d'utiliser Port-Vendres pour le transport des vins et des céréales d'Algérie... Malheureusement, dès octobre 1946 le « Conseil de coordination de transport des vins », dont les consommateurs des grandes villes n'ont pas oublié les... erreurs sans nombre, rayait Port-Vendres de la liste des ports admis à l'importation des vins algériens.

Je me trouvais alors pour plusieurs semaines à Port-Vendres et j'ai pu voir, à la suite de cette mesure, le marché noir se substituer au marché régulier et toute une flotte de voiliers bretons (parmi lesquels des quatre-mâts) se consacrer au transit — nullement clandestin — du vin d'Algérie entre Oran et Port-Vendres, où il était vendu sous la fameuse étiquette : « Vin contrôlé ». Est-ce bien là ce que voulait, en octobre 1946, le gouvernement de la IV^e^ République ?

Port-Vendres étant le point le plus rapproché de l'Afrique du Nord, Port-Vendres étant le port du Sud-Ouest pyrénéen, desservi par la grande voie internationale Paris-Barcelone, la Chambre de commerce de Perpignan demande l'achèvement des travaux de reconstruction de l'ancien *Portus Veneris,* l'affectation permanente à Port-Vendres de deux courriers assurant le trafic Port-Vendres-Alger, Port-Vendres-Oran, et vice versa, ainsi que deux cargos par semaine ; enfin l'inscription de Port-Vendres parmi les ports importateurs de vins algériens et de céréales.

Si la IV^e^ République semble trop négliger la côte catalane, le ciel du Roussillon trouve, au contraire, grâce aux regards des pouvoirs publics.

On s'est avisé depuis peu de l'importance que, par sa situation géographique et les conditions particulièrement favorables du climat roussillonnais, pouvait avoir Perpignan comme station aérienne.

En quelques mois, en effet, Perpignan-Llabanère est devenu le sixième port aérien français et le quatrième par l'importance du trafic passagers... En vérité, dans l'intérêt bien compris du relèvement national, il y aurait lieu d'achever l'aménagement de cette aérogare, qui offre, après Paris et Marignane, l'emplacement idéal comme relais entre la métropole, l'Afrique du Nord et, partant, avec l'Amérique du Sud (dès maintenant vont fonctionner trois départs par semaine entre Rabat-Casablanca-Perpignan).

Si l'on songe que 1945 vit le début du trafic commercial de Perpignan-Llabanère et que 1947 a enregistré l'arrivée de 2.050 appareils contre 2.034 départs, 22.219 passagers atterrissant, venus principalement de l'Afrique ou de l'étranger, tandis que 12.335 voyageurs s'envolaient à destination de nos colonies, il est permis d'insister en faveur d'une restauration complète de Llabanère, qui amplifiera encore son trafic lorsque les appareils de gros transport pourront se poser sans aucun risque et repartir avec la même aisance que les autres appareils.

TOURISME

Il est enfin dans le Roussillon une autre source de richesse, et non la moindre : le tourisme, que facilitent d'excellents hôtels comme ceux de la S. N. C. F. à Port-Vendres et à Font-Romeu et tant de bonnes auberges où, arrosés du vin blanc des Aspres, de Pézilla ou de Corneilla, ou simplement de vieux roussillon, vous savourerez l'oullade (la soupe aux choux bien nourrie) la truite des lacs, bien crispée, et, à la saison des chasses, le cuissot d'isard en civet ou le perdreau à la catalane sur son lit d'ail et de citron ; le tourisme, qui de la Côte Vermeille vous entraîne vers les splendeurs de la montagne, vers l'admirable Canigou, dont le Catalan est si justement fier, car dans toutes nos Pyrénées il n'est pas de sommet plus royal.

Ce Canigou qu'a célébré magnifiquement Jacinto Verdaguer, le grand poète catalan d'Espagne, sa pyramide neigeuse domine tout le Roussillon. De la Côte Vermeille de cette merveilleuse corniche qui va d'Argelès à Port-Bou, le regard enivré retrouve toujours par delà les bois d'orangers et de chênes-lièges la cime sublime. S'il est beau de contempler de la rive méditerranéenne le soleil couchant qui ensanglante les neiges du Canigou, il est encore plus surprenant, plus exaltant de découvrir du haut de ce pic vertigineux le jeune soleil émergeant de la Méditerranée comme une nef de lumière.

C'est alors que du fond du cœur monte le vieil hymne catalan que lancent souvent ici chasseurs d'isards et de perdrix blanches, le vieil hymne national à la gloire de nos Pyrénées du Levant, de ces sommets neigeux que baigne la lumière latine :

Montanyes regalades	Montagnes délectables
Son las del Canigo,	Sont celles du Canigou,
Que to l'estin flaxeiren,	Qui fleurissent l'été,
Primaver'y tardor...	Le printemps et l'automne...

Et alors, pensez-vous, ils ont oublié l'hiver ?

Je vais tout vous dire... Dans le Roussillon, les gens ne connaissent pas cette saison !

Photographies Paul Gobet.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Parmi les précieux

Le livre de M. René Bray, *la Préciosité et les précieux* (Albin Michel), est de ceux qui viennent à leur heure. Les précieux tiennent une place importante dans la littérature contemporaine. On s'en était déjà avisé et l'on pouvait voir par là que la préciosité n'est pas un épisode isolé dans notre histoire littéraire. Il y a un courant précieux qui circule d'un bout à l'autre de cette histoire. M. René Bray, professeur à l'Université de Lausanne, s'efforce très utilement de le dessiner et de le décrire.

Si nous connaissons mal la préciosité et si nous la jugeons sommairement, on sait bien à qui la faute en incombe : à Molière. Dès les bancs du lycée nous avons lu *les Précieuses ridicules*. C'est une des premières comédies par où l'on nous ait enseigné à trouver non seulement une raillerie salubre, mais une leçon de sagesse et de bon goût. La préciosité nous a été présentée d'abord comme un travers dont les honnêtes gens doivent se corriger. De là, nos manuels d'histoire de la littérature nous ont fait remonter à la source de cette mode décriée. Pas un bachelier moyen qui ne soit capable d'aligner quelques lieux communs sur les romans de Mlle de Scudéry, les poésies de Voiture, la carte du Tendre et la ruelle de Mme de Rambouillet. Et voilà le chapitre de la préciosité rédigé *ne varietur* : une mode qui a sévi dans la société parisienne entre 1610 et 1650, un goût prétentieux de l'affectation, des sentiments alambiqués et du langage artificieux ; par bonheur, Molière arrive, flanqué de Boileau, qui remet rudement à sa place l'abbé Cotin ; les précieux, à jamais ridiculisés, sont mis en déroute et leurs œuvres condamnées à l'oubli. J'ouvre au hasard une histoire de la littérature en usage dans les classes et j'y trouve ces lignes : « La littérature précieuse est une des parties les plus mortes de nos lettres françaises, parce qu'elle porte trop la marque d'une mode passagère. » Eh bien ! c'est ce préjugé que dissipe l'ouvrage de M. René Bray. Il nous invite à considérer le domaine de la préciosité très au delà des horizons bornés par le sonnet d'Oronte et le madrigal de Trissotin.

Une grande histoire de la préciosité, nous dit-il, traverserait toute notre littérature, du XIIe au XXe siècle. On la voit fleurir, avec quel succès, dans les cours d'amour, où les troubadours font assaut de courtoisie et de poésie raffinée. « Le trouvère, nous dit M. René Bray, se sent ingénieux ou se croit génial quand il a triomphé d'une disposition subtile, d'un raisonnement difficile, d'une image contournée, d'une allégorie sinueuse. » Qui ne reconnaîtrait le précieux à ces traits ? Le premier salon précieux est la cour d'Eléonore d'Aquitaine.

Personne ne conteste que le *Roman de la Rose* ne soit ensuite une œuvre précieuse. Mais il en est de plus importantes qui jalonnent notre littérature avant que nous arrivions à Mme de Rambouillet. Charles d'Orléans au XVe siècle, Maurice Scève au XVIe sont de grands poètes précieux. Après s'être arrêté au passage auprès de Philippe Desportes et de Gongora, M. René Bray nous invite à rétablir la vraie place de la préciosité au XVIIe siècle. Une mode fâcheuse ? Un accident ? Non, un des traits de cette grande époque et un courant que le classicisme a suivi parfois plus qu'il ne l'a combattu. Il y a du précieux chez Corneille et chez La Fontaine. Les classiques, suggère M. René Bray, ne sont pas sans devoir aux précieux certaine distinction du goût, certaine pureté idéaliste. Ils ont réagi contre la préciosité excessive, mais ils lui ont succédé dans une certaine manière. Il est vrai que si l'on suivait M. René Bray jusqu'au bout on trouverait du précieux presque partout, comme cet avocat qui se flattait de déceler de l'arsenic jusque dans le fauteuil du juge.

Il en trouve chez Marivaux, à juste titre d'ailleurs. Il en indique chez Théophile Gautier, chez Théodore de Banville. Il examine de ce point de vue Victor Hugo, Beaudelaire, Verlaine. On pourrait craindre ici qu'il ne s'égare un peu s'il n'arrivait à un précieux incontestable, au prince des précieux dans la poésie moderne : Stéphane Mallarmé. De Mallarmé à Paul Valéry, la filiation précieuse ne laisse pas de doute non plus. Enfin le plus parfait du XXe siècle a été notre contemporain : c'est Jean Giraudoux. On peut s'arrêter là, encore que M. René Bray pousse une pointe du côté du surréalisme. Mais après avoir vu défiler tant de précieux à travers les âges comment définira-t-on le type qui permet de les identifier ?

Il ne faut pas se contenter ici d'aspects superficiels, de manières d'être, d'artifices de langage. On doit remonter à la source du mot et de la chose pour en capter l'essentiel. M. René Bray le fait dans une page excellente.

« Le mot *précieux,* nous dit-il d'abord, n'est point un néologisme dû aux cercles galants de 1650. Son existence est attestée au moins dès le XIIe siècle. Il est alors usité dans son sens actuel et banal et généralement appliqué à ce qui a du prix. » Mais c'est au XIVe siècle que le sens du mot évolue curieusement : « En marge de l'acception commune, l'adjectif *précieux* désigne alors certains manèges de la féminité... Celle qui fait la *précieuse*, c'est celle qui contrevient à la loi de nature, pour elle et pour les autres, en pratiquant et en prêchant la chasteté, en recrutant pour le béguinage voisin, en attribuant à la continence la récompense d'une couronne de vertu : c'est la femme qui met sa personne à trop haut prix pour se plier à la règle commune et se refuse à l'homme. » Voilà le sens original, qui est toujours demeuré au centre de tous les autres. Ne l'oublions pas : l'amour a été cultivé comme un sentiment très abstrait chez les précieuses de tous les temps, qu'il s'agisse des dames du temps jadis qui recevaient des troubadours l'hommage courtois, ou bien des précieuses du XVIIe siècle, pour qui les raffinements de la pudeur étaient le sommet de la galanterie. Les historiens nous rappellent que Julie d'Argennes, la fille de Mme de Rambouillet, fit attendre treize ans M. de Montansier avant de lui accorder sa main.

Il est d'autant plus intéressant de se reporter à cette qualité de la précieuse si l'on conduit jusqu'à nos jours, comme fait M. René Bray, l'enquête sur la préciosité. Car jamais précieuses ne l'ont été sur ce point plus farouchement que les précieuses de la poésie moderne. Il y a plus d'une vierge farouche chez Mallarmé, auteur d'*Hérodiade*. Que dire de *la Jeune Parque*, de Valéry, qui met son honneur à se refuser non seulement à l'homme, mais à la vie ? Quant à Giraudoux, le cortège de jeunes filles qui peuplent son œuvre est une vraie pépinière de précieuses qui élèvent à la hauteur d'une sorte de religion la défense de leur pureté souriante et glacée.

Nous venons d'écrire le mot religion. Ne serait-il pas excessif ? Non, sans doute, car, au bout de la préciosité vécue intégralement, on découvre une sorte de mystique de la pureté absolue qui se rebelle contre l'ordre de la création tel qu'il se déroule sur notre planète. On voit que la préciosité mène loin si l'on en poursuit l'étude à fond.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

Shéhérazade

En Uruguay, où il a vécu une grande partie de sa vie, notamment durant toute l'occupation, M. Jules Supervielle est au premier chef un poète. L'influence de Rimbaud marquait ses premiers recueils, *Débarcadères* et *Gravitations*. Sans cesser de poursuivre son œuvre poétique, et passant peu à peu du verlibrisme de ses débuts à une forme sinon tout à fait classique, du moins plus serrée, il a aussi écrit des romans, des contes qui sont peut-être ce qu'il a produit de plus achevé, et enfin plusieurs pièces de théâtre. *Bolivar*, dans ses trois actes consacrés au héros de l'indépendance sud-américaine, contenait de fortes scènes rehaussées de vives couleurs, qui lui valurent avant la guerre mieux qu'un succès d'estime. Une autre de ses pièces, *Robinson*, représentée en juillet dernier au théâtre de la Cité universitaire, dans le cadre du concours des Jeunes Compagnies, bien qu'elle ait été desservie par une interprétation et une mise en scène assez rudimentaires, faisait paraître, avec des longueurs, plusieurs trouvailles ravissantes et un abus un peu agaçant du vers octosyllabique après des dialogues d'une bonne prose solide et nourrie de claires images.

Shéhérazade, que vient de monter le théâtre Edouard-VII dans une mise en scène de Jean Vilar, emprunte, comme *Robinson*, le meilleur de son attrait à ses qualités poétiques. Comment adapter les *Mille et une Nuits* à la scène, et quel ton choisir : l'aimable distinction du vieil Antoine Galland ou l'exubérance sensuelle du Dr J.-C. Mardrus ? Jules Supervielle a préféré être lui-même, à mi-distance de l'un et de l'autre. Au conte oriental il prend les personnages principaux, le décor, les linéaments de l'intrigue, et, pour le reste, se fie à son imagination. L'essentiel des *Mille et une Nuits* tient dans les récits de la sultane. Il ne pouvait être question de transposer ceux-ci. C'est donc Shéhérazade elle-même qui devient, avec son époux Shabriar et les personnages de sa cour, l'héroïne d'un « de ces beaux contes qu'elle savait ». L'idée était ingénieuse, et l'auteur en a tiré un fort agréable parti à l'usage des grands enfants que nous sommes restés, malgré les crises, les guerres, les avions à réaction et la bombe atomique.

Le premier acte suit assez exactement les données initiales du texte arabe. Shéhérazade s'offre comme épouse au terrible Shabriar, lequel, chaque nuit, jette le mouchoir à une nouvelle sultane, qu'il fait périr à l'aube pour se venger de la trahison d'une première femme tendrement aimée. Où Jules Supervielle s'écarte de son modèle, c'est quand il fait du frère de Shabriar, Shazénian, roi de Grande-Tartarie, un benêt accompli et que ce benêt, sous l'influence d'une « poudre de vérité » fournie par une magicienne, révèle son amour pour Shéhérazade. Aussitôt repris de ses soupçons, Shabriar jette son frère et sa femme en prison et ordonne au bourreau de leur trancher les poignets. Mais Shéhérazade fait appel au cheval volant de ses contes. Celui-ci se présente et enlève en même temps la sultane et l'innocent Shazénian, qui, moins heureux que sa belle-sœur, a déjà eu un poignet coupé. Stupeur de Shabriar à la vue du cheval volant. Et le palais de Shabriar, à son tour s'envole, pour être déposé dans les Etats de Shazénian. Tout s'arrangera, et Shabriar révoquera le cruel décret qui condamnait ses épouses à la mort. Il abdique en faveur de son frère, et jusqu'à la fin de ses jours l'ex-sultan pourra écouter avec un plaisir toujours neuf les contes de la chère Shéhérazade. « C'est la tendresse et la colère des *Mille et une Nuits*, nous explique lui-même Jules Supervielle, le sérail bourdonnant de baisers et de menaces, le rire qui console de tous les malheurs, tout cela qui peut bien venir à nous sans avoir rien à craindre des fatigues du voyage, puisqu'il est toujours de saison. »

SILVIA MONFORT, R. PELLEGRIN ET M. VITOLD DANS « SHÉHÉRAZADE ».

Cela est vrai, et nous pouvons rendre grâces au poète d'avoir rajeuni à notre usage une histoire pleine d'enchantements et de mystères. Sans doute l'action traîne-t-elle un peu. Sans doute Supervielle l'a-t-il traitée plus en poète qu'en auteur dramatique. Il y a trouvé surtout prétexte à un dialogue fleuri, aux phrases heureusement balancées, où tout le répertoire d'images de l'Orient s'offrait à sa libre fantaisie. Ce n'est là qu'un conte, où nous le suivons de bon gré, et il faudrait avoir bien mauvais esprit pour refuser de s'y engager avec lui. Je lui ferai pourtant une petite querelle, déjà valable à propos de son *Robinson*. Comme dans sa précédente pièce, il y emploie par moment le vers octosyllabique, et je m'empresse de dire que je ne suis nullement oppose *a priori*, bien au contraire, à cette forme de métrique. Pourtant je suis bien obligé de reconnaître que, presque chaque fois qu'il abandonne la prose — une prose imagée et nombreuse — une bonne partie du charme s'évanouit. Pourquoi ? Si étrange que la chose puisse paraître venant d'un poète de cette qualité, c'est que Jules Supervielle, converti au vers régulier, n'est pas allé jusqu'au bout de son effort. Ses vers réguliers sont des vers « libérés », c'est-à-dire que la facture en est lâche, les rimes approximatives, et qu'ils donnent trop souvent l'impression de l'improvisation jusqu'à la limite du mirliton. Je ne crains pas de le déclarer tout net : il faut choisir entre la prose et le vers, et, si l'on choisit le vers, se refuser à des concessions qui font regretter la prose.

Il n'empêche que *Shéhérazade* demeure dans l'ensemble un spectacle plaisant, piquant, gracieux, plaisir pour l'œil autant que pour l'oreille. Décors et costumes d'Edouard Pignon évitent l'écueil d'un orientalisme de bazar. Au premier rang de l'interprétation un peu inégale, il faut placer Michel Vitold, Shazénian fort comique en paysan du Danube (ce qui, par parenthèse, étonne un peu chez un roi, mais ne sommes-nous pas au pays des merveilles ?) M. Raymond Pellegrin est un Shabriar qui fait décapiter ses femmes avec beaucoup de naturel. M^lle^ Silvia Monfort, dans le rôle de Shéhérazade, avec son curieux visage moins persan que mongoloïde, a plus de séduction que d'autorité. Elle m'a paru un peu hors de son emploi. M^lle^ Françoise Spira est une agréable dinazzade, et M. Jean-François Moulinot, un chef des eunuques des plus réjouissants.

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Othello
Femme sans passé

Je voudrais bien savoir pourquoi, entre toutes les pièces de Shakespeare, *Othello* excite tant les scénaristes. Je ne compte plus les films où l'on assiste à une représentation du *More de Venise*, sans parler de ceux qui constituent une adaptation plus ou moins fidèle (la meilleure reste celle de Dimitri de Buchowetski, à l'époque du muet, avec Emil Jannings en Othello et Werner Krauss en Iago) ou dont le drame shakespearien constitue le ressort principal de l'intrigue. Un film anglais d'avant la guerre, intitulé *les Hommes ne sont pas des dieux,* développait en ce sens un ingénieux scénario de Walter Reisch. Le présent *Othello* suit la même voie.

Il est arrivé plus d'une fois à un grand acteur de rester marqué par un rôle. Mais il me semble que, dans ce cas, l'influence s'exerce uniquement sur le comédien et non sur l'homme. Le premier s'imagine avoir découvert une recette généralisable de succès et l'applique à ses créations ultérieures.

Ce qui n'empêche pas le public d'aimer à croire que les acteurs finissent par s'identifier avec leurs personnages au point de ne plus discriminer entre leurs réactions personnelles et celles de leurs rôles (il aime d'ailleurs aussi les anecdotes sur la merveilleuse présence d'esprit de certains comédiens : la contradiction ne le gêne pas). Les scénaristes d'*Othello* ont exploité cette convention sans se soucier le moins du monde de la crédibilité. Non seulement le comédien qui est le protagoniste de l'action change de personnalité selon les rôles qu'il joue, mais encore l'envoûtement qu'il subit ainsi augmente avec la durée des représentations, alors qu'il est notoire, au contraire, qu'à partir de la centième le jeu devient une sorte d'automatisme.

Cet état de semi-hallucination, pour hypothétique qu'il soit, n'en a pas moins été très adroitement rendu. Les répliques shakespeariennes qui tintent sans arrêt dans la tête de l'acteur sont articulés par sa voix, mais avec un timbre spécial, différent de celui dont il use autrement. D'une manière encore plus saisissante, à la phrase que prononce réellement la femme avec qui il parle se surimpose, semblable par les consonances, un écho de Desdémone.

D'autre part, le scénario contient à tout le moins une idée originale. Personne ne songerait à accuser l'acteur, qui possède un alibi en apparence inattaquable, de l'assassinat d'une maîtresse d'occasion. Mais le succès même de son interprétation d'Othello suggère à un journaliste d'établir un rapprochement entre le théâtre et la réalité et de se faire payer la publicité indirecte qu'il fait ainsi aux représentations. D'où colère de l'acteur, disproportionnée avec l'importance de l'accident, qui engendre les premiers soupçons et provoque la découverte de la vérité.

Cette péripétie amène deux scènes qui tranchent sur tout le reste par leur originalité et leur accent authentique. D'abord celle où le journaliste obtient du médecin légiste que celui-ci modifie sa déclaration initiale dans le sens souhaité, simplement en promettant à ce petit homme effacé de parler de lui comme d'une personnalité brillante. Ensuite le recrutement d'une figurante dont, après un maquillage soigné, la ressemblance physique avec la victime permettra d'épier les réactions du meurtrier présumé. Il y a là un défilé de petites cabotines ne comprenant rien à ce qu'on attend d'elles, mais anxieuses d'obtenir l'emploi offert, essayant désespérément de se mettre en valeur et prêtes à faire preuve de toutes les docilités, qui est d'une vérité criante.

Sinon le film ne constitue rien de plus qu'un festival Ronald Colman. Le talent de celui-ci n'est pas en cause : il en a donné suffisamment de preuves. Mais il est toujours dangereux pour un acteur de porter sur ses épaules toute la responsabilité d'une action et de le savoir : il craint toujours de ne pas en mettre assez et il en met trop. C'est ce qui se passe, ici une fois de plus. De sorte que, par comparaison, je finis par préférer, dans le rôle de la serveuse de bar, Shelley Winters, dont la justesse de ton est parfaite.

Le scénario de *Femme sans passé*, dû à Jean Guitton, se résume en trois sketches. Le premier : furieuse de se voir négligée par son mari, une jeune femme fait, avec le premier venu, une escapade qui aboutit dans une auberge abandonnée. Le second : pour se créer un alibi, elle veut se faire hospitaliser dans une maison de santé et y est internée comme folle. Le troisième : une ressemblance extraordinaire avec une amnésique lui permet de se faire passer pour celle-ci auprès de son mari.

L'adaptation et les dialogues de Marc-Gilbert Sauvageon ont tiré un agréable parti de ces trois situations, plaisantes par elles-mêmes, une fois qu'on accepte l'arbitraire. Ils n'en escamotent toutefois pas l'absence de liaison. Mais c'est un péché véniel.

D'autant qu'une mise en scène adroite de Gilles Grangier fait se dérouler les événements à une cadence accélérée comparable à celle des meilleures bandes américaines. Toutefois l'interprétation demeure incontestablement l'attrait principal du film : Sophie Desmarets y confirme ses dons éclatants de comédienne. François Périer est égal à lui-même, ce qui est tout dire.

OTHELLO (R. COLMAN) A FAILLI ÉTRANGLER DESDÉMONE (SIGNE HASSO).

PETITES CHRONIQUES

ANDRÉ SUARÈS

André Suarès vient de mourir, après une longue et douloureuse maladie, dans sa maison de Champigny-sur-Marne.

Ce grand écrivain, dont le talent ne fut récompensé qu'en 1935 par le grand prix de l'Académie et cette année par le prix de la Ville de Paris, vivait depuis longtemps retiré de la vie publique. Poète et historien, il laisse de nombreux ouvrages, dont le plus remarquable est sans nul doute ce *Voyage du condottiere* qui conquit tous les lettrés. Parmi les autres œuvres qui lui valurent de connaître la célébrité, ses essais sur les grands hommes et le livre qu'il consacra à Paris resteront parmi les pages les plus représentatives de la littérature contemporaine.

CHEZ LES PEINTRES

Fernand Maillaud

A quelques jours de l'ouverture du Salon d'automne on a appris la mort de son secrétaire, Fernand Maillaud. Il y a cinquante ans que cet artiste, né à Mouhet (Indre) en 1863, a exposé pour la première fois au Salon. Qui ne connaît ses toiles inspirées des scènes de la vie paysanne du bas Berry, du Limousin et de la Provence ?

Membre du jury des Artistes français, Fernand Maillaud était le beau-père de Pierre Bourdan, mort tragiquement le mois dernier.

Paul Gernez

Un autre peintre, Paul Gernez, vient lui aussi de mourir. Chacun se souvient des toiles exquises qu'il exposait chaque année au Salon. Ses paysages marins, aux ciels irisés, et ses nus charnels et mélancoliques étaient l'expression même de sa finesse.

Paul Gernez, qui est né en 1888 à Onnaing, près de Valenciennes, s'était fixé à Honfleur après avoir longtemps vécu à Paris. Esprit cultivé, mais très réservé, il était très aimé dans les ateliers.

LA DÉCORATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE NEUILLY

Le sculpteur Georges Saupique a eu l'excellente initiative de faire exécuter par vingt-trois élèves de son atelier à l'Ecole des beaux-arts et sous les auspices de M. Robert Rey, directeur des Arts plastiques, la décoration de l'église Saint-Pierre de Neuilly. Il convient de rendre un hommage mérité à M. l'abbé Bailby, curé de la paroisse Saint-Pierre, qui résolut de faire accomplir ce travail et, plein d'enthousiasme et de goût, sut faire confiance à cette jeune équipe dirigée par son maître.

M. J.-P. Paquet, architecte en chef, adjoint à l'inspection des monuments historiques, fut le guide pour la partie architecturale.

Le thème général de l'Evangile ayant été donné par M. l'abbé Bailby, les jeunes sculpteurs se mirent à l'ouvrage. Un premier portail latéral, consacré à la Libération, avec la statue de sainte Geneviève, fut exécuté en 1946 ; un second, dédié à saint Pierre, en 1947. Enfin le porche central vient d'être terminé.

Le chef de chantier, Jacques Bourdet, est un jeune très doué, possédant de grandes qualités de composition et d'exécution ; il exécuta la statue-colonne de saint Marc.

Ce bel ensemble de travail collectif montre le souci de chacun de s'effacer pour que rayonne l'idée directrice.

On ne peut que se féliciter d'une telle initiative qui permet de réaliser une œuvre empreinte de la plus pure tradition française.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS :

Katherine T. Marshall, *Mon mari le général Marshall* (Amiot Dumont, 302 pages). Le général Marshall se refusant à publier ses Mémoires, parce que, dit-il, il en aurait trop à dire sur les hommes et les événements, sa femme a pris sur elle de nous le présenter. Une biographie très simple, où les épisodes de la vie militaire et de l'homme d'Etat s'enlacent avec ceux de la vie privée ; le tout narré avec une bonhomie charmante et familière.

Nous suivons, grâce à M^me^ Marshall, toute la carrière de son époux depuis le temps où il dirigeait l'école d'infanterie de Fort-Benning jusqu'à sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères. Carrière mouvementée et qui, à partir de 1938, se confond avec les prodromes, l'explosion et l'évolution de la guerre mondiale. Au général Marshall revient l'impérissable honneur d'avoir porté l'armée américaine sur le pied de guerre et de l'avoir dotée, malgré les bureaux et les politiciens, des moyens qui lui assurèrent la victoire.

Quand il annonça aux cadets de West-Point que les troupes des Etats-Unis allaient débarquer en France, il fit cette déclaration qui pourrait servir d'épigraphe à son œuvre : « Nous avons décidé qu'avant que le soleil se couche sur cette effroyable tragédie notre drapeau serait reconnu, d'un bout à l'autre du monde, à la fois comme le symbole de la liberté et comme l'emblème d'une puissance formidable. »

Au jour J — le 6 juin 1944 — le général était prêt à mettre 1.535.000 hommes sur le théâtre des opérations européennes. Les pertes subies par cette armée se chiffrèrent à 943.241 hommes, dont 201.367 tués, 570.793 blessés, 114.205 prisonniers et 56.876 disparus.

Le sénateur Reynolds avait proposé que la dignité de maréchal fût décernée à l'animateur de ce gigantesque effort. Mais Marshall déclina cet honneur, parce qu'il n'avait pas été conféré aux héros éponymes de l'indépendance américaine. Et il ajouta en riant :

— D'ailleurs marshall Marshall sonnerait drôlement à mes oreilles.

ALBERT MOUSSET.

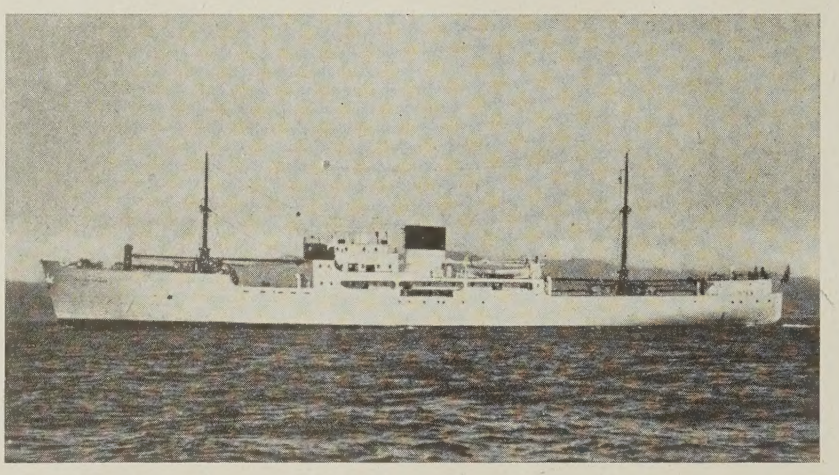

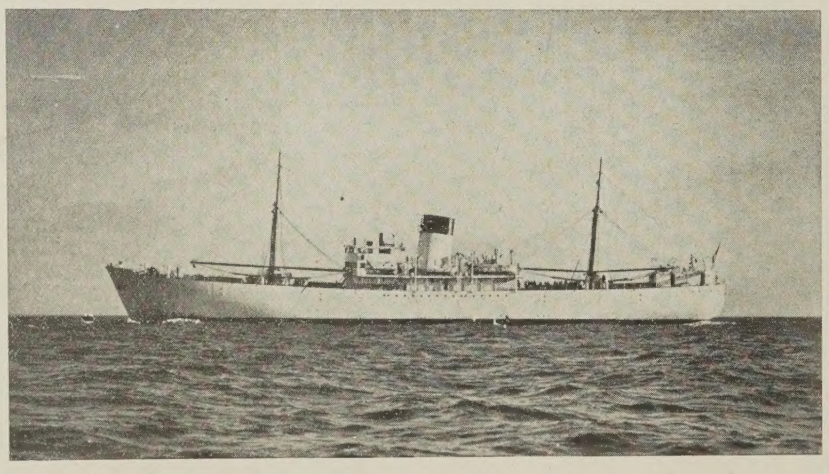

LA RENAISSANCE DE LA MARINE MARCHANDE

La Compagnie de navigation Cyprien Fabre, qui s'était enrichie depuis la libération des bananiers *Dubreta* et *Djoliba,* vient de remettre en service deux nouvelles unités : le *Tamara* et le *Cap-des-Palmes.* Ces deux bâtiments, équipés également pour le transport des bananes, avaient été construits avant guerre, le premier, en 1936, à Port-de-Bouc, le second, en 1935, au Danemark.

Le *Tamara,* navire de 3.747 tonnes, avait été touché en 1940, à Dakar, par un obus de 305, puis, réparé et remis en service, avait été réquisitionné par l'occupant en 1942. Sabordé à Marseille en 1944, il fut renfloué en 1946 et remis en état par les Chantiers et Métiers de Provence. Le *Cap-des-Palmes,* réquisitionné par la marine nationale en 1940, devait être saisi par les autorités britanniques et transformé en croiseur auxiliaire. Il participa notamment aux opérations dans le Pacifique. Ces deux navires, complètement remis à neuf, sont affectés aux lignes de Guinée et de Côte d'Ivoire.

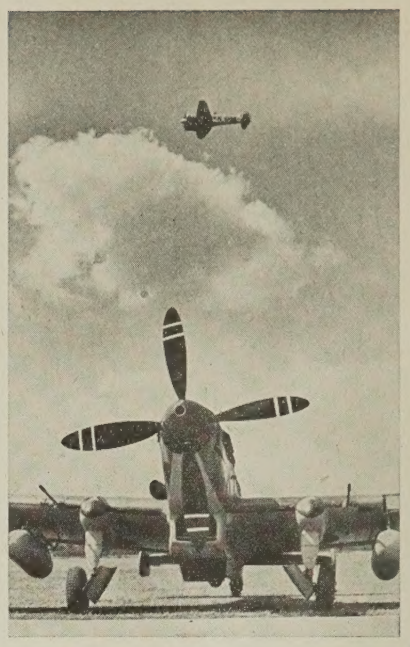

L'ARMÉE DE L'AIR S'ENTRAINE

La « première mondiale » du Pentathlon aéronautique international militaire s'est déroulée à Vichy du 2 au 5 septembre, en présence du général Vallin, chef d'état-major de l'armée de l'air. Des épreuves d'entraînement physique, allant de la virtuosité aérienne jusqu'à l'évasion d'un camp de prisonniers, ont démontré à la nombreuse assistance les progrès de la technique moderne imposée maintenant aux pilotes militaires français et étrangers. On voit ci-dessus un concurrent anglais survolant un avion suisse prêt au départ.

LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES

L'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises s'est tenue au cours de la première quinzaine de ce mois à la Nouvelle Eglise d'Amsterdam. Elle a réuni les plus hautes autorités des Eglises protestantes d'Europe, des Etats-Unis, d'Orient et d'Extrême-Orient, ainsi que des théologiens de l'Eglise orthodoxe de Constantinople. Ces personnalités, au nombre de cent quarante-deux, ont confronté leurs points de vue en matière de dogme et de morale et ont chargé une commission, dénommée « l'Eglise et le désordre international », de fixer l'attitude des Eglises en face des problèmes actuels.

Car le Conseil œcuménique n'est pas seulement une organisation administrative ; il tend surtout à faire sortir les différentes Eglises de l'isolement dans lequel la plupart d'entre elles ont vécu depuis des siècles.

Il est à noter que les représentants de l'Eglise catholique et des Eglises soumises au régime soviétique n'assistaient pas à ce conseil, qui a également jeté les bases d'une autre assemblée œcuménique.

Ce conseil, où la France était représentée par le pasteur Marc Bœgner, président de la Fédération protestante de France, et par le pasteur Maury, marque une date importante dans l'effort d'unité fait actuellement par les différentes confessions chrétiennes.

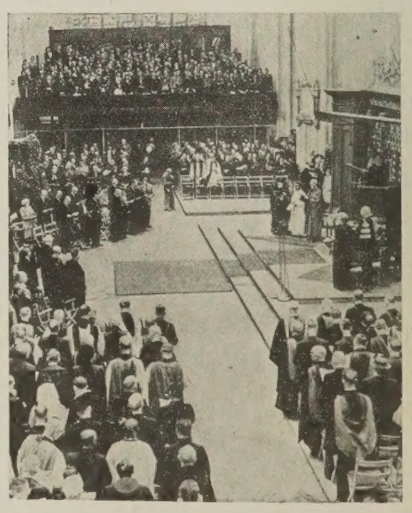

PHILATÉLIE

LES DERNIÈRES ÉMISSIONS D'AUTRICHE

L'administration postale autrichienne montre toujours une grande activité, mais du moins ses productions sont-elles chaque fois du meilleur goût. La tradition artistique d'avant guerre se maintient sans défaillance.

La série d'usage courant reproduit des *costumes nationaux* ; en cours d'émission depuis le mois de mai, elle attribue à chaque valeur un costume provincial différent : ainsi 20 gr. (Vorarlberg), 45 gr. (Carinthie), 75 gr. (Styrie), 1 sh. (Tyrol), 1 sh. 40 (basse Autriche).

Naturellement, des séries à surtaxe se succèdent à un rythme assez rapide. Le 14 mai, ce fut une émission destinée à favoriser la lutte contre la tuberculose, composée de dix vignettes dont chacune représente une fleur. L'impression multicolore rend cette série très attrayante : du 10 + 5 gr. au 1 sh. 40 + 70 gr. on voit ainsi la violette, l'anémone, le crocus, la primevère, le liseron, la rose des Alpes, l'églantine, le cyclamen, la gentiane et l'edelweiss.

Le 11 juin, le quatre-vingtième anniversaire de la Maison des Artistes était prétexte à l'émission de sept vignettes, dont la surtaxe aidera les artistes nécessiteux. L'édifice est reproduit sur le 20 + 10 gr. Les autres valeurs nous montrent des effigies de peintres et d'architectes, dans la belle tradition des séries de portraits d'avant guerre gravés en taille-douce (poètes, ingénieurs, etc.).

Enfin, huit valeurs consacrées au financement de la reconstruction de la cathédrale de Salzbourg sont en préparation.

J. Bellay.

PETITS PROBLÈMES AMUSANTS

N° 2. — LES PRISONNIERS

Un geôlier ayant fait aligner trois prisonniers face au mur, leur tient ce langage.

Je couds dans le dos de chacun de vous un bouton et un seul que je puise dans ma poche, qui contient en tout trois boutons blancs et deux boutons noirs. Je rendrai la liberté à celui qui devinera la couleur de son propre bouton.

Le premier, interrogé, répond, après avoir regardé le bouton cousu dans le dos des deux autres, qu'il ne sait pas.

Le second, interrogé à son tour, regarde le bouton des deux autres, médite la réponse du premier et répond finalement qu'il ne sait pas non plus.

Le troisième, interrogé, sans même se donner la peine de regarder le bouton des deux autres, car leurs réponses ont suffi pour l'éclairer, indique immédiatement la couleur de son propre bouton.

Quelle est-elle et pourquoi ?

SOLUTION

Le bouton du troisième est blanc. Pourquoi ? Parce qu'il ne peut être noir. En effet, s'il était noir, le second se serait dit ceci : mon bouton ne peut pas être noir aussi parce que le premier, voyant deux boutons noirs, aurait su que le sien était blanc. Donc le second, si le bouton du troisième était noir, aurait répondu, éclairé par la réponse du premier, que son bouton à lui second était blanc. Comme le second n'a pas répondu cela et est resté dans l'incertitude, c'est que le bouton du troisième n'est pas noir.

André Chéron.

Nous a envoyé la solution du problème n° 2 (les Prisonniers) : M. Jean Brunet (Touzac).

TOUT MATÉRIEL TEXTILE D'OCCASION
OLIVIER & VINCENT
44, rue de Lisbonne — PARIS (8e)
69, rue des Duriez — MOUVAUX (Nord).

PIDAULT, Armurier **BOCHOT,** succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

HOTELS et VILLÉGIATURES
SUISSE
VILLARS, Suisse française, 1.300 m. Station 1er ordre. Piscine, golf, tennis, nombreuses promenades et excursions. Grd **Hôtel du Parc.** Hôtel de 1er ordre et de réputation pour sa bonne tenue, Tél. 32434.

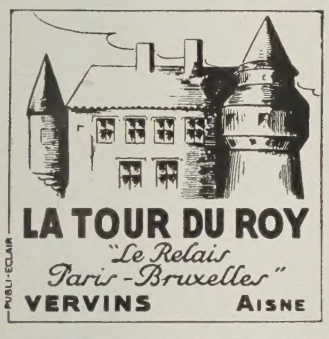

Bretelles Ceintures Cravates
FILVER
68-74, rue Désiré - SAINT-ÉTIENNE (Loire)

PETITES ANNONCES

Si vous n'entendez plus aussi bien qu'autrefois, portez l'Oto'Renovex. Écr. : Pharmacie Principale, Tours.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

MOLITOR, hôtel particulier, 200 m. jardin, 7 pièces tout confort, belle salle de bain. Porcher. Situation exceptionnelle, facilités. **LIGAULT,** 3, rue des Mathurins - OPE. 43-08.

APPARTts A VENDRE

APPARTts LOUÉS VERBAL A VENDRE payables moitié comptant, moitié en 10 ans. **MAURION,** 1, rue des Italiens - PRO. 08-36.

LE ROUSSILLON ÉCONOMIQUE

VIEUX VINS DU ROUSSILLON EN BOUTEILLES
Rouge, rosé, blanc, sélectionnés. Adressez vos commandes : 9, bd St Assiscle, **PERPIGNAN.** Représentants sérieux acceptés pr quelques régions.

BANYULS-PAGÈS
LIVRAISON DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ AU CONSOMMATEUR
ROBERT PAGÈS
Propriétaire-viticulteur
BANYULS-s/ MER (Pyr.-Orient.)

Les Produits
SICSO
AROMES et extraits pour pâtisserie et liqueurs familiales
ALCOOL MENTHE — MIELS des CORBIÈRES
Siège social : 25, avenue de Prades - **PERPIGNAN** — Tél. : 47-50

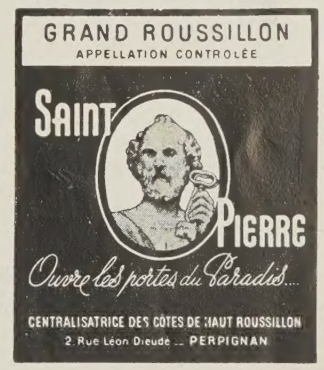

MON VISITEUR DE MINUIT OU LE FANTOME EST ÉCŒURÉ ! par CAMI.

« Monsieur », me dit le fantôme
De zéro heure, zéro,
« Ah ! que n'ai-je un toit de chaume
« Pour reposer mes vieux os !
« Je viens ici vous soumettre
« Un cas des plus surprenants,
« Veuillez m'écouter cher maître. »
— « Parlez, mon cher revenant. »

— « Faut-il que je vous rappelle
« Ce fait divers, pas nouveau :
« Des bandits du parallèle
« Recélaient dans un caveau,
« Dans un caveau funéraire,
« Un stock, de vols provenant,
« De produits alimentaires... »
— « Ça me revient, revenant. »

— « Eh bien, nouvelle série,
« Un « gang » nouveau, maintenant
« Transforme en épicerie
« Mon « home » de revenant !
« Fromages, jambonneaux, beurre,
« Abatage clandestin,
« De ma dernière demeure,
« Font un dépôt de Potin !

« Dans mon calme et cher asile,
« Je vivais jusqu'aujourd'hui,
« Une mort des plus tranquilles,
« Mais à présent, dès minuit,
« De ma retraite de marbre,
« Fuyant le pestilent stock,
« Je cours m'asseoir sur un arbre,
« Jusqu'au premier chant du coq !

« Un spectre breton se charge
« De moi, durant tout l'été,
« Je humerai l'air du large,
« Dans son vieux château hanté !
« Signalez — merci d'avance —
« Aux policiers, mon émoi,
« Afin qu'après les vacances
« Je puisse rentrer chez moi ! »

La reliure Aclé, cartonnée et toilée, permet, grâce à un système judicieusement étudié, de rassembler en un volume agréable à la présentation et facile à consulter la collection de France-Illustration.

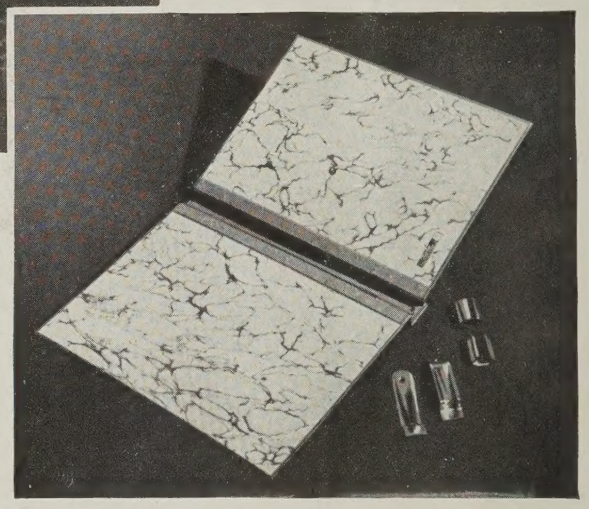

POUR CONSERVER

VOTRE COLLECTION DE

France ILLUSTRATION

2 modèles :

N° 6 : pour 1 trimestre . . . **400** fr.
N° 8 : pour 1 semestre. . . **410** fr.
Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures
la paire. . . . . **42** fr.
(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)
pour **1** reliure . . . . . **85 fr.**
pour **2** reliures. . . . . **105 fr.**

Pour " France-Illustration littéraire et théâtrale "
N° 7 : une année . . . . . **330** fr.
Clefs de montage. . . . . **42** fr.
FRAIS D'ENVOI . . . . . **80 fr.**

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL)
POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

IL VOUS FAUT UNE

RELIURE MOBILE ACLÉ

Le Directeur-Gérant :
G. Cahen-Salvador.

Société Nationale des Entreprises de Presse, Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1948.
Imprimeur nº 53.